Dommages évalués à 500 000 $

Ça chauffe dans l'ancien hôtel de ville de Shipshaw

■ PAGE 6



Problèmes avec la multinationale

Alcan réunit les maires de Saguenay et de Kitimat

■ PAGE 5

LE QUOTIDIEN 30 ans
du Saguenay—Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com
cyberpresse.ca
LE JEUDI 19 FÉVRIER 2004 — 31e ANNÉE No 118 — 40 PAGES — Dépôt: 80¢ + taxes

JEUDI et VENDREDI
4 à 7
Ailes de poulet-Pizza
Double plaisir
(Forts et Molson Dry)
Jeudi
Soirée des dames
de 20 h à 23 h
«Bar ouvert»
Les SUPERS MERCREDIS
KARAOKÉ
avec DANIEL LACHANCE
00577034
Bank O Bar

Enquête sur les villes attrayantes pour les investisseurs

ALMA 2e



«Des arguments additionnels», affirme le maire Gérald Scullion

Photo La Presse

■ PAGES 3 ET 4

DEVIENS CAMELOT DANS TON QUARTIER!
Tu as 10 ans ou plus, garçon ou fille?
Tu veux gagner de l'argent?
Tu es lève-tôt, SÉRIEUX et tu aimes les défis?
Alors, tu ferais un bon camelot pour nos journaux.
progrès-dimanche
le QUOTIDIEN 30 ans du Saguenay—Lac-Saint-Jean
ADULTE BIENVENUE!
Si ça t'intéresse, (418) 545-4664 ou 1-800-866-3658
00570183

Coups de feu dans une maison

Mario Bolduc purgera 14 mois de prison

ROBERVAL (NB) - Mario Bolduc, cet individu de 37 ans qui avait déchargé un revolver de calibre .38 sans aucune raison dans le logement d'une femme de 73 ans de Dolbeau-Mistassini le 3 août dernier, devra purger 14 mois de prison consécutifs à toute autre sentence.



BOIVIN
NORMAND
nboivin@lequotidien.com

Représenté par Me Charles Cantin, Bolduc a plaidé coupable hier, devant le juge Pierre Lortie, alors que 18 témoins s'étaient présentés en cour pour la tenue de son procès au Palais de justice de Roberval.

Bolduc étant incarcéré depuis plus de six mois, la sentence prononcée hier par le juge Lortie équivaut à une peine de 30 mois de pénitencier.

Les 14 mois de prison s'ajoutent aux cinq mois de détention auxquels il avait déjà été condamné à l'automne pour un bris de probation.

Malgré tout, son avocat Charles Cantin, qui a négocié la sentence avec le substitut du procureur général Réjean Bédard en échange d'un plaidoyer de culpabilité, estime que Bolduc s'en tire à bon compte puisqu'il a déjà purgé deux peines de pénitencier (plus de deux ans) par le passé.

Cocaïne

Le 3 août, Mario Bolduc avait éprouvé des problèmes mécaniques avec sa voiture et s'était infligé de graves brûlures à un bras en enlevant le bouchon de son radiateur encore chaud.

Il avait consommé une importante quantité de cocaïne puis avait littéralement perdu les pédales.

S'introduisant dans le logement d'une personne âgée vers 2h15 le matin, il avait tiré dans toutes les directions et l'un des coups de feu avait même traversé la rue, brisant une vitrine du restaurant de l'Hôtel Bonnet rouge.

La balle avait traversé la première paroi du double-verre de la vitrine sans perforer la seconde, à l'endroit précis où un client était justement assis. «Nous avons été très chanceux que la balle ne traverse pas les deux parois de la baie vitrée», avait alors confié le directeur du restaurant au journaliste du Quotidien. Selon les faits rapportés à l'époque, la femme de 73 ans dormant au 183-C du boulevard Saint-Michel dans le secteur de Mistassini avait été réveillée par un bruit inhabituel. Se levant pour vérifier ce qui se passait, elle s'était retrouvée devant un inconnu disant chercher son père. Repoussée violemment par Bolduc, la septuagénaire s'était retrouvée au plancher mais était parvenue à se traîner à l'extérieur pour demander de l'aide pendant que le forcené entreprenait de tout démolir autour de lui.

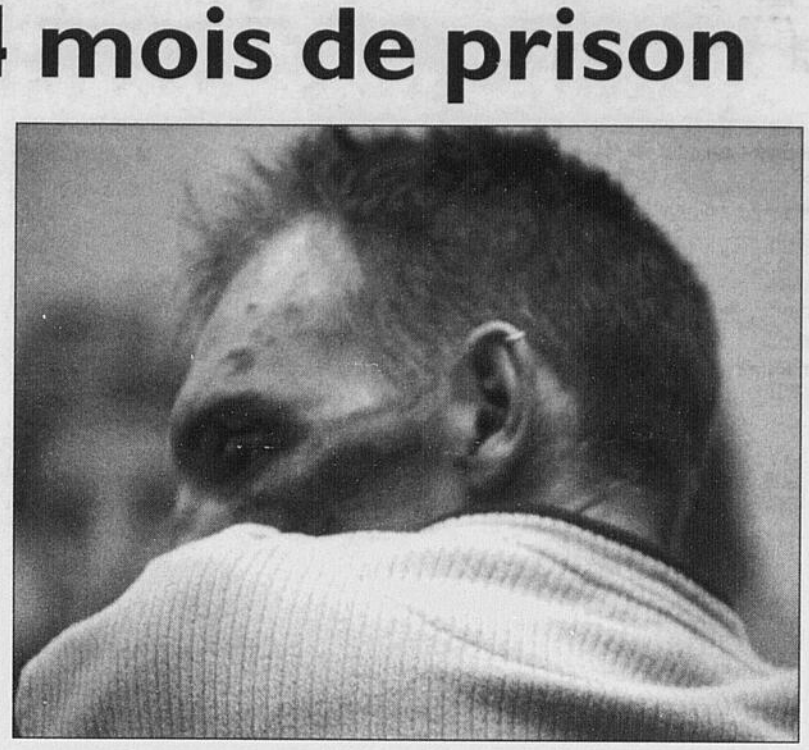
Arrestation

Les policiers avaient profité du fait que Mario Bolduc avait fini par s'endormir pour l'arrêter et, constatant les graves brûlures à son bras, ils l'avaient conduit à l'hôpital où on avait trouvé sur lui une quarantaine de sachets de cocaïne ainsi que 1800$ en argent.

L'individu domicilié au 123 du rang Trois à Roberval avait été accusé de deux introductions avec effractions, trois méfaits, une voie de fait, une utilisation négligente d'une arme à feu, un bris de probation, une possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et un manquement à une ordonnance lui interdisant de se trouver en possession d'une arme à feu.

Lors du procès qui devait commencer hier, l'enjeu était de déterminer si Mario Bolduc était conscient de ses actes, le 3 août dernier, en raison de l'importante quantité de cocaïne qu'il avait consommée.

Il a donc préféré plaider coupable à des accusations réduites de possession simple de stupéfiants, de s'être retrouvé à l'intérieur d'une résidence sans excuse légitime, de manipulation négligente d'une arme à feu et possession illégale d'une arme à feu.



SENTENCE - Mario Bolduc qui avait déchargé un revolver de calibre .38 sans aucune raison dans le logement d'une femme de 73 ans de Dolbeau-Mistassini, le 3 août dernier, devra purger 14 mois de prison consécutifs à toute autre sentence.
(Archives)

Jonathan Gagnon retourne en prison

par Normand Boivin

(NB) - Jonathan Gagnon n'a pas joui longtemps de sa liberté après sa comparution, mardi, sous des accusations de fraude et de l'incendie criminel du garage Pièces Universelles dans le secteur nord de Chicoutimi.

Le jeune homme de 21 ans a été de nouveau arrêté hier et sa libération conditionnelle révoquée, alors qu'un déluge de nouvelles accusations allant du bris d'engagement aux menaces de mort s'est abattu sur lui.

Un total de 15 plaintes a été ajouté hier, pour des événements commis entre le 28 août 2003 à Saint-François-de-Sales et le 17 février 2004, alors qu'il aurait menacé de mort un individu à sa sortie du Palais de justice.

La même présumée victime l'accuse de l'avoir aussi menacé les 29 janvier et 3 février.

Les autres accusations font référence à neuf bris de probation et trois bris d'engagements contractés lorsqu'il avait été remis en liberté provisoire, le 10 juillet 2003, en attendant son procès pour des dossiers de fraudes.

Devant cette myriade d'accusations, la poursuite s'est objectée formellement à la remise en liberté du jeune homme de Saint-David-de-Falardeau et son avocat, Me Mario Bouchard, a fixé la tenue de son enquête sur cautionnement au 10 mars, date où ses dossiers relatifs à l'incendie criminel de Pièces Universelles doivent revenir devant la cour.

Accusation contre St-Gelais

(SL) - Normand St-Gelais a été accusé mardi de possession d'une petite quantité de marijuana à la prison de Chicoutimi pendant qu'il est en attente de procès pour une autre affaire plus importante de trafic.

L'accusation supplémentaire a été reportée au 26 février prochain, en même temps qu'il reviendra au Palais de justice de Chicoutimi pour son procès principal.

St-Gelais, 40 ans, de Saint-David-de-Falardeau a été arrêté le 4 février dernier au cours d'une perquisition à son domicile du boulevard Martel qui a permis la découverte de 28 grammes de marijuana.

Ce son des citoyens excédés par le va-et-vient des clients qui ont demandé à la police d'intervenir.

La Cour du Québec lui a refusé toute remise en liberté avant la fin des procédures judiciaires.

Pas possible

Trente-cinq ans sans permis

BERNE (AP) - Après avoir circulé pendant plus de 30 ans sans permis de conduire, un sexagénaire suisse a joué de malchance le vendredi 13 dernier. Il a été pincé au volant de son véhicule lors d'un contrôle sur l'aire de repos de l'autoroute A5 à Perles, dans le canton de Berne.

Interrogé par les policiers, il a affirmé avoir circulé régulièrement depuis 35 ans sans permis et sans avoir été impliqué dans le moindre accident.

Le sexagénaire n'a pas pu déterminer combien de kilomètres il avait effectué durant toutes ces années, mais il se souvient en avoir effectué près de 50 000 au cours des trois dernières. Il devra répondre de son comportement devant le tribunal compétent.

Météo

AUJOURD'HUI:
Alternance de soleil et nuages
Max.: -6 Min.: -15

VENDREDI:
Ensoleillé
Max.: -8 Min.: -17

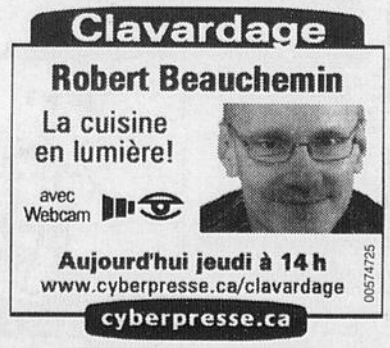
SAMEDI:
Possibilité d'averses de neige
Max.: -5 Min.: -15

Lever: 6 h 45 Coucher: 17 h 12

Marée

CHICOUTIMI
Basse à 09h05 (0m6)
Haute à 14h15 (5m1)
Basse à 22h00 (0m3)
Haute à 02h50 (4m3)
LA BAIE
Basse à 08h00 (0m6)
Haute à 14h20 (5m7)
Basse à 20h50 (0m2)
Haute à 02h50 (4m9)





Sommaire

Arts 24
Bandes dessinées 25
Bourse 27
Détente 26
Décès 31 à 33
Finances 28
Horoscope 26
Petites annonces 29 à 31
Sports 34 à 39
Télévision 25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay, une division des Journaux Trans-Canada (1996) inc., sis au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1.

Internet: www.lequotidien.com
545-4474

LE QUOTIDIEN

ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 17 h

RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8800
ALMA: 668-4506
ST-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8805

PETITES ANNONCES:
Tél.: 545-4014 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 16 h 30

PUBLICITÉ: 545-4474
Fax: 690-8824
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 16 h 30

Deuxième parmi les villes de 11 pays industrialisés

Alma, endroit où il fait bon investir

(DB) - Alma est la seconde ville des pays les plus industrialisés où les coûts d'implantation pour les entreprises sont les moins élevés. La capitale jeannoise réédite presque la performance de Saguenay qui s'était classée bonne première, en 2002, à ce chapitre.



BOUCHARD, DENIS
dbouchard@lequotidien.com

Le titre lui a été attribué, hier, par la firme KMPG, spécialiste mondial de la simulation comparative sur les coûts d'implantation. L'étude a enquêté sur 115 villes de 11 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie-Pacifique, parmi lesquels se trouvent tous les États membres du G7.

Intitulée «Choix concurrentiels 2004» , l'étude de KPMG a tenu compte de 27 éléments de coûts reliés au démarrage des entreprises et aux frais d'exploitation sur une période de 10 ans. Elle a notamment analysé les coûts de la main-d'oeuvre, des impôts et des services publics.

Le maire d'Alma, Gérald Scullion, s'est lui-même rendu à Montréal, afin d'assister au dévoilement des résultats. Avouant d'entrée de jeu sa satisfaction, le maire almatois reçoit ce cadeau comme un «outil supplémentaire» pour vendre les atouts de sa ville auprès des investisseurs nationaux et internationaux.

Gérald Scullion souhaite se donner un peu de temps, en compagnie de ses conseillers, pour bien mesurer la portée des résultats. Convaincu de ses retombées et de ses impacts, il n'hésite cependant pas à relativiser la nouvelle, sachant que la prospérité n'est pas garantie pour autant. «Nous devons faire une analyse profonde des informations contenues dans l'étude, afin de voir comment on peut en tirer le maximum de bénéfices.»

«Il s'agit certainement d'un argument additionnel à soumettre aux prospecteurs, indique le maire d'Alma. Il faut cependant le faire de façon intelligente en y ajoutant des atouts que nous avons et qui n'apparaissent pas dans l'enquête de KPMG, parce que les critères d'investissement sont variables selon les entreprises.»

Affaires

Gérald Scullion considère que ce résultat, additionné à la cote obtenue par Saguenay en 2002, illustre jusqu'à quel point la région demeure attractive pour faire des affaires. «Dans la période difficile que nous traversons, il faut le prendre comme un baume et un moyen de catalyser nos forces.»

Alma s'est classée seconde derrière la ville de Pictou, en Nouvelle-Écosse, mais en concédant seulement deux centièmes de point. Pictou a ravi la meilleure place avec un total de 85,1 points, alors qu'Alma a mérité 85,3 points. Il faut comprendre que plus le pointage est bas, plus l'indice d'investissement est bon.

Cette année, le Canada et le Québec ont fait belle figure en général par rapport aux États-Unis, affichant un coût inférieur moyen de neuf pour cent.

Pourtant, la Chine

L'enquête a ignoré les pays en émergence, tels le Brésil, l'Inde et la Chine, question de comparer des pommes avec des pommes. Ces pays offrent des avantages concurrentiels très séduisants. Ils sont l'objet, en ce moment, d'un déplacement massif des moyens de production. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en paie le prix, voyant avec impuissance la société Alcan lorgner la Chine et d'autres économies en émergence. Grâce à la publication des résultats de son enquête, KPMG attire quelque trois millions de visites annuellement sur son site internet.

L'avantage des coûts

Le Canada est le pays le moins coûteux pour les entreprises d'après une étude menée par KPMG dans 11 pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique.

Indice des coûts par pays, par rapport à ceux des États-Unis

		Indice
1	Canada	91,0
2	Australie	91,5
3	Royaume-Uni	97,6
4	Italie	98,7
5	France	99,1
5	Luxembourg	99,1
7	États-Unis	100,0
8	Islande	103,3
9	Pays-Bas	104,0
10	Allemagne	113,9
11	Japon	123,8

SOURCE: KPMG PC

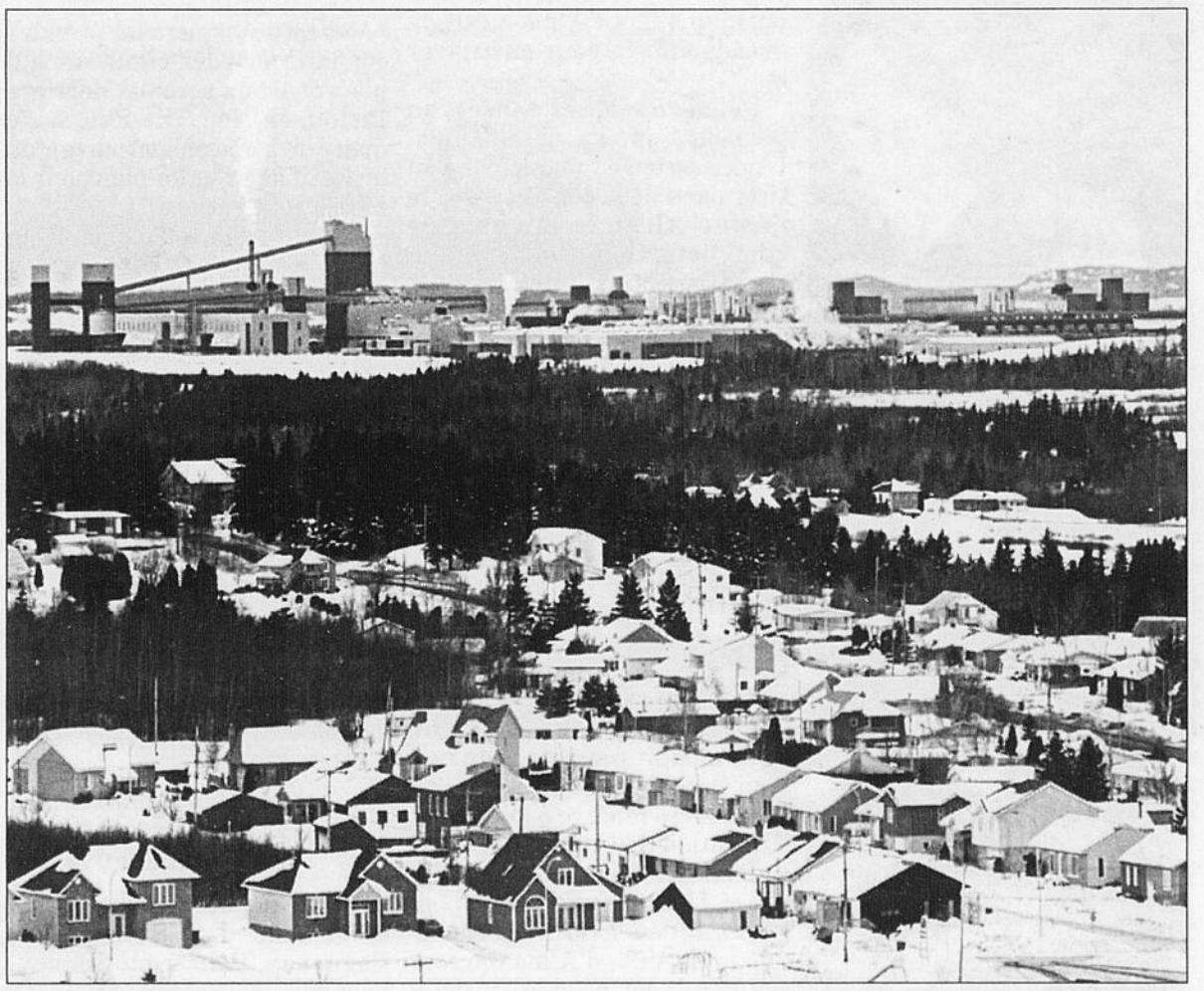
Photo de la une

Le maire d'Alma Gérald Scullion (au centre) en compagnie de Laval Girard du CLD Lac-Saint-Jean-Est (à droite) et Carl Deslongchamps, directeur chez KPMG.



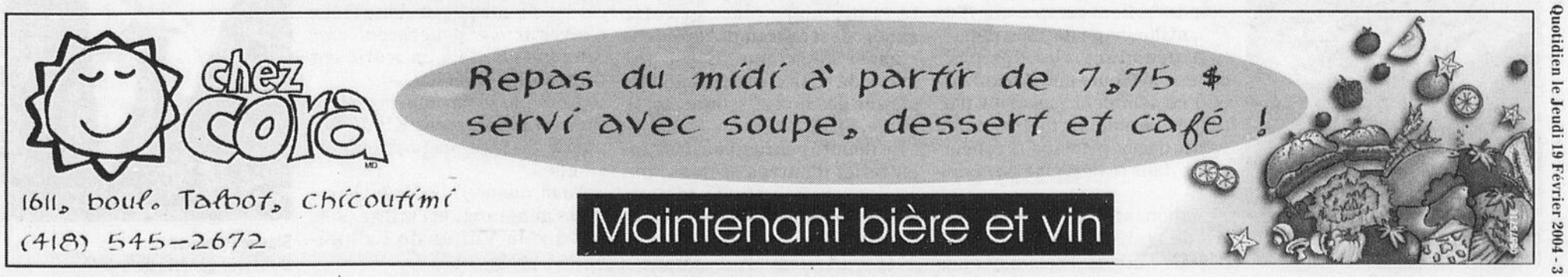
ÉTUDE - Le maire d'Alma, Gérald Scullion était à Montréal hier afin d'assister au dévoilement de l'étude de KPMG. Il était accompagné de Roger Boivin et Laval Girard des CLD.

(Photo La Presse)



AFFAIRES - Alma est la seconde ville des pays les plus industrialisés où les coûts d'implantation pour les entreprises sont les moins élevés. À l'arrière, l'aluminerie Alma. Une ville séduisante quoi !

(Photo Steeve Tremblay)



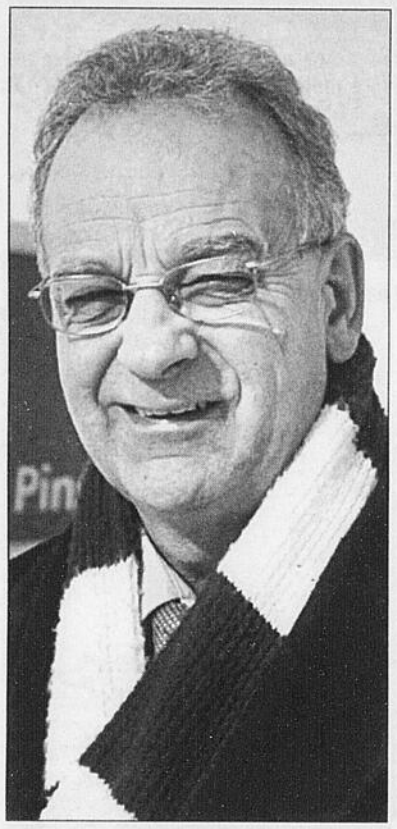
Ville séduisante pour les investisseurs

Tous les intervenants d'Alma se réjouissent

ALMA (MSH) - L'annonce selon laquelle Alma arrive au second rang des villes les plus invitantes pour les investisseurs – catégorie 50 000 habitants et moins - n'est pas sans réjouir de nombreux intervenants de la capitale jeannoise.



Jean-Claude Lusinchi
urbaniste



Gilbert Tremblay
directeur au CRDA
et président du Cetal



Claude Renaud
Préfet MRC Lac-Saint-Jean Est



St-HILAIRE
MARC
msthilaire@lequotidien.com

Jean-Claude Lusinchi urbaniste

Urbaniste à Ville d'Alma, Jean-Claude Lusinchi se dit quant à lui très heureux de cette reconnaissance, qui servira de carte de visite auprès des investisseurs étrangers. Ayant assisté de près à l'explosion industrielle qu'a connu la Ville de l'Hospitalité, il applaudit l'administration municipale précédente, dirigée par l'ex-maire Jean-Maurice Harvey.

«C'est encourageant pour nous puisque Ville d'Alma a fait de grands efforts pour en arriver là.

Depuis quelques années, on peut dire que ça va très bien. L'ancien conseil municipal a su tirer parti de la construction de l'usine Alcan et la nouvelle administration semble également être sur la bonne voie. Cette nouvelle est rafraîchissante et positive», indique Jean-Claude Lusinchi.

Gilbert Tremblay directeur au CRDA et président du Cetal

Pour sa part, le directeur général du Centre de recherche et de développement de l'agriculture (CRDA), Gilbert Tremblay, voit ce résultat tel un outil de promotion sur lequel Alma doit capitaliser rapidement.

«Lorsqu'un film est mis en nomination pour l'obtention d'un Oscar, les producteurs utilisent cette fenêtre pour attirer l'attention des amateurs. C'est un peu la même chose dans ce cas-ci. Les gens qui sont responsables du développement économique de Ville d'Alma devront profiter de cette étude», insiste-t-il

Il souligne toutefois qu'on doit demeurer réaliste puisque l'étude ne tient compte que d'un échantillonnage de 115 villes.

«À première vue, les pays comme la Chine ou l'Afrique du Sud ne semblent pas avoir participé à l'étude. Ils font pourtant partie de nos principaux concurrents dans le domaine économique.»

Également président du Centre de transformation d'Alma (Cetal), Gilbert Tremblay ajoute qu'en ce qui concerne la vente du Cetal, l'étude KPMG pourrait être un élément favorable, dans la mesure où des initiatives de démarchage sont entreprises le plus tôt possible.

«Nous avons analysé qu'un processus de démarchage nécessiterait un investissement de 200 000 $.

Un projet impliquant les deux gouvernements, le Cetal et Ville d'Alma avait été envisagé mais il a été abandonné par la suite. Cette deuxième position est une bonne chose en soi, mais il faut aussi avoir des ressources qui mettent en valeur notre ville à l'extérieur de la région», constate-t-il en conclusion.

Claude Renaud Préfet MRC Lac-Saint-Jean Est

Le préfet de la MRC Lac-Saint-Jean Est, Claude Renaud, n'hésite pas à qualifier la position d'Alma de «très, très positive».

Venant tout juste de prendre connaissance des résultats, qui placent Alma seconde derrière Pictou, en Nouvelle-Écosse, le maire de L'Ascension parle d'un incitatif de premier plan pour la région tout entière.

«C'est le genre d'élément qui incite les gens de l'extérieur à venir faire affaire chez nous, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quoiqu'il arrive dans la région, toutes les MRC en sont affectées.

À titre de préfet de Lac-Saint-Jean Est, je ne peux que me réjouir de voir notre ville centre se démarquer ainsi», rapporte-t-il.

Président d'office au CLD Lac-Saint-Jean Est, il explique enfin qu'après les tristes événements qui sont survenus au cours des derniers mois dans la région, cet honneur ne pouvait tomber mieux.

Sébastien Gagnon Député fédéral de Lac-Saint-Jean-Saguenay

Pour le député du Bloc québécois dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, Sébastien Gagnon, l'annonce de la seconde position d'Alma confirme une fois de plus le potentiel de la région.

«En 2002, Saguenay a remporté la première place et cette année, c'est au tour d'Alma de se classer deuxième. C'est une carte de visite exceptionnelle auprès des investisseurs étrangers», dit-il.

Le député poursuit en mettant en relief d'autres atouts, auxquels se greffe cette étude internationale dans le processus de démarchage.

«Il y a tellement d'éléments qui jouent pour nous, lance-t-il. Par exemple, nos syndicats collaborent avec les entreprises, nous disposons de toutes les ressources naturelles pour la deuxième et la troisième transformation, et plusieurs organismes, comme la Société de la vallée de l'aluminium (SVA), possèdent les outils nécessaires pour faire notre promotion», termine-t-il.

Pierre Gaudreault SDC d'Alma

À la Société de développement commercial (SDC) d'Alma, le président Pierre Gaudreault félicite le classement de Ville d'Alma, mettant l'emphase sur quelques atouts dont bénéficie sa municipalité.

«Je ne sais pas sur quels points précis ils ont appuyé leur étude, mais selon moi, ils ont sans doute dénoté le coût de la main d'œuvre, nos ressources naturelles ainsi que la venue d'Alcan, qui a injecté 1,3 milliard $ dans son usine», estime le président, faisant également référence au projet Péribonka 4, qui se concrétisera prochainement.

Visiblement enchanté par le rang qu'a obtenu Alma dans l'étude KPMG, Pierre Gaudreault ajoute qu'il s'agit là d'un argument militant pour le rajeunissement du centre-ville, un dossier particulièrement affectionné par la SDC.

«Je comprends l'importance de vendre des infrastructures, mais à titre de président de la SDC, je considère qu'il faut aussi offrir une qualité de vie intéressante pour accueillir convenablement les investisseurs.

Il ne faut pas nous asseoir sur nos lauriers», prévient-il en conclusion.

Steeve Gauthier Directeur général de la SVA

Directeur général de la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA), Steeve Gauthier dit avoir abondamment utilisé le classement de Saguenay, en 2002, afin de présenter les atouts de la région aux investisseurs potentiels.

La position privilégiée d'Alma en 2004 s'ajoute ainsi aux arguments du représentant, qui explique la façon dont il mettra en avant-plan cette nouvelle statistique.

«Je vais en profiter pour relancer les clients plus froids à l'idée d'investir ici et pour réconforter ceux qui ont déjà un sentiment favorable à la région.

«Lorsque je fais une première présentation, l'étude KPMG fait partie de mes propositions de valeur.

Ainsi, quand j'aborde le thème coûts généraux, je l'utilise pour vendre la Vallée de l'aluminium», précise-t-il.



Sébastien Gagnon
Député fédéral de Lac-Saint-Jean-Saguenay



Pierre Gaudreault
SDC d'Alma



Steeve Gauthier
Directeur général de la SVA

En mars à Saguenay

De la grande visite viendra de Kitimat

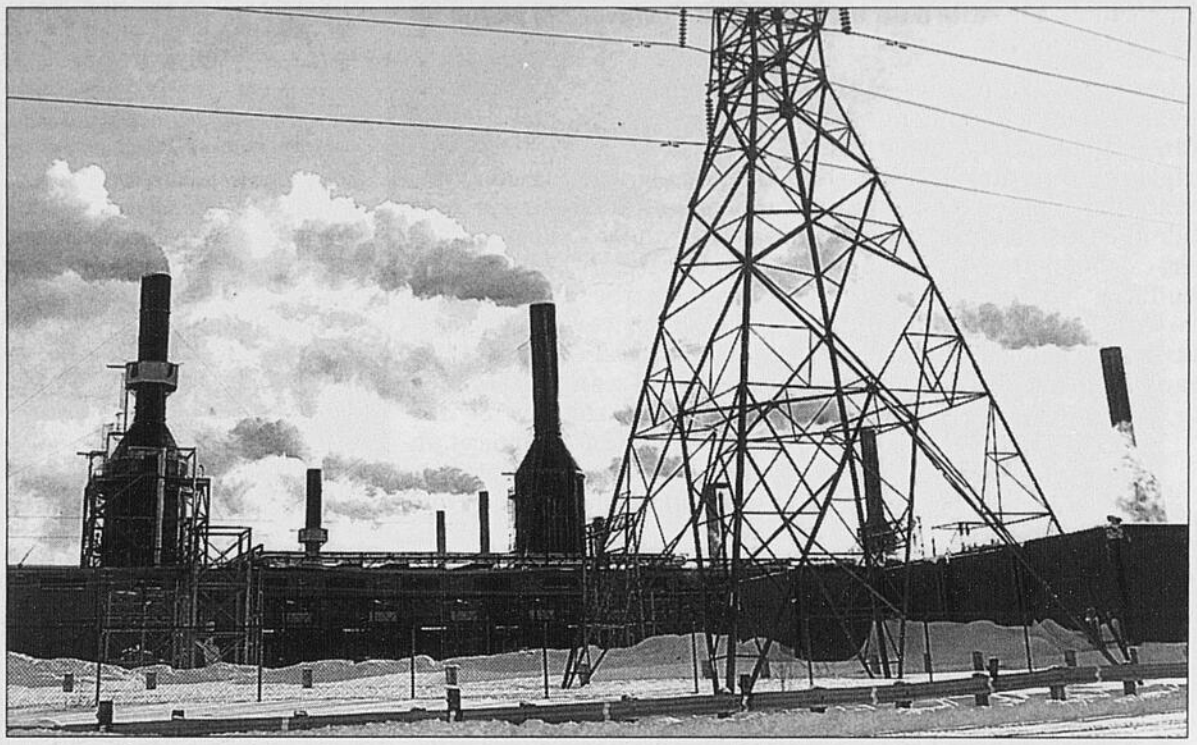
par Denis Bouchard

(DB) - Les malheurs offrent souvent un terreau fertile à la solidarité et aux échanges. C'est un peu dans cet esprit que le maire de Kitimat, en Colombie-Britannique, Rick Wozney, viendra rencontrer son homologue de Saguenay, Jean Tremblay, au début du mois de mars.

Les deux maires, bien que très éloignés territorialement, partagent un point en commun qui les unit plus que jamais ces temps-ci: Alcan. Tous deux subissent des décisions de la multinationale qui ébranlent leur économie.

«Il y a plein de sujets que nous voulons aborder sur la présence d'Alcan dans nos villes respectives. Au téléphone, le maire Wozney m'a laissé voir qu'il y a des insatisfactions à l'égard d'Alcan dans sa communauté.»

«Nous vivons notre part de problèmes, il sera bon de voir si nos expériences respectives peuvent nous apporter des réponses. Nous avons certainement beaucoup d'information à échanger», a noté le maire Tremblay.



CRAINTES - À Kitimat, l'aluminerie Alcan produit 272 000 tonnes métriques annuellement avec des cuves Söderberg à goujons horizontaux, construites en 1954. Comme à Jonquière (photo), on craint évidemment la fermeture des installations. (Archives)



Jean Tremblay (Archives)

Le maire Wosney a de quoi s'inquiéter, puisque l'aluminerie Alcan produit 272 000 tonnes métriques annuellement avec des cuves Söderberg à goujons horizontaux, construites en 1954.

Alcan exploite également dans la province un barrage hydroélectrique, à Kemano, une usine d'emballage alimentaire à Burnaby et des bureaux d'affaires à Vancouver.

Émissaire fédéral

Il n'y a pas que le maire Wozney qui rendra visite au premier magistrat de Saguenay. La ministre de l'Industrie et responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lucienne Robillard, viendra à Saguenay le 4 mars, question de prendre le pouls de la situation.

La ministre fédérale rencontrera, outre le maire de Saguenay, des représentants syndicaux d'Alcan et d'Abitibi-Consolidated et des intervenant d'autres horizons. Son collègue, André Harvey, verra également à lui faire rencontrer d'autres intervenants de la région.

«Je veux la sensibiliser à la situation économique de la région ainsi qu'à certains dossiers importants pour notre développement. Je lui soumettrai, entres autres, nos projets d'accueil des bateaux de croisières à La Baie et d'aménagement d'un parc industrialo-portuaire à Grande-Anse», dit-il.

Salaire du personnel politique

Le RCS veut des chiffres

par Catherine Delisle

(CD) - Le Regroupement des citoyens de Saguenay demande au maire Jean Tremblay de rendre public le salaire versé à son personnel politique et de donner des précisions sur les tâches et responsabilités de chacun des membres.

Le Regroupement, présidé par Christian Joncas, veut connaître l'ajustement de salaire de Michel Fortin, l'adjoint au chef de cabinet du maire, ainsi que celui de son attachée politique Francine Gobeil.

Christian Joncas veut aussi connaître l'horaire de travail de Francine Gobeil puisque les membres de son Regroupement disent la croiser régulièrement dans les centres commerciaux de la ville pendant les heures de bureau.

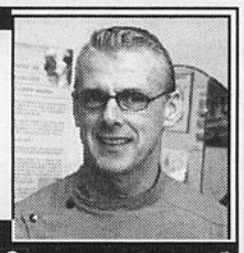
Par ailleurs, le Regroupement se demande quel but poursuit la ville en achetant du temps d'antenne au canal communautaire. Une autre question se rapporte à l'avocat Claude Gaudreault et aux honoraires de 1800 $ par mois que lui paie la ville. Enfin, il se demande combien coûteront aux contribuables les tables achetées par les élus pour la soirée de vendredi du Carnaval-Souvenir.

DENTUROLOGISTE

Votre sourire, une fois amélioré, vous donnera de l'assurance

SERVICE À DOMICILE

Jean-Yves Bouchard DENTUROLOGISTE
413, Racine, Chicoutimi - 545-1099
106, av. Louis-Hémon, Mistassini, 276-0701
(Clinique dentaire Marise Nadeau)



Pour ajouter du mordant, consultez un denturologiste

00560674



ESTHÉTIQUE
CORRECTION
des lèvres, des rides, des contours du visage
Pour elle et lui...
Contactez
Dr Guy Chamberland
Omnipraticien
CHICOUTIMI: Polyclinique du Saguenay • 874, boulevard Université #209
818-3623
ALMA: Clinique médecine générale d'Alma • 22, Melançon Est
818-3623
00569434

BOTOX Cosmétique RESTYLANE mc et PERLANE mc

ON NE CHOISIT PAS SON PASSÉ
MAIS ON PEUT CHOISIR SON REER



Et choisir de racheter dès la première année*
CPG OPTION GARANTIE

8,00% LA 5e ANNÉE
RACHETABLE AUX DATES D'ANNIVERSAIRE
1re année: 2,00%**
2e année: 2,10%**
3e année: 2,30%**
4e année: 2,50%**
5e année: 8,00%**

Pour déterminer l'option REER qui vous convient, rencontrez un conseiller de la Banque Laurentienne ou composez le 1 877 BLC-REER.

BANQUE LAURENTIENNE
OSEZ
www.banquelaurentienne.com/REER

*Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année. En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. **Taux moyen sur 5 ans de 3,355 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 12 février 2004. Les taux peuvent changer sans préavis.
00577927

Ancien hôtel de ville de Shipshaw

Le feu cause des dégâts évalués à 500 000 $

(NB) - L'ancien hôtel de ville de Shipshaw a subi des dommages importants à la suite d'un incendie dont l'origine n'a pas encore été déterminée.

Le sinistre a causé des dégâts évalués à un demi-million de dollars à la bâtisse et à la machinerie lourde qui y était entreposée, mais par chance, toute l'aile administrative a été épargnée grâce à un mur coupe-feu érigé en 1994.

«Cela aurait été une catastrophe, commente le conseiller municipal du secteur, Fabien Hovington, puisqu'on y retrouvait tous les dossiers relatifs aux citoyens depuis la fusion il y a deux ans.»



BOIVIN
NORMAND
nboivin@lequotidien.com

Édifice

En plus de son bureau et celui du représentant du maire, l'édifice abrite également les locaux du syndicat des cols blancs de Saguenay, le syndicat des brigadières, l'inspecteur municipal, la bibliothèque et le centre Mots-à-mot.

Si elle a été épargnée par les flammes, cette partie de l'ancien hôtel de ville a toutefois subi quelques dégâts par l'eau et la suie provenant du brasier, et restera fermée pour le reste de la semaine.

Selon le conseiller Hovington, les autorités municipales n'ont pas perdu de temps et ont mandaté une firme d'experts en sinistre pour procéder au nettoyage.

Origine

Les pompiers de Saguenay ont reçu l'appel à 2h09 et à leur arrivée, les flammes consumaient déjà la toiture.

Le feu s'est déclaré dans une section abritant un atelier mécanique et un garage muni de trois portes où étaient stationnés deux camions du service des incendies, une autopompe et un camion-citerne, deux rétrocaveuses, une camionnette et une gratte.

Pompe

À leur arrivée, les pompiers ont réussi à sortir leur équipement et ont pu utiliser la pompe pour combattre le feu. La citerne, quant à elle, semblait avoir subi des dommages et on a dû procéder à une inspection mécanique au cours de la journée d'hier, laquelle n'a finalement rien révélé de fâcheux. Elle sera remise en service dès qu'on l'aura débarrassé de toute la suie qui la recouvrait.

Quant aux rétrocaveuses et à la camionnette, elles ont été détruites, tout comme les murs les entourant.

La cause de l'incendie était toujours sous enquête hier en fin de journée mais les pompiers semblaient écarter l'intervention d'une main criminelle.

Taxes

Les citoyens de Shipshaw désirant acquitter leur compte de taxes devront se rendre au point de service de l'arrondissement de Jonquière au 2354 rue St-Dominique, et devront composer le 541-4511 pour rejoindre leur conseiller et l'attaché politique du maire.

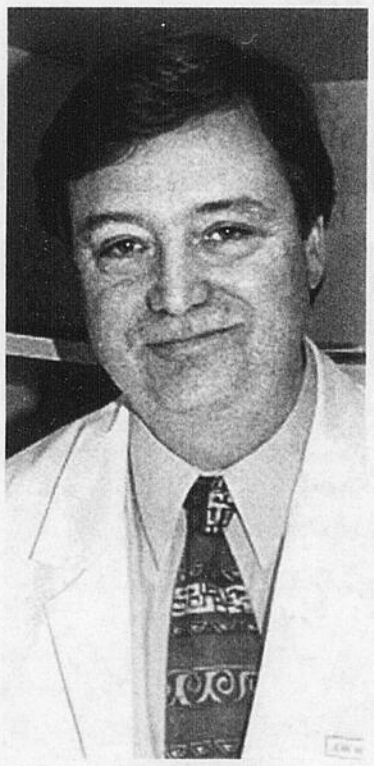


MATÉRIEL - Deux rétrocaveuses et une camionnette ont été complètement détruites par l'incendie.

(Photo Rocket Lavoie)

Dystrophie musculaire de Duchenne

Une découverte suscite l'espoir



Le Dr Jean Mathieu, directeur de la clinique des maladies neuromusculaires.

(Archives)

(CD) - Un traitement contre la dystrophie musculaire de Duchenne vient d'être mis au point par une équipe de chercheurs de Québec. Tous les espoirs sont maintenant permis.



DELISLE
CATHERINE
cdelisle@lequotidien.com

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'y a pas de concentration particulière de la maladie. Selon le Dr Jean Mathieu, directeur de la clinique des maladies neuromusculaires, on dénombre moins de dix patients atteints de la dystrophie musculaire de Duchenne dans la région. Ils sont âgés entre 12 et 35 ans. Grâce à cette découverte, il dit qu'on peut penser renforcer certains muscles chez les plus jeunes patients atteints, ce qui leur permettrait de marcher plus longtemps. Par contre, lorsque la maladie est trop avancée, il ne faut pas avoir d'attentes.

Les résultats des premiers essais cliniques effectués sur trois patients atteints de la dystrophie musculaire de Duchenne, dont un de la région, ouvrent donc la voie à un premier traitement contre cette maladie.

Pilotée par le Dr Jacques-P. Tremblay, du Centre de recherche du CHUL du Centre hospitalier universitaire de Québec, une équipe de chercheurs a mis au point un traitement expérimental basé sur la transplantation de cellules appelées myoblastes. Prélevées chez un donneur apparenté, ces cellules sont greffées dans un muscle de patients atteints. Les premiers essais cliniques sont concluants. On assiste donc à un départ prometteur pour le traitement d'une maladie génétique.

La première phase des travaux consistait à effectuer 25 injections de cellules saines dans un centimètre cube de muscle d'un patient atteint de dystrophie. La prochaine étape du projet de recherche sera d'injecter des cellules saines dans un muscle complet à l'aide de plusieurs centaines d'injections afin de vérifier si la technique permet au muscle de retrouver sa force.

Les dystrophies musculaires sont un groupe de maladies héréditaires qui provoquent un affaiblissement progressif des muscles. La forme de Duchenne atteint un garçon sur 3500. Actuellement, il n'existe aucun traitement pour contrer cette maladie. L'équipe du Dr Tremblay est la seule au monde à avoir mis au point un traitement contre cette maladie. Sa nouvelle technique offre un espoir intéressant pour les patients atteints de dystrophie de Duchenne, mais aussi pour plusieurs autres dystrophies dont la transmission est récessive.

Hôpital de Jonquière et Agence de santé

La rencontre satisfait André Bouchard

par Catherine Delisle

(CD) - D'ici à quelques semaines, le président du Mouvement Accès santé, André Bouchard, s'attend à ce que la mission de soins de court séjour de l'Hôpital de Jonquière soit enfin clarifiée.

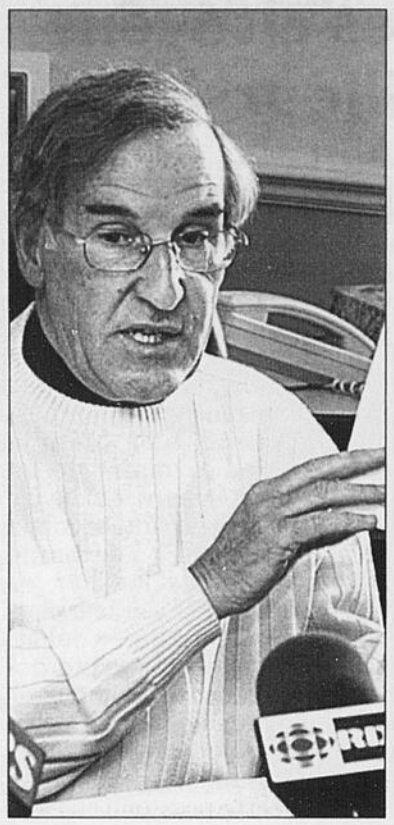
Lorsqu'il a rencontré pour la première fois hier le nouveau PDG de l'Agence de santé, Sylvain Gagnon, en compagnie des membres de son exécutif, André Bouchard ne s'attendait pas à recevoir des réponses toutes faites. Selon lui, le PDG a toutefois fort bien compris que la mission est loin d'être claire et qu'il faudra que la situation soit corrigée.

Les membres de l'exécutif ont passé tout près de deux heures en compagnie de Sylvain Gagnon lui expliquant en long et en large les problèmes qui affectent l'hôpital de Jonquière depuis maintenant des années. «On le sent au parfum de la situation. Surtout, on sent qu'il nous respecte, car il a pris tout le temps nécessaire pour nous écouter», confie-t-il.

Un temps nouveau

L'arrivée du nouveau PDG marque le début d'un temps nouveau, selon André Bouchard. Non seulement le climat s'améliore, mais il est persuadé que son attitude va contribuer à faire aboutir des ententes dans le dossier de la dispensation des soins et que tout le réseau régional en bénéficiera. «En tout cas, on a l'obligation de réussir», dit-il.

André Bouchard dit comprendre que la nouvelle loi 25 et la philosophie qui anime le ministre forcera le réseau à s'entendre et à établir des corridors de services avec les voisins. «Tout est consigné dans la loi. Il faudra qu'elle soit respectée», dit-il.



André Bouchard (Archives)



Sylvain Gagnon (Archives)

CLSC de La Jonquière

Pas question de déménager

par Catherine Delisle

(CD) - Qu'on ne s'y trompe pas! Il n'est pas question de déménager le CLSC de La Jonquière dans l'ancienne centrale policière de la rue Montfort.

Le conseiller Fabien Hovington, membre du comité exécutif de la ville, tient à mettre les pendules à l'heure. Il dit avoir reçu des plaintes de gens croyant qu'on voulait déshabiller Pierre pour habiller Paul. Or, la ville n'a pas cédé la bâtisse au Carrefour de la santé pour que le CLSC s'y installe. Ce n'est pas dans les projets.

Les nouveaux espaces maintenant disponibles grâce à la centrale policière permettront d'assurer l'offre de services du Carrefour de santé sur les plans administratifs et cliniques ou par du développement. Cette acquisition permettra aussi d'ajouter des espaces de stationnement au parc actuel puisqu'il est nettement insuffisant pour la clientèle et les employés.

Selon la directrice générale du Carrefour, Lucille Dumont, il est aussi question d'offrir une partie des espaces à des organismes communautaires en lien avec ses différentes missions.

Rappelons que les autorités municipales ont cédé gratuitement l'édifice au conseil d'administration du Carrefour de santé au détriment de la Coopérative funéraire. Il reste maintenant à régler le processus légal de l'acquisition du bâtiment.

L'ancienne centrale est intéressante pour le Carrefour en raison de sa situation géographique. Elle se trouve dans le quadrilatère de l'hôpital et du centre de réadaptation en déficience physique.

SERVICE ÉLECTRO MÉNAGERS SAGAMIE
980, boul. de l'Université
Chicoutimi
418-543-0267
800-463-9864
SEUL DÉPOSITAIRE INGLIS
KitchenAid
Dépôt de service autorisé
Inglis Admiral Whirlpool ROPER WOODS
Service de pièces de toutes marques
00572125



André Tremblay
Propriétaire

Recherche transporteurs

Sentier Nouveau est à la recherche
d'accompagnateurs pour personnes atteintes de cancer.

Exemples de compensations:

De Chicoutimi à Chicoutimi =	9 $
De Jonquière à Chicoutimi =	15 $
De La Baie à Chicoutimi =	15 $
De Jonquière à La Baie =	24 $

Non déductible d'impôt car cette aide est reconnue comme du bénévolat.

Sentier Nouveau: 699-0009
00578318

Sachez flairer l'oiseau rare

REER

Vous cherchez un produit **REER** différent
qui se distingue par son audace et sa flexibilité?



Le voilà, nous l'avons créé!

CPG Option gagnante

- Taux avantageux dès la première année
- Possibilité de convertir le 33e mois

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
3,05 %	2,50 %	2,00 %	3,30 %	6,30 %

Taux établis selon la situation du marché en date du 30 janvier 2004. Offerts à titre indicatif seulement.

JUSQU'AU 1ER MARS 2004

Parlez-en aujourd'hui avec votre conseiller Promutuel!

ASSURANCE
SÉCURITÉ FINANCIÈRE
SERVICES FINANCIERS

Siège social
Hébertville • 344-1565/1 800 463-9646
Bureaux principaux
Alma • 662-6595/1 800 827-6595
Chicoutimi • 543-3291/1 800 463-7902
Bureaux de service
Chibougamau • 748-2613
Dolbeau-Mistassini • 276-8118
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix • 349-2771
Roberval • 275-4524
Saint-Bruno • 343-3414
Saint-Cœur-de-Marie (Alma) • 347-5222
Saint-Félicien • 679-1324

PROMUTUEL DU LAC AU FJORD
www.promutuel.ca
Promutuel du Lac au Fjord est une société mutuelle d'assurance générale et un cabinet de services financiers.
00577716

ÉDITEUR: Guy Granger
ggranger@lequotidien.com

RÉDACTEUR EN CHEF: Michel Simard
msimard@lequotidien.com

ÉDITORIAL

Défusions : les citoyens ont la tête ailleurs!

On l'avait presque oublié, celui-là! Le dossier des défusions municipales refait surface, alors que le scandale des commandites prend la place laissée vacante dans la presse par l'opération de «réingénierie» de l'État québécois. Au plan local, les fermetures d'usines décrétées presque simultanément par Abitibi-Consolitated et Alcan continuent de faire la Une des médias.



NÉRON
CAROL
cneron@lequotidien.com

Dans un tel contexte, où l'inquiétude, la colère et la frustration, font partie des préoccupations quotidiennes, on comprend fort bien la position de l'ex-maire de La Baie, Réjean Simard, qui invite le gouvernement québécois à patienter jusqu'à l'automne 2004 avant de déclencher les référendums appelés à trancher définitivement dans le débat. L'intervention du principal porte-parole des défusionnistes baieriverains s'inscrit dans la foulée d'une rumeur dont Le Soleil faisait état récemment, voulant que Québec demande aux citoyens de se prononcer dès le mois de juin prochain. Jean Charest en personne a toutefois démenti cette possibilité...

À bout de souffle et d'arguments

Dans le Haut-Saguenay, le mouvement défusionniste donne l'impression d'être à bout de souffle. Face aux récents coups de théâtre affectant le développement, les arguments militant en faveur d'un retour en arrière ne tiennent plus guère la route. L'heure est à la mobilisation et au regroupement des forces. Les Baieriverains prêchant en faveur d'un retour en arrière sont rattrapés par la réalité économique. Que les référendums aient lieu au début de l'été 2004 ou à l'automne ne devraient pas changer grand chose à la donne actuelle. Les gens ont d'autres préoccupations en tête que le désir de revenir à l'ancienne structure municipale.

Ce constat apparaît d'autant plus évident que la grande fusion dans le Haut-Saguenay semble sur le point de compléter, avec succès, la difficile période de transition amorcée il y a deux ans. Certes, les rues sont surchargées de neige et le festival des nids de poule connaît un succès fulgurant! Ceci dit, ce problème récurrent n'est pas unique à Saguenay. À chaque hiver, durant les redoux, toutes les grandes villes de la province sont affectées par le phénomène. C'est l'ensemble de l'infrastructure routière, régionale et provinciale, qu'il faut en effet revoir. Dès qu'elle sera amorcée, l'opération va coûter des milliards de dollars sur une période d'au moins 20 ans. D'où l'importance d'une intervention fédérale directe dans les municipalités. Mais, pour l'heure, là n'est pas la question.

Le temps arrange bien les choses

Le fait est que la fusion municipale, à Saguenay, ça fonctionne. Bien sûr, il y a encore des déceptions (il y en aura toujours) comme dans le secteur du parc des maisons mobiles près de l'Usine MDF, dans l'arrondissement de La Baie. Il en faudra davantage cependant pour permettre aux défusionnistes baieriverains de sortir victorieux d'un référendum.

Les sceptiques sont confondus, ce qui prouve la véracité de l'adage voulant que le temps arrange bien les choses. Jean Tremblay semble sur le point de se découvrir (enfin!) une vocation de régionaliste. N'a-t-il pas décidé de favoriser Saint-Bruno au détriment de sa ville, dans le dossier de la construction de l'Usine Lactoval ? En adoptant cette position, le maire de Saguenay a tenu tête à la ministre Françoise Gauthier. Celle-ci, croit-on savoir, aurait nourri un penchant assez prononcé pour l'arrondissement de Jonquière.

D'autre part, même s'il n'est toujours pas à l'abri de la critique relativement à la manière carrée avec laquelle il s'y prend pour défendre ses points de vue, Jean Tremblay représente somme toute un bon défenseur des intérêts de sa ville et, partant, de la région, face aux centralisateurs de Québec et d'Ottawa. La position qu'il a défendue, non sans une certaine maladresse il est vrai, dans l'affaire de la représentativité de Saguenay au sein de la Conférence régionale des élus (CRE) est citée en exemple ailleurs en province, notamment par les maires de Trois-Rivières et de Lévis; tous deux entendent bien d'ailleurs s'inscrire dans la voie tracée par leur collègue du Saguenay.

Le contexte économique continue de jouer contre les intérêts des défusionnistes baieriverains, qui pourraient bien être mis, dès l'été prochain, devant une incontournable évidence, à savoir qu'ils ont perdu la bataille avant même de l'avoir vraiment entrepris.

Le citoyen... par dessus bord!



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Les «commandites», ou la banalisation du vol

Depuis plus d'une semaine, le Canada carbure au rythme du scandale des commandites: 100 millions $ empochés par les amis du régime en place sous prétexte de services rendus à la collectivité. À ce qui est déjà inacceptable s'ajoutent, à rebours, les quelque 2 milliards $ engloutis dans un autre faramineux scandale, celui du fameux programme d'enregistrement des armes à feu, sans oublier les 43 milliards de dollars $ de l'assurance-emploi, l'Auberge Grand-Mère, Cinar, la Canadian Steamships Lines... Un trou sans fond, vous dis-je, creusé sous les bons auspices du Parti libéral du Canada, depuis son arrivée au pouvoir en 1993.

Dans le beau langage de la grande société parisienne, on appelle cela plus suavement, une gabegie, c'est-à-dire un gaspillage démesuré des deniers publics, fruit d'une gestion criminelle et d'une administration dissolue. Faudrait rappeler à M. Paul Martin que Nicolas Fouquet, une sorte de ministre des Finances sous Louis XIV, a été déchu de ses fonctions et emprisonné pour semblables méfaits en un temps où les moeurs et la morale glorifiaient pourtant cette sorte de façon de faire.

André Harvey

Invité à deviser sur ce dernier détournement de fonds publics, le député libéral de Chicoutimi, André Harvey, n'a pas trouvé autre chose à dire que c'était là «une expérience positive qui va nous forcer à être plus rigoureux », et que «la perfection n'est pas de ce monde». Expérience positive? Qui parle de perfection?

Voilà bien l'origine du scandale: la banalisation du vol dans le langage de ceux pourtant chargés d'être blancs comme neige, autant dans le geste que dans les apparences; ce qui revient à cautionner la prévarication, la concussion et le péculat, tant que l'auteur ne s'est pas fait prendre une première fois la main dans le sac, une morale pour le moins critiquable qu'il m'est impensable de cautionner. Tentez d'expliquer maintenant la différence à ceux et celles qui volent l'aide sociale, l'assurance emploi ou la CSST, aux étudiants qui trichent dans leur déclaration des prêts et bourses, aux fraudeurs de tout acabit qui n'ont que cette source de revenus pour boucler les fins de mois. Allez-y!

Passage nécessaire

Parce que devenue une sorte d'épiphénomène de société à force d'avoir laissé le système se gangrener, la corruption, quand elle se manifeste chez nos élus qui se sont laissé intoxiquer par le pouvoir, nous est donc présentée aujourd'hui comme un passage nécessaire avant d'accéder à quelque chose de meilleur.

Je regrette, mais je ne suis pas d'accord avec cette vision des choses! C'est, de deux choses l'une: ou le Premier ministre Paul Martin n'a réellement rien su de ce fabuleux jeu de passe-passe, alors qu'il était au premier titre responsable du ministère des Finances, ou il savait fort bien et il nous ment effrontément.

Dans un cas comme dans l'autre, lui et son Parti ne sont plus éligibles pour mener les destinées de ce pays pour les quatre prochaines années! Point à la ligne.

Russel Bouchard,
Saguenay.

CHRONIQUE

Jacques Parizeau rend la politique encore plus noble



VASTEL
MICHEL
mvastel@lequotidien.com

Hier, j'ai décidé de prendre congé de la politique fédérale. Je commençais à me sentir puant comme au sortir d'une soue à cochons. Hier, je me suis fait plaisir. Je me suis vautré dans le documentaire de Francine Pelletier sur Jacques Parizeau pour me rappeler à quel point la politique peut être noble et honorable.

Hier, j'ai voulu nous laver de l'insulte de ceux qui prétendent que les politiciens du Québec sont corrompus et corruptibles. Certes il y en a, mais on n'en trouvera pas beaucoup au Parti québécois. La corruption, quand il en est, touche généralement ceux qui vont vendre leur loyauté à Ottawa. Ce documentaire, « Monsieur « (Macumba International), comme l'autre sur René Lévesque et Pierre Trudeau, «The Champions« (CBC), prouvent éloquemment que le Québec n'a pas à avoir honte de ses politiques ni de leur façon de faire de la politique...

C'est un tendre regard que Francine Pelletier pose sur Jacques Parizeau pendant cette heure qui passe trop vite. L'homme l'intimidait manifestement et lui était sur sa réserve. Réalisatrice et sujet se sont apprivoisés pendant une année de tournage dans les vignobles de France, à Montréal et sur la ferme des Cantons de l'Est. Il en ressort un grand homme, d'autant plus grand qu'il affiche un incorrigible « entêtement à garder la tête haute... »

J'ai eu un jour l'impudence de le comparer à Pierre Elliott Trudeau – qui fut son ami d'ailleurs. À ma grande surprise, il ne protesta pas. Dame ! Il l'admirait, comme on admire un adversaire à sa mesure. Il se contenta d'apporter une savoureuse précision : « J'ai trouvé assez remarquable son sens de l'État, sauf que je ne le plaçais pas au même endroit ! »

René Lévesque

Les Canadiens anglais jetaient un regard un peu condescendant sur René Lévesque. Il personnalisait tout ce qu'ils pensent des Québécois : trop passionné pour être dangereux, il fumait en public, il aimait les femmes, il ne faisait pas «chef d'État» - il n'y aurait donc pas d'État du Québec avec lui. Par contre Jacques Parizeau est tout ce que les Anglais admirent et Francine Pelletier le fait très bien ressortir. « Le plus aristocrate de nos premiers ministres, le plus sûr de lui », dit-elle.

Après ses études à la London School of Economics – dont il revint diplômé d'ailleurs, contrairement à Trudeau ! – Jacques Parizeau est convaincu qu'il n'est pas seulement né pour faire de grandes choses. Il sait qu'il va faire de grandes choses...

Parizeau est donc conscient de sa supériorité : « Une sorte de libéralisation de l'esprit, d'ouverture de l'esprit, une très grande curiosité intellectuelle (...) Une culture assez étendue. Une habitude de l'argent. Si on me demande de résumer ça : je suis un bourgeois et j'en suis très fier. » Quel homme peut avoir le culot d'affirmer ainsi sa supériorité sur les autres sans qu'on ait envie de le traiter de vaniteux. « Je suis un terrible arrogant », dit-il encore dans un grand éclat de rire.

Alice

L'homme n'était certainement pas « né pour un petit pain ». Il éprouvait même quelque difficulté, revenant d'Europe, à s'identifier à ce petit peuple du Québec. Et il est touchant de l'entendre raconter comment sa conjointe, Alice, immigrante d'origine polonaise, l'a converti au nationalisme. « Elle m'a fait découvrir ce que c'est que l'appartenance », dit-il.

Bien sûr, Francine Pelletier s'était engagée sur une fausse piste. Elle voulait savoir comment cet homme, « né pour réussir », composait avec l'échec. C'était une fausse piste puisque Jacques Parizeau refuse de s'épancher sur le passé, aussi douloureux fût-il.

Il accepte donc, avec bien des grognements, de revenir sur le discours du 30 octobre 1995 et cette petite phrase sur « l'argent, pis des votes ethniques... » Je vous avoue que, l'ayant entendu dans un studio de télévision, ce soir-là, cela ne m'avait pas particulièrement choqué. En fait, douze jours plus tôt, j'avais rappelé le résultat des élections fédérales de 1993 dans Côte Saint-Luc et Hamstead où le candidat du Bloc québécois avait obtenu 0 (j'ai bien dit zéro!) vote dans 21 bureaux de scrutin, et un ou deux votes dans beaucoup d'autres, face à des résultats de 250 à 300 votes pour la candidate libérale...



Jacques Parizeau

Esprit tribal

L'instinct tribal n'est certainement pas l'apanage des Québécois pure-laine. Et c'est de cela que Jacques Parizeau avait voulu parler. Il avait exposé un fait, constamment illustré, élection après élection. Il ne s'en excusera pas, n'ayez crainte. C'est très catholique de s'accuser, de se repentir, et de faire son acte de contrition. « Je laisse cela à votre religion », conclut le « terrible arrogant ».

Ce qui a le plus blessé Monsieur, ce n'est pas tant l'anathème de ses compatriotes, les bien pensants « la bouche en cul de poule », mais le fait qu'au Canada anglais, on l'ait traité de fasciste : « Je n'ai jamais foutu personne en prison, moi ! C'est Trudeau, rappelle-t-il, qui a fait emprisonner 500 Québécois en 1970 et qu'on encense comme un grand démocrate. » Quand il enrage, Parizeau peut être cinglant, même dans ce documentaire tout en douceur...

Aristocrate, bourgeois, terriblement arrogant et toujours fier, Jacques Parizeau jouera désormais les « aumôniers », de ceux qui reviennent « chaque fois que ça a l'air de se détériorer. » À bon entendeur péquiste, salut !

Voilà donc pourquoi j'ai voulu prendre mes distances avec la politique fédérale, les affaires à Ottawa, les petits débats mesquins à Québec. J'avais besoin de me rappeler à quel point le Québec produit de grands politiques. D'ailleurs, si les Canadiens anglais détestent tant Jacques Parizeau, c'est parce qu'ils l'ont craint!

Merci à Francine Pelletier de l'avoir si bien montré. Pour se réconcilier avec la politique, il faut voir, ce soir, à 20 heures, à Télé-Québec.

Et surtout, j'espère que beaucoup de Canadiens anglophones le verront, mardi prochain, à 19 heures, à l'antenne de CBC. Francine Pelletier dit que cette version anglaise, forcément tournée à un autre moment, révèle « un Parizeau décidément plus tendre. » Si au moins cela pouvait amener les Canadiens anglais à réviser leur jugement sur les politiciens du Québec, quel beau cadeau Monsieur nous aurait-il fait alors...

L'HUMEUR DU TEMPS

Faut pas prendre les gens pour des idiots!



GAUDREAULT
SYLVAIN
sgaudreault@lequotidien.com

Je suis d'un naturel assez paisible. Mais, en ce qui concerne le scandale des commandites, je ne trouve pas assez de mots pour exprimer ma colère. Fureur? Courroux? Même la langue française s'épuise face à cette infamie sur laquelle l'actualité ajoute quotidiennement des faits nouveaux. En outre, on ne sait plus de quel côté prendre cette affaire tellement les grilles d'analyse sont nombreuses.

Commençons par le fond de l'histoire, soit l'astuce employée par le gouvernement fédéral, depuis 1995, pour convaincre les Québécois que le Canada est le «plus meilleur pays au monde».

Premièrement, il s'agit d'un échec stratégique lamentable car les plus récents sondages n'ont jamais été aussi favorables à la souveraineté. Deuxièmement, il faut vraiment considérer les Québécois comme des abrutis pour croire qu'ils vont se laisser berner aussi facilement par le nom «Canada» affiché à tous les coins de rue.

La propagande était aussi utilisée dans l'empire soviétique et elle n'a pas empêché les gens de renverser le Mur de Berlin. Les Québécois ne sont pas des cons. Un mouvement de masse, une tendance lourde, n'est pas stoppée par une campagne publicitaire de premier niveau.

Fraude

Le rapport de la Vérificatrice générale, Sheila Fraser, relève du scénario de film d'horreur. Il indique que le programme des commandites a distribué 250 millions $ sans aucune règle précise à des événements choisis arbitrairement. Au passage, des firmes de publicité proches du Parti libéral se sont graissées la patte pour 100 millions $ en commissions et honoraires. C'est à vomir!

Pendant que les petits amis du régime Chrétien, digne des républiques de bananes, se vautraient dans les fonds publics, quel discours nos «honorables» ministres — en premier lieu Paul Martin — nous incrustaient dans le ciboulot? Déficit zéro! Coupures! Il faut se serrer la ceinture! Un seul mot résume cette incurie: honte.

Avec les besoins criants dans les secteurs de l'Éducation, de la Santé, de la Culture et des Travaux publics, notamment, cette honte doit s'étendre à tous les responsables de ce scandale et à ceux qui tentent de le banaliser à des fins partisanes, comme Daniel Giguère, qui parle de «quelques nuages dans l'atmosphère» et d'André Harvey qui y va d'une métaphore douteuse en comparant le Parti libéral à une équipe de hockey. Bravo.

Arrogance

Oubliez de déclarer seulement 500 $ dans votre rapport d'impôt et le fisc vous poursuivra jusque chez vous. Au travail, une pièce justificative est nécessaire pour se faire rembourser le moindre déplacement ou la poutine gobée sur le pouce entre deux réunions. Dans la cour des libéraux fédéraux, qui gèrent l'État comme s'il leur appartenait, les règles ne sont pas les mêmes.

L'arrogance du pouvoir permet n'importe quoi, comme de falsifier des factures, photocopier des rapports et même contourner les règles pour acheter des avions jugés non essentiels. On se croirait plongé à la fin du 19e siècle, alors qu'un enchevêtrement d'intérêts privés et publics dans les compagnies de chemin de fer ont présidé à la naissance élogieuse de la fédération canadienne.

Cynisme et intolérance

En plus de commentateurs peu scrupuleux de leur responsabilité comme leader d'opinion, voilà qu'un ministre affirme : «C'est un problème québécois, et j'imagine que c'est ainsi qu'ils font de la politique là-bas». Hé! Ho! La loi sur le financement des partis politiques a été adoptée au Québec en 1978 et elle est encore perçue comme précurseur dans l'assainissement des mœurs politiques. Dans cette brillante citation, remplacez le mot «Québécois» par «Juif», «Nœir» ou «Arabe» et vous aurez la démission du ministre. Mais, quand on parle du Québec...

Malgré ce cauchemar, le pire est ailleurs. Ce scandale a un effet dévastateur sur la mobilisation des citoyens à l'égard de la politique. Que dire au prochain démagogue venu qui clamera que les politiciens sont tous des voleurs? Quel argument servir aux électeurs qui désertent le scrutin le jour des élections? L'affaire des commandites éteint mille ans d'efforts pour lutter contre la tendance à la baisse de la participation électorale. Quelle alternative nous reste-t-il, sinon se demander ce que l'on fait encore dans ce foutu pays?

Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Deux écoles visées par le couperet

ALMA (MSH) - La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean procédera vraisemblablement, dès l'été prochain, à la fermeture de deux écoles de niveau primaire, soit Notre-Dame-du-Rosaire de Lamarche ainsi que Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon.

C'est lors de la dernière assemblée du conseil des commissaires, mardi soir dernier, que la décision d'aller en consultation publique quant à l'avenir des deux établissements a été adoptée à l'unanimité. La décroissance démographique, explique la présidente de la commission scolaire, Josée Bouchard, constitue la principale raison de ces fermetures.



St-HILAIRE
MARC
msthilaire@lequotidien.com

«Actuellement, à Notre-Dame-du-Rosaire, ils ne sont que 17 élèves et l'an prochain, ils seront 12 selon les perspectives. À Sainte-Hélène, ils passeront de 27 étudiants à 22 ou 23 en septembre 2004. Lorsqu'on est rendu à ce point-là, il faut agir.»

La loi prévoit donc qu'une consultation soit menée auprès de la collectivité, question de recenser les diverses opinions qui pourraient influencer la décision finale des commissaires, laquelle sera annoncée le 16 mars prochain. On peut toutefois être pratiquement certain du résultat qui se dessine, selon la porte-parole.

«Il y a déjà des échanges qui se font de Notre-Dame-du-Rosaire vers l'école primaire de Saint-Léon», indique Josée Bouchard qui termine en signalant que la réforme imposée par le ministère de l'Éducation nécessite un travail d'équipe entre les enseignants, ce qui est pratiquement impossible dans des écoles comme les deux dont il est question.

«De plus, nous avons considéré les aspects culturel et sportif pour prendre notre décision», termine-t-elle en promettant que des rencontres auront lieu avec le comité de parents ainsi qu'avec le syndicat enseignant.

Déménagement

L'avenir de l'école primaire Arc-en-Ciel a également été abordé lors de la séance de cette semaine. Institution à caractère alternatif, Arc-en-Ciel propose un projet unique dans la commission scolaire alors que les parents d'élèves s'engagent à contribuer activement au développement des enfants.

Mardi soir, les commissaires ont signifié qu'on devra prendre une décision en ce qui concerne le futur de l'établissement qui aurait besoin d'une cure de rajeunissement estimée à un demi-million $.

Regroupant des élèves de différents secteurs d'Alma, l'école Arc-en-Ciel pourrait donc être déménagée du bâtiment Fredeau-Duchesne d'Isle-Maligne vers l'aile Gauthier de l'école secondaire Camil-Lavoie. Le fait qu'un projet de radio étudiante concerne à la fois Jean-Gauthier et Arc-en-Ciel pourrait par ailleurs être considéré lorsque viendra le temps de faire les choix, conclut la présidente.

La fermeture définitive de l'école Arc-en-Ciel ou le statu quo font partie des solutions envisagées par la commission scolaire.



FERMETURE - L'école Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon est l'un des deux établissements visés par des projets de fermeture au sein de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

(Photo Steeve Tremblay)

Réfection de deux écoles de village

Saguenay et Lac-Saint-Jean se partageront 175 000 dollars

par Normand Boivin

(NB) - Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean vont se partager 175 000 $ pour la réfection de deux écoles de village sur leur territoire. L'école St-Louis-de-Gonzague, de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, touchera 90 000 $ et Marie-Médiatrice, dans Dubuc, obtient 85 000 $.

L'argent servira à des travaux de restauration de la toiture et des fenêtres.

Il s'agit de sommes supplémentaires dégagées par le ministre de l'Éducation Pierre Reid dans le cadre de son programme de maintien de la dernière école de village. L'automne dernier, celles accueillant moins de 100 élèves de niveau primaire au 30 septembre 2002 dans des municipalités de moins de 25 000 habitants avaient été invitées, par le ministère, à soumettre des projets de réfection reliés à leur architecture. À l'échelle nationale, ce sont 2 millions de dollars que se partageront 35 écoles francophones et 3 écoles anglophones réparties dans 31 commissions scolaires, pour la réalisation de ces travaux.

L'école Jean-Gauthier de Saint-Coeur-de-Marie, dont les parents réclament des investissements importants (1,8M$), n'est pas touchée par cette annonce car il s'agit d'un établissement de niveau secondaire.

Coiffure Beaugars
pour hommes
332 Bégin, Chicoutimi
543-2268
Avec ou sans rendez-vous!
Mélanie Nancy Élaine
00577573

« Brisons l'isolement.... Développons l'entraide! »
Centre de Prévention du Suicide 02
Intervention téléphonique
Jour et nuit - 7 jours :
(gratuit - confidentiel)
Saguenay: (418) 545-1919
Lac-St-Jean: 1-866-APPELLE (277-3553)
00577054

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-02-18

1er numéro	2e numéro	3e numéro
567534	486186	946619
25 000 $	50 000 $	100 000 $

décomposables

Numéros "Télé"
597897 759007 829201
non décomposables

NUMÉRO BONI 01

Loto 649 — Tirage du 2004-02-18
21 22 26 27 40 47
Complémentaire: (03)

Québec 49 — Tirage du 2004-02-18
08 15 16 18 40 49
Complémentaire: (09)

Banco — Tirage du 2004-02-18 — Banco Spécial
01 03 06 15 17 20 26 33 36 46
47 52 53 56 57 60 62 65 66 69

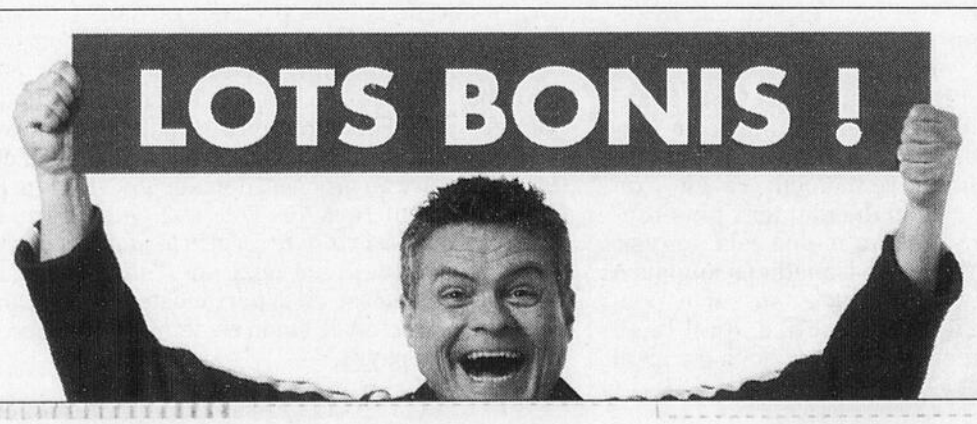
La Quotidienne — Tirage du 2004-02-18
3 4
513 6332

Extra — Tirage du 2004-02-18
NUMÉRO
817055

00578193

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX



L'OURS CHANCEUX
TIRAGES DES LOTS BONIS DU 5 AU 26 FÉVRIER.
Surveillez votre numéro boni !
Beaucoup de chances d'être chanceux !
18 ans+
00578192

Jacques Côté y sera

Une commission parcourra la circonscription d'Ungava

par Gilles Normand

La Commission des institutions parcourra l'immense circonscription de l'Ungava, du 22 au 26 février, pour y mesurer les perspectives d'avenir de la politique de développement du Nord-du-Québec et des ententes signées entre le Québec et les nations crie et inuite.

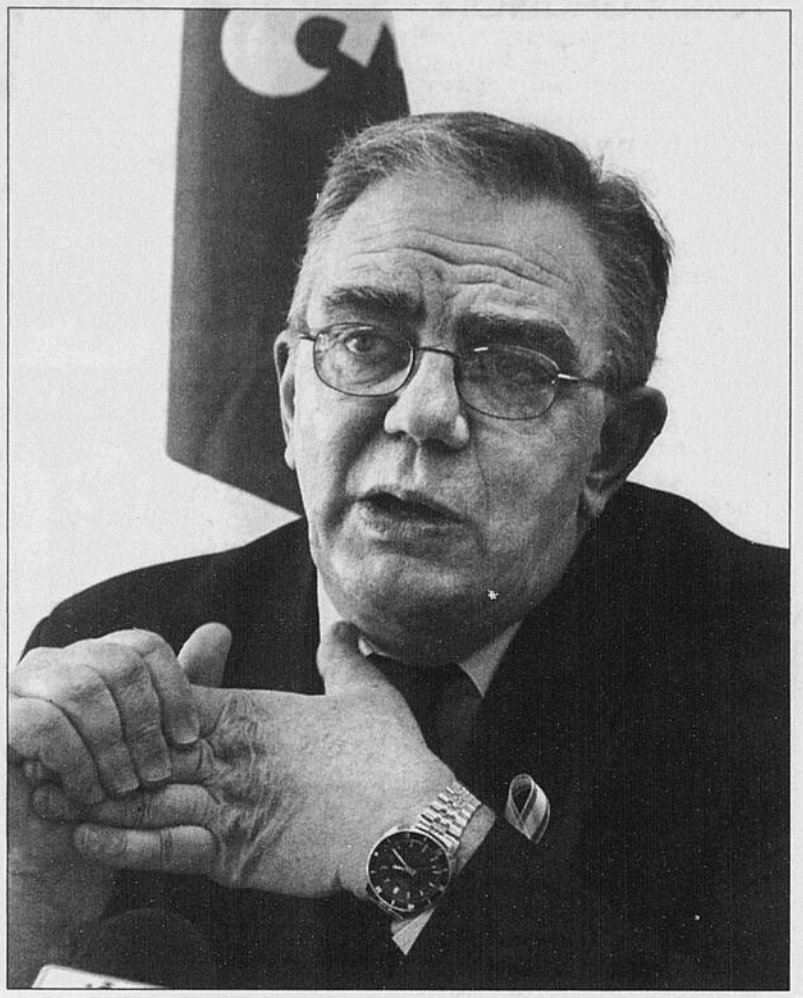
Cette mission bipartite, présidée par le député péquiste de Richelieu, Sylvain Simard, sera composée de sept autres députés (Lise Thériault, Yvan Bordeleau, Bernard Brodeur et Pierre Moreau, pour le PLQ, et Jacques Côté, Michel Létourneau et de Daniel Turp pour le PQ), répond à un mandat d'initiative soumis par M. Létourneau, député d'Ungava et responsables des Affaires autochtones et du développement du Nord québécois pour l'opposition officielle. Deux autres personnes participeront aux travaux : le secrétaire de la Commission des institutions et chargé de mission, Louis Breault, et l'attaché politique de M. Létourneau, Luc Ferland.

Il s'agit d'une première au Québec, dans cette immense région qui correspond en étendue à 55% du territoire québécois. Trois groupes se la partagent : les Jamésiens (Blancs de la Baie James), les Cris et les Inuits.

Travail

La mission comportera une série de séances de travail et de visites sur le terrain, dans les villes de Chibougamau, Radisson, Kuujjuaq, Oujé-Bougoumou (habitée par des Cris), ainsi qu'au chantier Eastmain-Rupert qui emploie actuellement 1300 personnes dont 400 Cris. Le nombre de travailleurs doublera dans l'année qui vient, prévoit le député Michel Létourneau.

Les membres de cette commission parlementaire itinérante se pencheront sur la mise en oeuvre des projets suivants : la paix des Braves, les projets hydroélectriques d'Eastmain, le mode de vie traditionnel et l'adaptation du régime forestier, la création de la société de développement crie, la création du Conseil Cris-Québec sur la foresterie et la création du Conseil cri sur l'exploration minérale en fonction depuis mars 2002; Sanarrutik, qui est une entente avec les Inuits sur le développement du réseau de parcs nordiques et les infrastructures du transport terrestre et maritime.



CONSULTATION - Le député Jacques Côté sera de la Commission des institutions qui parcourra l'immense circonscription de l'Ungava, du 22 au 26 février.
(Archives)

Les parlementaires s'intéresseront aussi aux aspects suivants de la mise en oeuvre des deux ententes : éducation, santé, formation de la main-d'oeuvre, développement communautaire, organisations et institutions politiques cries et inuites, défi démographique et condition féminine et enfance. Ils feront ensuite rapport au Parlement.

Spéciaux voyages
voyagesgilbert.com
00576576

TEL-AIDE
695-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit
00574941

REER
RENDEMENT
EFFICACITÉ
ENRICHISSEMENT
RETRAITE
Conférence gratuite offerte par les spécialistes en gestion de placement
Mercredi 25 février, 19 heures
Norbourg Capital inc.
Cabinet de services financiers
255, Racine Est, bureau 850
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
La création du capital
Une collaboration de
EVOLUTION
Les fonds de classe mondiale d'ici.
Cette publicité est payée en partie par les Fonds Évolution inc.
00577980

Richard Duchesneau
Vice-président-directeur régional
Représentant en épargne collective
Conseiller en sécurité financière autonome
12 places disponibles
POUR RÉSERVATION
693-8611
1-877-693-8611

Méga Vente des Glaces
Jusqu'au 22 février
Addition-Elle
Dernière chance, lot de vêtements à 9,99 $, 14 $ et 19,99 $.
Au petit cordonnier
Lot de bottes ACTON à 29,99 $.
Beau bonhomme & dulcinée
Robes médiévales "Audrey" à 50 % de rabais.
Bijouterie aux rubis
Montres Cardinal à 40 % de rabais.
Bijouterie Micheline Lamontagne
Broches modes «FUNNY» à 10 $ chacune.
Boutique le cirque
Pantalons à 29,95 $ chacun et, jusqu'à 50 % de rabais sur marchandise sélectionnée.
Café dépôt
À l'achat d'une boîte de café aromatisé au coût de 4,99 $ obtenez la deuxième à 1/2 prix.
Clair de lune
Rideaux prêts à poser en coton voilé de couleurs variées à 19,99 $ chacun.
Colori
Tous les chandails d'hiver sont réduits à 40 % de rabais, et plus.
Émotions
Blouses à manches longues à 29,99 $.
Ernest
Jeans à 19,98 $.
Intuitions
Jusqu'à 70 % de rabais sur la collection d'hiver.
Kokawaii
Chandails, camisoles et T-Shirt(s) Kokawaii à 8,88 $.
La Charmille
Centres de table décoratifs à 24,99 $ chacun.
L'Accessoirie
Lunettes de soleil à 1 pour 15 $ et 2 pour 20 $ en plus, rabais de 50 % à 70 % sur la marchandise d'hiver.
Laura
Célébration épargnes jusqu'à 70 % de rabais sur la marchandise sélectionnée.
Laura Petite
Célébration épargnes jusqu'à 70 % de rabais sur la marchandise sélectionnée.
Le Jean Bleu
Lot de chandails pour hommes et chemises pour dames à 9,99 $ chacun.
Le Mercier
Chemises à 19,95 $, chandails à 29,95 et pantalons à 39,95 $.
Le Verchères
25 % additionnel sur la marchandise déjà réduite.
Mégamax Informatique
Paquets de 50 CD vierges, durée 80 minutes et 700 Mo à 19,99 $ chacun.
Néro Bianco
Redingotes de cuir, une valeur de 469,99 $, réduites à 199,95 $.
Rio Sud
Jupes, pantalons, chandails et blouses, méga vente, 3 pour 25 $.
Souris Mini
«Grand choix» habits de neige 1 pièce pour bébés à 49,99 $.
Vincent d'Amérique
Un lot de chemises sportives et habillées à 15 $ chacune ou 2 pour 25 $. Pantalons habillés ou sports à 20 $.
West Coast
T-Shirt(s) 3 couleurs, 2 pour 35 $.
place du royaume
placeduroyaume.com
00578312

FOURRE-TOUT



ENTENTE - Cette semaine s'est conclue une entente entre Festivalma et Molson Dry, pour les trois prochaines années. On peut voir, au moment de la signature, Claire Lapointe, la présidente de Drôle de week-end, Sandra Gagnon, adjointe au chef des Promotions pour Molson Dry, François Lévesque, le représentant de Molson à Alma, Dominic Privé, le président de Festivalma et Gino Villeneuve, le président de Festirame.



LAURÉAT - La 17e finale locale de Cégeps en spectacle à Saint-Félicien, qui s'est déroulée le 6 février dernier, permettra à Dave Côté de se rendre à la finale régionale qui se tiendra à Baie-Comeau. L'étudiant en Arts et lettres a impressionné avec sa création d'humour «One man show-TV Blaster». Sur scène, il était accompagné de Robin Bouchard, Pier-Olivier Boudreault, Jessica Bradette-Terrien, François Gagnon, Michel Gauthier, Alexandre Lebel et Dave Moyen.



JOBIN-GAGNON
CRYSTEL
cjobin-gagnon@lequotidien.com

Le changement... évolutif

(CJG) - Peut-être ne le croirez-vous pas, mais il semblerait que les Tamagotchi seront de retour dans nos vies dans un délai relativement court. Oui, oui, vous vous souvenez de ces affreux machins qui hantaient les cours d'école, qui réveillaient vos rejetons pour manger... Bref, ce truc technologique tout ce qu'il y a de plus énervant au monde et dont la disparition a fait le plaisir de plusieurs. Dorénavant, ils s'appelleront Tamagotch, auront un genre, mais seront toujours aussi futile.

Lorsque j'ai lu cela, je me suis demandé l'intérêt (à part celui du porte-monnaie du concepteur), il pouvait bien y avoir avec ce retour. Parfois, les retours en arrière sont plaisants. Nos habitudes de jeunesse ou nos passions étouffées par la nouveauté peuvent donc revenir au grand jour.

Cependant, le plaisir des uns ne fait pas nécessairement le bonheur des autres et les retours en arrière de toutes sortes justifient cette affirmation. Les enfants seront bien contents de se faire un nouvel ami avec le Tamagotch, mais les parent, eux, vont, après quelques semaines à peine, vouloir s'arracher les cheveux sur la tête. En extrapolant un peu, je doute fort que le retour du tricot comme passe-temps attire beaucoup de jeunes ou que ceux qui appréciaient plus ou moins Michel Richard se découvre une nouvelle idole avec son émission de télé-réalité.

De plus, je me dis que si les retours en arrière sont intéressants, la vie continue toujours d'avancer et cela est d'autant plus emballant et dynamisant. Par exemple, les difficultés que rencontre aujourd'hui la région ne seraient pas justement, le point de départ d'un nouveau mouvement? Plutôt que de vouloir demeurer dans le passé, il faut avancer. Oui la sécurité de l'acquis est réconfortante et c'est pourquoi on peut laisser la porte entrebâillée au lieu de la fermer complètement, mais la réalité de l'évolution et du changement est tout de même bien présente.



EXPOSITION - Les amateurs de photos anciennes seront choyés par une telle présentation, qui se tient dans le local au coin des rues Racine et Riverain de l'arrondissement de Chicoutimi (ancien UPA). L'événement, organisé par Jean-Marc Brassard, est ouvert de 12h30 à 17h30 et ce, jusqu'à dimanche prochain.
(Photo Jeannot Lévesque)



DON - Le membres du Club Lions de Chicoutimi ont remis, lors du dernier téléthon des maladies infantiles, un montant de 41 276$. Les membres tiennent donc à remercier leurs commanditaires soient La Capitale, Les rôtisseries Saint-Hubert, La brasserie Labatt, l'Hôtel Chicoutimi et le restaurant Georges Steak House.

EN BAVARDANT

Soirée dansante

L'Âge d'Or Saint-Laurent organise un souper suivi d'une soirée dansante à l'occasion de la Saint-Valentin. Le souper aura lieu vendredi le 20 février 2004 à 18 heures, au sous-sol de l'Église Saint-Laurent de l'arrondissement Jonquière. Il en coûte 12$ par personne. Pour plus d'information : (418)547-1834 ou (418)542-2766.

Soutien

L'AQDR et ses partenaires ont mis sur pieds un nouveau projet, soit celui de donner du répit pour un proche aidant qui prend soin d'une personne en perte d'autonomie ou atteinte de troubles cognitifs en soutien à domicile. Ce petit répit permet d'éviter l'épuisement. Ce service d'accompagnement dessert tout le territoire du CLSC du Grand Chicoutimi. Pour de plus amples renseignements, il est possible de rejoindre Hélène Verreault au (418) 543-2868.

Disparition

Les responsables su Comptoir Vestimentaire de La Baie indique qu'une souffleuse à neige, qui se trouvait sur le terrain du Comptoir Vestimentaire situé au 3415 boulevard de la Grande-Baie Sud est mystérieusement disparue. Celui qui pourrait donné d'avantage d'indices ou qui aurait pris cette souffleuse par erreur peuvent appeler au (418) 544-4444. D'autre part, il se déroule actuellement une vente trois pour un et ce, jusqu'au 21 février.

Parents

Les nouveaux parents sont invités à participer aux Ateliers des Premiers copains à la Maison des familles de Chicoutimi. Là-bas, il est possible de rencontrer d'autres nouveaux parents, de parler de sujets qui vous touchent et de partager ou d'apprendre des trucs. Pour plus de renseignements : (418) 698-3057.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU BAR DE L'HÔTEL LE MONTAGNAIS
L'ÉCLIPSE
NIGHT CLUB
Surveillez nos PROMOTIONS à TOUS les soirs
QUAND LA NUIT VOUS ÉBLOUIT
00571076

Maisons mobiles à La Baie

Le promoteur Fortin déclare forfait

(YB) - Coordonnateur du projet d'aménagement d'un parc pour les maisons mobiles des sites Albert Gagnon et Marguerite Bergeron dans l'arrondissement de La Baie, Laval Fortin a déclaré forfait hier après avoir appris la décision de Ville de Saguenay d'investir dans des équipements au quai Agésilas-Lepage du secteur de Bagotville.

Précisant d'entrée de jeu qu'il est le porte-parole de l'homme d'affaires et promoteur Jocelyn Fortin, Laval Fortin, souligne que le plan d'aménagement qui avait été préparé en prévision d'acquisition de terrains par les propriétaires de roulottes mobiles «n'a plus guère de raison d'être.»

Temps et argent

«Le projet comportait une cinquantaine d'emplacements de 50 pieds par 140 et chacun des acheteurs pouvait disposer d'une propriété pour des prix variant entre 7000 et 8000 $.»

Le même porte-parole explique aussi que l'ensemble du projet avait été préparé conformément aux exigences ainsi que dans l'attente d'un éventuelle participation financière de Ville de Saguenay. Vu le désistement de cette dernière, fait-il remarquer, rien ne va plus. «C'est dommage parce que nous avions consacré passablement de temps à préparer les plans détaillés du projet que nous avions d'ailleurs présenté aux résidants de maisons mobiles des parcs Albert Gagnon et Marguerite Bergeron.»

«Dommage aussi pour ces gens qui attendent depuis plus de 7 ans qu'on trouve une solution satisfaisante à la situation qu'ils vivent. Et dire que tout avait été planifié et organisé pour procéder à la réalisation visée», commente par ailleurs M. Fortin avec une légère note de dépit.

Saguenay et Saint-Honoré

Six députés propagent l'idée de souveraineté

(YB) - Six députés bloquistes et péquistes du Québec et de la région vont échanger, au cours de la journée de vendredi, sur les dossiers de l'heure avec des étudiants de niveau secondaire et collégial de Chicoutimi, de La Baie et de Saint-Honoré.

Selon le député péquiste de Dubuc, Jacques Côté, les députés de la région seront Stéphan Tremblay (PQ) et Sébastien Gagnon (BQ). Les autres députés bloquistes seront Bernard Bigras (Rosemont) et Richard Marceau (Charlesbourg) tandis que les deux autres députés péquistes seront Alexandre Bourdeau (Berthier) et Jonathan Valois (Joliette).

«Cette tournée», commente le député Côté, «va permettre d'une part de mieux cerner les préoccupations des jeunes et d'autre part de sensibiliser ces derniers à leur contribution au Québec de demain.»

Le député de Dubuc dit estimer que cette initiative de la relève parlementaire permet «de développer l'intérêt des jeunes à prendre en main leur avenir et à s'impliquer, le cas échéant, sur la scène politique.»

CEE UQAC

CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Le CEE-UQAC et Le Centre de Haute Technologie, vous invitent à un :

Déjeuner Conférence

Le réseautage, plus qu'un échange de cartes d'affaires



Mme Lise Cardinal,
auteure du livre « Comment bâtir un réseau de contacts solide »

Mercredi le 25 février 2004
de 7 h 30 à 10 h
Hôtel le Montagnais, salle La Montagnaise 1

Coûts: 25 $ grand public
15 $ étudiant (sur présentation de la carte)

Pour vous inscrire et pour des informations supplémentaires, contactez le (418) 695-3132

Nos Partenaires

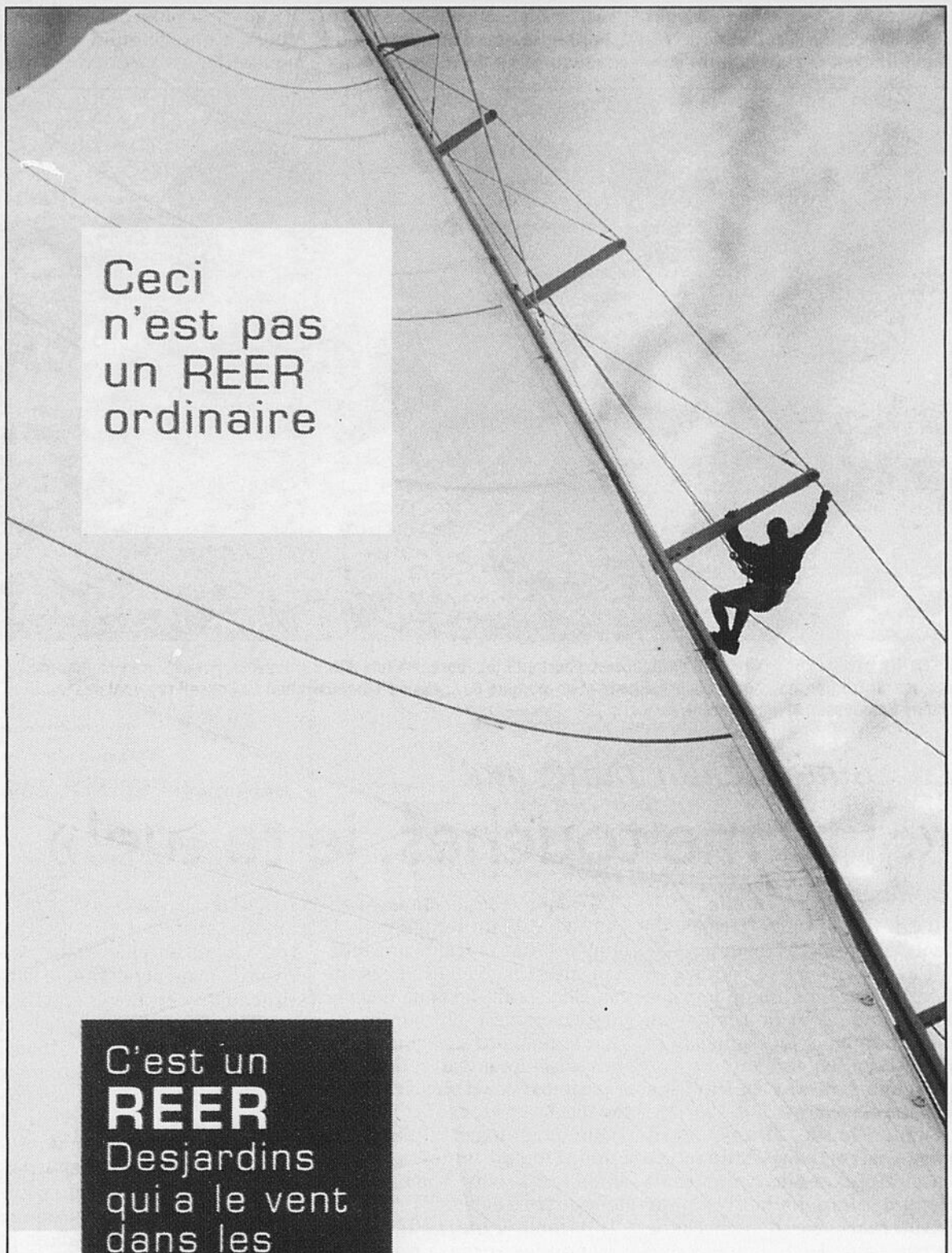
Développement économique Canada / Canada Economic Development
Canada

Université du Québec à Chicoutimi

AGE UQAC

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi

0057783d



C'est un REER Desjardins qui a le vent dans les voiles

ÉPARGNE À TERME À RENDEMENT PROGRESSIF

7,5%* (taux de la cinquième année)

Avec une pointe de **7,5 %** à la cinquième année, c'est tout un vent d'intérêt qui souffle dans les REER Desjardins. Pour profiter d'un placement garanti et d'un taux bonifié année après année, voyez votre conseiller de Desjardins. Et faites gonfler vos REER.

Suivez l'évolution de vos placements REER avec AccèsD Internet.

AccèsD

desjardins.com/reer
1 800 CAISSES

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

* Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement sans préavis. Investissement minimal de 1000 $.

0057819d

Conseil régional des familles

Incertitude et sous-financement inquiètent

par Daniel Côté

(DC) - Incertitude et sous-financement: tels sont les motifs d'inquiétude du Conseil régional des familles. Les organismes qui en font partie déplorent la relative maigreur des subventions versées par le gouvernement du Québec, de même que sa décision, prise récemment, de retirer certains dossiers au ministère de la Santé et des Services sociaux afin de les canaliser vers le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Ce transfert était prévu pour 2005, à l'origine. Or, l'administration Charest a jugé bon de rapprocher l'échéancier, sans toutefois préciser quelles seraient les conséquences pour les organismes concernés. «Ça crée une inconnue, fait observer Hanny Rasmussen, présidente du Conseil régional des familles. Est-ce qu'on va demander aux gens de faire des choses différentes, de travailler sur l'emploi au lieu de la santé, là où plusieurs mettent l'accent sur la prévention? On ne le sait pas.»

Pour y voir plus clair, elle participera à une réunion à Drummondville, les 27 et 28 février. Seront présents des membres de la Fédération québécoise des organismes communautaires de la famille, du Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal et de la Fédération des associations de familles reconstituées et monoparentales du Québec.

«Nous allons tenter de cerner les conséquences du transfert, explique Hanny Rasmussen. Ce n'est pas au gouvernement de donner de nouvelles orientations aux organismes communautaires parce que leur mandat origine du milieu.» En revanche, le gouvernement n'a pas remis en cause la politique familiale, ce qui la rassure. «Ça donne une lueur d'espoir, confie-t-elle. Après l'implantation des centres de la petite enfance, l'étape suivante est la reconnaissance des organismes communautaires.»

Fonds insuffisants

L'argent constitue l'autre problème auquel sont confrontés les membres du Conseil de la famille. Ils estiment que le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne reçoit pas sa juste part des subventions accordées par l'administration québécoise. Le financement de base serait particulièrement affecté par ce phénomène, ce qui crée un manque à gagner que ne permet pas de combler l'aide destinée aux projets spéciaux, dont le mode de calcul est jugé plus équitable.

«Chez plusieurs organismes de la région, l'appui gouvernemental représente le tiers du budget», fait observer Hanny Rasmussen. Des pressions sont effectuées pour corriger la situation, mais la patience est de rigueur, comme en a témoigné mardi la visite annuelle effectuée par les représentants d'une quinzaine de groupes du Lac-Saint-Jean et du Saguenay. Depuis trois ans, ils se rendent au siège social de la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour déposer leurs demandes d'aide.

C'est ce que les participants appellent la «démarche cadeau», un pèlerinage ayant pour but de manifester leur solidarité face aux autorités locales. La régie a été débaptisée récemment, mais le contexte n'a pas changé. «Nous avons remis nos documents aux membres du comité de liaison avec le communautaire. Chaque demande a été préparée en fonction de l'enveloppe Soutien des organismes communautaires», indique Hanny Rasmussen.



PÉTITION - Le fonctionnaire Paul Vaillancourt a accueilli les représentants d'une quinzaine d'organismes communautaires, mardi dernier, notamment la présidente et un membre du conseil d'administration du Conseil régional des familles, Hanny Rasmussen et Anne Parent.

(Photo Rocket Lavoie)

La Saint-Valentin tourne mal

«Si tu me touches, je te tue!»

par Serge Lemelin

(SL) - Une femme accusée de tentative de meurtre sur un «one night stand» a été remise en liberté mardi en fin de journée sur engagement de résider au Centre féminin du Saguenay et de suivre les conseils de son médecin traitant du Pavillon Roland-Saucier.

Linda Plouffe, 37 ans, aurait plongé un couteau près du cou de sa victime qu'elle connaissait depuis quelques heures pour l'avoir rencontrée dans un bar de la rue Saint-Dominique, à Jonquière. L'homme avait passé la soirée et une partie de la nuit de la Saint-Valentin avec elle, consommant de l'alcool, et ils avaient convenu de se rendre à l'appartement de l'homme, situé à proximité.

Le couple se serait caressé pendant un certain temps, puis la femme aurait pratiqué une fellation sur sa nouvelle connaissance. Elle serait devenue malade, puis agressive à son endroit.

La femme aurait argumenté, puis saisi un couteau et déclaré à son compagnon d'un soir : «Si tu me touches, je te tue!»

Quelques instants plus tard, elle lui aurait donné un coup, enfonçant la lame à une profondeur de trois pouces.

L'homme a alerté le 911 et attendu les secours pour être admis à l'hôpital. Le rapport du médecin fait mention du passage de la lame à proximité de la jugulaire. La trancher aurait pu être fatal pour la victime.

Comparution

Mardi, Linda Plouffe a comparu en Cour du Québec sous l'accusation de tentative de meurtre. Après avoir enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, le substitut du Procureur général Laurent Bouchard et l'avocat de la Défense ont indiqué au tribunal qu'ils s'étaient entendus pour trouver un endroit sécuritaire où la femme pourra séjourner et continuer de suivre les traitements de son psychiatre en attendant le procès dont la date pourra être fixée le 2 avril prochain au Palais de Justice de Chicoutimi.

Peu avant qu'elle comparaisse hier devant le tribunal, l'accusée a été interrogée par les policiers et a procédé à une déclaration complète sur les événements qui sont survenus au cours de la nuit de la Saint-Valentin.



PRENEZ LES DEVANTS !
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE
ENAP
- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maitrise en administration publique (45 crédits)

Une formation supérieure en management public (2e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2004

RENCONTRE D'INFORMATION
LE 23 FÉVRIER 2004 À 17 H



- À Saguenay
637, boulevard Talbot
Tél. : (418) 545-5035

1 800 808-3627
www.enap.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

005766607

Harcèlement

Gaétan Côté avoue sa faute

par Serge Lemelin

(SL) - Un homme âgé de 49 ans qui harcelait sa conjointe pendant qu'il était en attente de procès pour l'avoir menacée quelques mois auparavant a reconnu sa culpabilité hier à une partie des accusations qui ont été portées contre lui.

Gaétan Côté, de la rue Blizzard à Canton-Tremblay, a admis ce dernier épisode de harcèlement survenu lundi dernier et au cours duquel il a logé 36 appels téléphoniques pour convaincre son ex de retirer une plainte criminelle contre lui. Il recevra sentence pour ces appels répétés le 22 juin prochain au Palais de justice de Chicoutimi.

D'ici là, il lui est interdit de communiquer avec son ex et il devra se préparer à un autre procès qui doit avoir lieu le 12 mars pour disposer d'accusations antérieures de menaces de mort envers la même femme. Il est à prévoir un déroulement rapide au sujet des ces autres accusations.

Le juge Jean-Yves Tremblay a accepté de le remettre en liberté avec une caution de 1000 $ sans dépôt d'argent et plusieurs interdictions, comme celle de porter une arme ou se rendre à proximité du domicile et du lieu de travail de la victime.

Morin fera de la prison

(SL) - Un conducteur qui en est à sa quatrième infraction au volant en état d'ébriété a été condamné hier à une première peine d'emprisonnement de trois mois.

Le tribunal a refusé sa demande de purger sa sentence en fins de semaine, estimant qu'il n'avait pas su s'amender après trois condamnations.

Yves Morin, 43 ans, de Saint-Ambroise, affichait un taux d'alcoolémie de 180 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang le 11 octobre 2003 quand il a été arrêté par la police. Il était sous le coup d'une interdiction de conduire tout véhicule automobile depuis sa troisième condamnation.

Jusqu'à présent, Yves Morin avait réussi à s'en sortir avec des amendes et des dons, mais le Code criminel prévoit un minimum de 90 jours de prison dans certains cas de récidives rapprochées.

Le juge Jean-Yves Tremblay lui impose une interdiction de conduire pendant les trois prochaines années dans le but de protéger le public et faire valeur d'exemple.





« On peut être prophète en son pays. »

Rémi Tremblay fait partie de ce noyau de Saguenéens à l'origine du Groupe Adecco. En 1996, la division Synergie fait son entrée au Saguenay-Lac-St-Jean afin d'assurer le recrutement massif nécessaire au projet UBI de Vidéotron. En cours de route, un deuxième mandat lui est confié pour l'ouverture de l'usine de Panneaux MDF à La Baie.

« *Au départ, notre présence devait être temporaire, le temps de réaliser le projet. Toutefois, l'équipe Adecco nous a exprimé son désir d'ouvrir un bureau permanent. Comme il s'agissait d'entrepreneurs et de vrai monde de Chicoutimi, on leur a répondu : Ça vous appartient, allez-y !* » explique Rémi Tremblay.

Par la suite, la liste des collaborations s'allonge. Les Pyrochem, Alcan, Coopérative forestière Laterrière, Ameublements Tanguay et autres font de Adecco la référence dans son domaine au Saguenay-Lac-St-Jean. « *L'usine Alcan, à Alma, a été le plus gros projet de recrutement massif donné à une firme en Amérique du Nord.* » ajoute-t-il.

Les clients reconnaissent en peu de temps la flexibilité permise par le travail temporaire, pourtant méconnu à l'époque. La possibilité de démarrer une nouvelle ligne de production à deux jours d'avis a de quoi convaincre ! Cet engouement ouvre donc tout grand la porte à une autre division, l'agence Adecco, placement de personnel.

De fil en aiguille, les liens avec les clients se resserrent, ce qui suscite la naissance d'Éclosia et de La Maison des leaders, qui sont spécialisées en accompagnement d'équipe et de gestionnaire. « *Aujourd'hui, nous sommes devenus un partenaire en ressources humaines avec une offre de service globale. On peut intervenir à tous les niveaux d'une organisation, comprendre sa dynamique et ses relations.* »

Cette approche innovatrice n'est pas étrangère à une philosophie de gestion unique basée sur le travail d'équipe, l'autonomie, la responsabilisation et la décentralisation. Elle s'imprègne aussi des valeurs – l'humain, l'intégrité et l'action – que le Groupe partage et transmet par ses services. En somme, elle est issue des 15 ans d'expérience de notre organisation.

« *On a créé une entreprise différente, à notre image, qui pousse l'être humain et les méthodes à évoluer. Notre réflexion sur nos propres valeurs nous a amené à embaucher des gens intègres, très humains, d'action et aussi capables d'aller valider les valeurs des candidats. La plupart des boîtes vont plutôt évaluer les compétences techniques d'une personne.*

Pourtant, on dit toujours : on recrute une personne pour ce qu'elle fait, mais on la congédie pour ce qu'elle est. On cherche donc à aller au-delà des compétences-clés pour découvrir l'aptitude d'un candidat à s'associer à un projet à long terme. En trouvant une personne en cohérence avec les valeurs et la vision d'une organisation, on arrive à un mariage parfait qui se traduit en longévité.»

Mais le succès n'a pas été atteint sans effort. La région n'offre pas de seconde chance pour faire bonne impression. Dès le départ, le groupe de jeunes a dû redoubler d'ardeur pour offrir rigueur et professionnalisme. Aujourd'hui, tous ces efforts sont récompensés par la crédibilité acquise.

Cette crédibilité d'abord établie avec les grandes entreprises a incité les plus petites à se tourner vers le Groupe. « *On travaille avec plein de petites entreprises extraordinaires. Au-delà de recruter la bonne personne, on peut leur partager un savoir issu de notre expérience et celle des grandes organisations.*

Les partenaires du début nous sont demeurés fidèles et ils adorent vivre autre chose. On les amène à développer leur conscience comme leader, à repenser leurs méthodes de sélection interne et à réinventer leur boîte. En contrepartie, ces entreprises, petites et grandes, nous gardent connectés à la simplicité et l'authenticité si caractéristiques aux gens du Saguenay-Lac-St-Jean. C'est un bel échange. »

Après 10 ans d'aventure avec le groupe québécois, Rémi Tremblay a pris la barre d'Adecco Canada en 2002. Au-delà de nos frontières, Adecco demeure à l'image de ce noyau du Saguenay. D'ailleurs, les entreprises canadiennes se disent touchées et impressionnées par autant de simplicité et d'authenticité.

Quant au succès connu par le Groupe dans la région, Rémi Tremblay s'en réjouit. « *On a reçu un accueil extraordinaire. C'est au-delà de mes espérances. Plusieurs entrepreneurs entretiennent la vieille croyance : On n'est pas prophète en son pays. Ça m'a longtemps freiné dans mon désir d'ouvrir chez moi. Il a fallu ces équipes pour réaliser le rêve que je nourrissais et étouffais à la fois.*

Aujourd'hui, je crois plutôt que la réussite dépend de la qualité de l'offre et de l'intégrité d'une entreprise. Au Saguenay-Lac-St-Jean, ils sont très exigeants : il n'y a pas de place pour le manque d'intégrité. Cette valeur que nous portons nous a réussi, car notre crédibilité y trouve sa source.

S'il est une chose à retenir de mes propos, c'est la suivante : Oui ! on peut être prophète en son pays. »

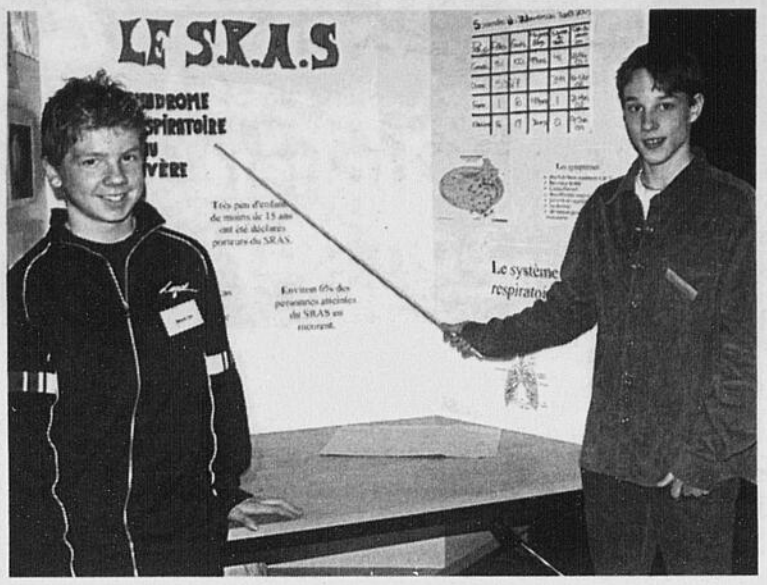
Nous vous invitons à « une journée de réflexion sur le leadership », animé par Richard Willshire, le 18 mars 2004 chez **Adecco Services-conseils Jonquière**

Pour réserver, contactez Lise au **547-1111** ou par courriel : **adecco.jonq@adecco.qc.ca**

Prix de : **400 $** asujetti par la loi favorisant le développement de la main d'œuvre

Groupe Adecco Québec

Comprendre et évoluer



ÉPIDÉMIE - Les jeunes s'inspirent parfois de l'actualité pour élaborer leurs projets de vulgarisation scientifique comme le démontrent Mathieu Côté et Pierre-David Boivin qui ont étudié la provenance du SRAS le printemps dernier.

(Photo Sylvain Dufour)

La curiosité et l'esprit scientifique au 1er rang

(NB) - La curiosité et l'esprit scientifique des jeunes du secondaire connaissent leur aboutissement en cette période de l'année alors que les écoles du territoire tiennent leurs Expos-sciences en prévision de la finale régionale de mars.

À l'école Dominique-Racine, les jeunes de secondaire III formant la première cohorte du Programme excellence démarré il y a trois ans accueillent les visiteurs depuis hier pour présenter le fruit de leurs travaux.

Les 60 élèves du programme ont élaboré 32 projets d'expérimentation ou de vulgarisation dans le cadre des activités scientifiques obligatoires du Programme excellence.

Les exposants seront jugés par un jury composé de professeurs de sciences, techniciens de laboratoire et aussi de professeurs retraités en fonction de leur contenu et de la présentation. Les meilleurs projets iront défendre les couleurs de l'école à l'Expo-sciences régionale.



APPRIVOISÉ - Stéphany Girard-Bossé et sa collègue Geneviève Tremblay se sont procuré des oeufs fécondés qu'elles ont fait éclore pour comparer le comportement des poules apprivoisées avec celles élevées en basse-cour.

(Photo Sylvain Dufour)



ÉLECTRICITÉ - Jean-Michel Gauthier-Robert et Mélanie Gobeil-Sylvain étudient la production d'électricité avec leur «dynamique» hamster qui actionne une petite dynamo.

(Photo Sylvain Dufour)



CERCLE DE PRESSE - Le président du Cercle de presse du Saguenay, Serge Emond, recevait hier Réjean Bergeron, président de la Table régionale de concertation en immigration, et Réjean Jodoin, directeur régional de l'Immigration.

(Photo Sylvain Dufour)

Immigration

Le Saguenay-Lac-St-Jean a tout un défi devant lui

par Catherine Delisle

(CD) - Si on a l'art de vendre la région du Saguenay-Lac-St-Jean au plan touristique, on ne maîtrise pas encore la technique pour la rendre attrayante aux immigrants. Pas aux immigrants réfugiés puisque la région est généreuse à cet égard, mais aux immigrants indépendants, soit les travailleurs autonomes et les investisseurs.

C'est le constat que fait Jacques Jodoin, directeur régional de l'Immigration. Invité du Cercle de presse du Saguenay, hier matin, il a indiqué que la région avait tout un défi à relever puisque les immigrants indépendants ont tendance effectivement à se diriger vers les grands centres urbains. «Comme ils sont libres de s'installer où ils veulent, dit-il, c'est à nous de les convaincre des possibilités qu'offre la région.» Ici, le terrain est encore vierge. Il faut donc travailler à établir des actions déterminantes pour les encourager à aller vivre en dehors des grandes villes. Réjean Bergeron, président de la Table régionale de concertation en immigration, mentionne que le plan d'action régional cherche effectivement à augmenter la catégorie des immigrants indépendants.

Plus encore, dans un mémoire qui sera présenté à la Commission de la culture le 25 février, les membres de la Table régionale demanderont qu'on inscrive la région au même titre que Gatineau et l'Estrie parmi les régions privilégiées par le gouvernement pour accueillir de nouveaux arrivants. Aussi, ils recommanderont de répartir différemment sur le territoire québécois les nouveaux arrivants en considérant non seulement les intérêts des parties, mais aussi les avantages et la capacité des régions à les accueillir, à les intégrer et à réaffirmer le fait français au Québec.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la part des réfugiés, ces gens qui ont quitté leur pays parce qu'ils étaient en danger, est importante. Ces derniers, cependant, ne choisissent pas leur destination. Leur intégration en emploi, selon Jacques Jodoin, est difficile, car ils ne sont pas choisis en fonction de nos besoins. Il faut donc les aider à atteindre leur autonomie et à trouver un travail enrichissant.

Réjean Bergeron reconnaît cependant que le gouvernement aurait intérêt à accélérer la reconnaissance professionnelle de certains candidats. Il y a des médecins, des ingénieurs et d'autres professionnels qui attendent des années avant de pouvoir pratiquer leur profession au Québec tellement le processus pour y parvenir est fastidieux.

Dans la région, la proportion d'immigrants est quand même très faible, soit moins de un pour cent de notre population, mais le taux de rétention (réfugiés et indépendants), selon Francine Lemieux, directrice générale du service externe de main d'oeuvre du Saguenay (SEMO), est de 75 pour cent. De nombreux réfugiés sont des gens instruits.

Selon Francine Lemieux, on a tort de croire que les réfugiés sont un poids pour notre société. «Certains sont devenus des chefs d'entreprise, dit-elle, et ils souhaitent contribuer à développer notre région.» Aussi, elle soutient qu'il ne faut pas penser uniquement en fonction de ce qu'on peut leur offrir puisqu'ils peuvent nous apporter plein de choses.

Développement régional

Un échec, croit le PQ

MONTRÉAL (PC) - La décision du gouvernement Charest de remplacer les organismes qui veillaient au développement régional par un conseil d'élus va coûter des millions de dollars, estime l'opposition péquiste.

«Uniquement dans les Laurentides, les coûts de transition pour remplacer le conseil régional de développement (CRD) seront d'au moins 500 000 $», a calculé le député péquiste de Blainville et porte-parole de l'opposition en matière de développement régional, Richard Legendre.

Les décisions du gouvernement Charest font en sorte que «le développement des régions du Québec est complètement paralysé depuis plusieurs mois», a dit le député Legendre mercredi, lors d'une présentation faite à l'occasion d'une réunion du groupe parlementaire du Parti québécois, puis en entrevue à la Presse Canadienne.

Le gouvernement libéral de Jean Charest a adopté l'automne dernier la loi 34, qui remet entre les mains de conseils régionaux d'élus (CRE) la responsabilité du développement régional. Plusieurs organismes qui s'occupaient jusqu'à maintenant du développement régional, comme les Conseils régionaux de développement, l'Association des régions du Québec (ARQ) ou les Conseils locaux de développement (CLD), doivent assumer des coûts élevés de transition pour la mise en place du nouveau régime.

Collège de Jonquière

Un calendrier controversé

par Normand Boivin

(NB) - La direction du collège de Jonquière a fait interrompre, hier, la diffusion d'un calendrier produit par des étudiants du département d'Art et technologie des médias destiné à financer le Gala annuel des Alfred.

Dans un communiqué de presse émis tard en soirée, le collège a soutenu ne pas avoir été mis au courant de cette initiative qui n'a pas été réalisée à l'intérieur du cadre pédagogique.

Selon l'enquête rapide de la direction, ce calendrier aurait été produit à partir d'un matériel conçu, à l'origine, pour la réalisation d'une campagne fictive de prévention du cancer du sein dans le cadre du cours intitulé technique de reproduction.

Le matériel, réutilisé et modifié, a permis la fabrication de 200 calendriers montrant des étudiantes en petite tenue.

Estimant que la production avait un goût très discutable, la direction du collège a déploré le «laxisme» dont a fait preuve le sous-comité du gala des Alfred qui a accepté de diffuser ce calendrier particulier.

Bouchard-Gagné avoue son vol et d'avoir molesté également sa grand-mère

(SL) - Steeve Bouchard-Gagné, 19 ans, a reconnu hier avoir causé des voies de fait sur sa grand-mère en janvier dernier et, par la suite,d'avoir volé de la marchandise au marché d'alimentation Super C de Chicoutimi.

Il demeure en liberté sur engagement de ne pas entrer en contact avec sa grand-mère qu'il avait bousculée et il devra consulter un agent de probation en vue du jour de sa sentence, fixé le 21 juin prochain au Palais de justice de Chicoutimi.

Bouchard-Gagné a passé quelques jours en prison après ses deux arrestations, avant d'être remis en liberté Actuellement, il demeure sous la supervision de l'organisme Le Séjour à Jonquière où il espère vaincre sa toxicomanie.



Harcèlement psychologique au travail

(1re chronique/5)



France Lessard
Conseillère

Nouvelles obligations légales pour les employeurs, à compter du 1er juin 2004

La Loi sur les normes du travail contient maintenant des nouvelles dispositions. Les employeurs devront prendre des moyens concrets afin de prévenir et de faire cesser les situations de harcèlement psychologique au travail. À compter du 1er juin 2004, il sera beaucoup plus facile pour les salariés de porter plainte s'ils se croient victimes d'une telle situation.

Mais de quoi parle-t-on au juste ? Qu'entend-on par harcèlement psychologique au travail ? La Loi précise qu'il s'agit d'une « conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour le salarié ».

« Prévenir et faire cesser » sont les 2 dimensions visées par la Loi. L'employeur est responsable de fournir à ses salariés « un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique ».

Par conséquent, élaborer une politique de prévention et un processus interne de règlement des situations de harcèlement psychologique constitue le premier geste à poser.

FDO AXION a développé depuis quelques années une gamme complète de services visant à aider les employeurs et leurs salariés à agir conjointement afin de contrer le harcèlement psychologique dans leur milieu de travail. Sessions de sensibilisation, formation des superviseurs, service de conciliation, conférences, campagne de prévention, intervention en situation de crise, sont quelques-uns des services que nous offrons.

La prévention ainsi qu'une intervention rapide constituent une combinaison gagnante pour éviter l'utilisation du processus de plainte prévu par la Loi sur les normes du travail. D'une part, les coûts rattachés à une plainte formelle auprès de la Commission des normes du travail, ou d'un autre organisme gouvernemental, peuvent être très élevés. D'autre part, une situation de harcèlement psychologique mal gérée ou négligée, même si elle ne se concrétise pas par une plainte, entraîne des coûts difficiles à identifier, mais bien réels tels qu'un mauvais climat de travail, un taux d'absentéisme élevé, des pertes de productivité, etc.

Surveillez notre prochaine chronique qui portera sur la prévention du harcèlement psychologique au travail.

Inscrivez-vous à notre prochaine session de formation et soyez prêts pour le 1er juin 2004.

Élaborez votre politique de prévention et votre processus interne de règlement des situations.

Pour information, contactez

Christine Corneau au (418) 698-4060, poste 116

Christine.corneau@fdoaxion.com

FDO AXION .com

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

CHOI-FM devant le CRTC

Guy Bertrand défend la liberté d'expression

QUEBEC (PC) — L'avocat Guy Bertrand s'est porté mercredi à la défense de la liberté d'expression des animateurs Jeff Fillion et André Arthur, au premier jour des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) examinant la demande de renouvellement de la licence de la station CHOI-FM de Québec.

Agissant à titre de conseiller juridique de Genex Communications Inc., propriétaire de la station, le flamboyant plaideur a soutenu que le CRTC n'avait pas la compétence pour s'ériger en gardien de la moralité et du bon goût en matière de niveau de langage.

«Toute intervention de la part du CRTC portant sur les propos des animateurs Arthur et Fillion serait considérée comme une atteinte ou une menace aux droits constitutionnels de Genex, ses animateurs et ses employés», a-t-il dit aux cinq commissaires, y compris le président du CRTC Charles Dalfer, chargés de sceller le sort de CHOI-FM.

«La loi sur la radiodiffusion n'est pas là pour encadrer la liberté d'expression ou d'opinion. Il appartient au seul législateur de le faire. Si le gouvernement canadien veut décider de ce qui est de bon et de mauvais goût, aucun problème. Mais il ne peut pas déléguer ça à des non-élus», a dit Me Bertrand.

Les propos de Me Bertrand comblaient d'aise les quelque 300 fidèles auditeurs de CHOI-FM qui s'entassaient dans la salle d'audiences, donnant à la séance des allures de vaudeville.

La foule réservait des applaudissements nourris pour chacune des interventions de Me Bertrand et huait copieusement les remarques des commissaires.

«Ta boîte!», a d'ailleurs lancé du fond de la salle un farouche défenseur de la liberté d'expression à un membre du personnel du CRTC chargé de s'assurer du respect du temps alloué aux intervenants.

«N'importe quel 'picolo' peut vous adresser une plainte», a fait valoir le procureur, exhortant le CRTC à user de son pouvoir discrétionnaire pour laisser de côté la litanie de reproches adressés à Fillion et Arthur.

«Le CRTC a la juridiction et la compétence, en faisant l'audition de la demande de renouvellement de la licence de CHOI-FM, de considérer les plaintes déposées au dossier», a cependant statué la vice-présidente de l'organisme Andrée Wylie, une décision qui lui a valu d'être bruyamment conspuée.

Le président de Genex, Patrice Demers, a passé l'après-midi à tenter de convaincre les commissaires qu'il a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les propos de ses animateurs demeurent dans les limites de l'acceptable.



ACCUEIL - L'avocat Guy Bertrand a été chaleureusement accueilli par des auditeurs de CHOI-FM lors de son arrivée dans la salle des audiences du CRTC.

(Photo PC)

Après deux ans sous surveillance par le CRTC, CHOI-FM s'estime en droit de réclamer le renouvellement de sa licence pour la durée maximale prévue, soit sept ans.

«On a fait nos devoirs», a plaidé M. Demers. Un directeur de l'information vient d'être embauché et deux avocats se sont joints à la station pour «encadrer» davantage l'équipe d'animation.

Les écarts de langage (sacres fréquents, discours émaillé de termes scatologiques et sexuels), doivent être considérés dans «leur contexte», a dit Me Bertrand.

Ainsi, lorsque que Jeff Fillion a invité, en ondes, les gens du Saguenay à se suicider chez eux plutôt que de sauter du Pont de Québec parce que ça fait «de la marde», il fallait y voir de «-l'humour noir», a dit l'avocat.

«Jeff Fillion est comme tout le monde, il lui arrive d'être sarcastique», a dit pour sa part le procureur en titre de la station, René Dion.

Les audiences sur CHOI-FM se poursuivent jeudi avec la suite de l'audition de Genex, suivi du Conseil de presse du Québec et de l'ADISQ.

VENTURE

VOILÀ CE QUI S'APPELLE ÊTRE NÉ SOUS UNE BONNE ÉTOILE.

CHEVROLET VENTURE, SÉCURITÉ 5 ÉTOILES* ET LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE POUR UNE 5e ANNÉE CONSÉCUTIVE.**

CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

LOCATION

229 $/mois* terme de 48 mois

0 $ dépôt de sécurité

OU

0 % de financement à l'achat†

- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Boîte automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes électriques avec télédéverrouillage
- Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré

ENERGUIDE ★★★★★ SÉCURITÉ 5 ÉTOILES GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

CHEVROLET Oldsmobile GM

00578195

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock. Venture (1UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de 2 938 $. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager des sièges avant lors des tests d'impacts latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur les modèles équipés de sacs gonflables latéraux. **Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.**

Kanesatake

Gabriel effectue une visite officielle

James Gabriel est retourné sur le territoire de Kanesatake hier. Escorté par des Peacekeepers, il s'est rendu au poste de police pour y faire une déposition officielle concernant l'incendie de sa maison, le 12 janvier. Histoire de pouvoir « tourner la page et passer à autre chose », il est ensuite allé voir les ruines de sa maison incendiée.

En tout, la visite du chef du conseil de bande a duré une demi-heure. « C'était une visite low-profile, mais à la fin, il était temps que je parte, a-t-il dit. Les rumeurs de ma visite avaient circulé. Il y a un clown qui m'a crié des bêtises, mais je ne l'ai pas écouté. Finalement, il commençait à avoir pas mal de monde près de mon terrain et ce n'était pas une bonne idée de rester plus longtemps.»

Ce n'était pas la première fois que le chef Gabriel se rendait sur le territoire mohawk depuis la crise du 12 janvier. Selon des informations obtenues par «La Presse», M. Gabriel est retourné au moins une fois à Kanesatake afin d'y rencontrer des membres de sa famille. Mais cette visite s'était déroulée à l'insu des médias.

Par sa visite d'hier, James Gabriel voulait envoyer un message à ses concitoyens ainsi qu'aux chefs dissidents, qui gèrent le territoire depuis son départ.

« Ma visite avait deux buts, dit-il. Premièrement, j'y suis allé pour des raisons personnelles. Je voulais voir ma maison de près pour pouvoir ensuite tourner la page, mettre ça derrière moi. Deuxièmement, je voulais faire sentir ma présence, je voulais faire un «statement». Je suis déterminé à retourner vivre à Kanesatake et je veux que ça se sache. »

D'ici à ce que des arrestations soient effectuées, M. Gabriel croit que sa sécurité serait compromise s'il décidait de retourner vivre sur le territoire mohawk.



BALEINE - Des scientifiques tournent autour d'une baleine de 80 tonnes qui s'est échouée sur une plage de la Virginie. La femelle semble être morte à cause d'un câble d'un bateau qui s'est retrouvé à la mer. On aimerait bien avoir une réglementation plus sévère pour protéger ces mammifères.

(Photo PC)

Quatre mois de prison pour le jeune Tremblay

(SL) - Jean-Nicolas Tremblay de Shipshaw a été condamné hier à quatre mois de prison «dans la communauté» pour le vol d'une automobile quelques semaines après avoir atteint l'âge de la majorité.

Ce premier délit adulte s'inscrivait dans la lignée de ceux qu'il avait commis avant d'atteindre dix-huit ans et pour lesquels il avait été sanctionné à la Chambre jeunesse.

Hier, le juge Louis-Charles Fournier de la Cour du Québec lui a imposé une première sentence de prison «dans la collectivité» pour le faire réfléchir à «ce que c'est que d'être privé de liberté.»

Jean-Nicolas Tremblay est maintenant âgé de 19 ans et devra vivre les quatre prochains mois en rentrant à la maison tous les soirs à 18h00 pour y demeurer jusqu'au lendemain matin.

Le tribunal lui interdit de communiquer avec un complice, de consommer de l'alcool et de fréquenter les débits de boisson.

Il lui impose de plus une ordonnance de probation pendant laquelle il devra se présenter régulièrement au service de probation.

Medic Alert
Toujours là
www.medicalert.ca
Pour information
1 800 668-6381

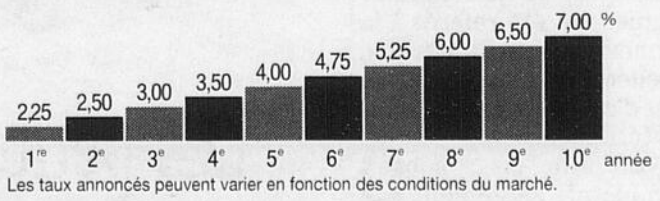
Nous serons ouverts le dimanche 29 février de 10 h à 16 h.

La retraite en bout de ligne :

1 800 463-5229

REER
Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 $.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.
Visitez le **www.epq.gouv.qc.ca**

Épargne Placements Québec

005718196

Scandale des commandites

Martin pose un geste sans précédent

OTTAWA (PC) - Rien, pas même le secret qui entoure les discussions du cabinet, n'est sacré pour le gouvernement de Paul Martin dans sa quête de réponses pour faire la lumière sur le scandale des commandites.

Dans un geste sans précédent, mercredi, le premier ministre Paul Martin a indiqué que les comptes rendus des réunions du cabinet qui se rapportent au controversé programme seront disponibles si le comité des Comptes publics le juge qui préside l'enquête publique en font la demande.

Habituellement, selon les lois en vigueur, ces documents demeurent à l'abri des regards du public pour une période d'au moins 30 ans.

«En ce qui concerne ce gouvernement, nous sommes prêts à faire preuve d'une grande ouverture, d'une grande transparence, et de mettre sur la table tout ce qui doit être dévoilé», a déclaré M. Martin, lors de la période de questions aux Communes.

Non seulement M. Martin ouvrira les grands livres des réunions sous son administration, mais l'ancien premier ministre, Jean Chrétien, aurait aussi donné son approbation à ce qu'on fasse de même pour les documents pertinents de réunions tenues sous sa gouverne.

En plus des documents du cabinet, ceux du comité des communications du cabinet seront également disponibles.

Même la police, lors d'enquêtes, ne peut avoir accès à ces documents à moins de livrer une bataille juridique et de convaincre les tribunaux. Cette bataille aurait pu aussi avoir lieu si le gouvernement s'était braqué devant les éventuelles demandes provenant de l'enquête publique.

«Comme le gouvernement a dit qu'il allait être transparent, nous n'avons aucune intention de retenir des documents», a expliqué un proche conseiller de Paul Martin, sous le couvert de l'anonymat.

Le gouvernement Martin joue la carte de la transparence en permanence depuis le dépôt du rapport dévastateur sur les commandites, la semaine dernière.

Le premier ministre Martin, qui a affirmé être prêt à mettre son poste en jeu, en a rajouté, mercredi, en entrevue au réseau de télévision Global.

Cette fois, il s'engage à ce que toute somme d'argent obtenue à la suite de malversations soit remboursée au gouvernement, une fois que les enquêtes seront terminées. Et cela comprend même l'argent qu'aurait pu obtenir le Parti libéral du Canada, comme le veulent certaines rumeurs.

«L'argent obtenu de façon inappropriée, tout l'argent qui n'aurait jamais dû être versé, sera récupéré», a indiqué M. Martin.

Selon le rapport de la vérificatrice, environ 100 millions $ des 250 millions $ dépensés dans le programme de commandites auraient été versés en commissions et honoraires à une poignée de firmes de publicité du Québec. Ces firmes entretenaient des liens étroits avec le Parti libéral du Canada et contribuaient à sa caisse électorale.

Certaines informations veulent que les généreuses commissions offertes aux firmes de publicités aient servi de paiements pour services rendus lors des campagnes électorales.



DÉBAT - Le premier ministre Paul Martin a reçu une ovation debout après une réponse fournie à l'Opposition en ce qui concerne le scandale des commandites. On reconnaît Pierre Pettigrew, Ralph Goodale, Anne McClellan et David Anderson.

(Photo PC)

Publicités et commandites

I.D.A Vision obtient un contrat

OTTAWA (PC) - Bien qu'il affirme depuis plus d'un an vouloir modifier sa gestion des activités de publicités et de commandites, Ottawa vient d'accorder des contrats de plus de 500 000 $ à l'une des firmes de publicité citée dans le rapport de la vérificatrice générale sur le programme de commandites.

Mais, selon le gouvernement, ces contrats ont été accordés dans le respect le plus complet des règles d'attribution de contrats.

Média I.D.A Vision, une filiale du Groupe Everest, a obtenu des contrats totalisant 576 000 $, entre le 12 décembre 2003 (date d'arrivée de Paul Martin au pouvoir), et le 30 janvier dernier. La firme a entre autres obtenu le contrat de publicité de 488 280 $ du ministère des Ressources humaines le 14 janvier dernier.

Pour le Parti conservateur, qui a soulevé la question en Chambre, c'est la preuve que le ménage que le gouvernement prétend faire n'est que poudre aux yeux.

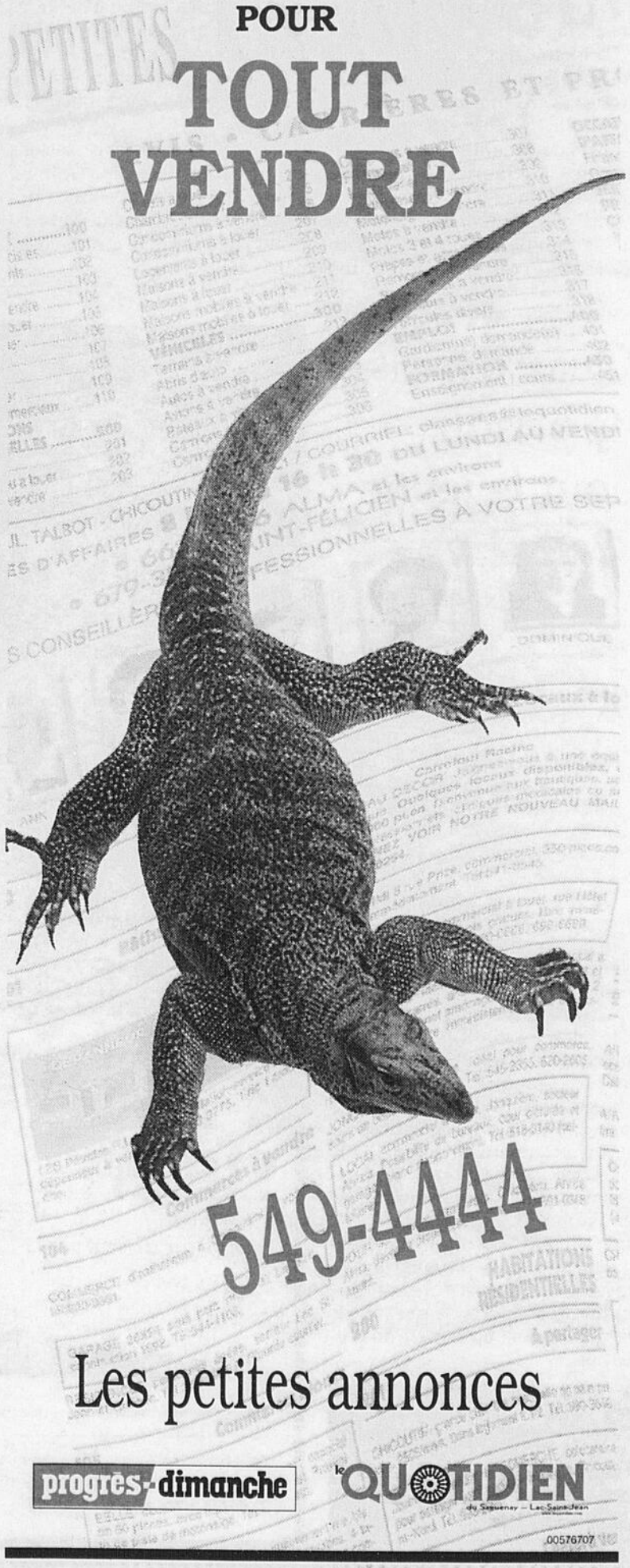
«Si le gouvernement rappelle Alfonso Gagliano au Canada à cause d'une perception de conflit d'intérêts, quel message envoie-t-il aux Canadiens en accordant un contrat à cette compagnie?», interroge le député conservateur James Moore, qui accuse les libéraux de deux poids deux mesures. Les questions de M. Moore aux Communes ont pris par surprise bien des ministres, à commencer par le premier ministre Paul Martin lui-même, qui ne semblait pas au courant de l'existence du contrat.

Le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, s'est porté à la défense du gouvernement, expliquant que l'attribution du contrat s'est déroulée en respectant les règles en place, à la suite d'un appel d'offres. D'ailleurs, a-t-il précisé, Ottawa ne peut, sans fondement, empêcher une compagnie d'obtenir des contrats du gouvernement.

«Média I.D.A Vision est l'agence de référence est ce n'est seulement que la poursuite d'un contrat en attendant de relancer un nouvel appel d'offres pour trouver une autre agence de référence», a expliqué le ministre Owen, précisant qu'il n'y a pas de versement de commission dans ce cas en particulier.

«Si des dossiers de certaines compagnies ont été référés à la Gendarmerie royale du Canada, mon prédécesseur a annulé tous nos liens d'affaires avec elles», a-t-il ajouté, dénonçant la tactique de l'opposition qui porte ombre à une compagnie seulement par association.

Dans son rapport, la vérificatrice générale cite Média I.D.A. Vision à plusieurs endroits, notamment lorsqu'il est question des sociétés de la Couronne.



Selon le Bloc québécois

Le PM ne peut plaider l'ignorance

QUEBEC (PC) - Le Bloc québécois soutient que Paul Martin ne pouvait ignorer ce qui se passait dans le scandale des commandites, au début de l'année 2002.

Le chef Gilles Duceppe refuse toutefois de jeter la pierre à la ministre Hélène Scherrer, qui était co-présidente des Mondiaux juniors alpins lorsque l'événement a reçu une subvention du programme des commandites.

Il indique seulement qu'elle est mal placée, aujourd'hui, pour défendre ses collègues qui disent ne pas avoir eu connaissance de malversations.

M. Duceppe explique qu'il a posé une première question sur le Groupaction, à la Chambre des communes, en mai 2001. Il rappelle qu'une vérification interne a ensuite mené au départ du ministre responsable du programme, Alfonso Gagliano, au début 2002.

Selon lui, Paul Martin ne pouvait ignorer ce qui passait jusqu'en mai 2002, comme il le soutient.

D'après le chef bloquiste, qui a présenté deux candidats dans la région de Québec ce matin, son parti mérite la remontée qu'il connait présentement dans les sondages. Il affirme que le Bloc a questionné les libéraux sans relâche afin que la vérité éclate dans certains dossiers épineux, dont celui des commandites.

Bernard Cleary sera candidat bloquiste dans Louis-Hébert, et Christian Simard dans Beauport.



CANDIDATS - Bernard Cleary sera candidat bloquiste dans Louis-Hébert et Christian Simard dans Beauport. Ils sont en compagnie du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe (au centre).

(Photo PC)

Programme des commandites

«Ottawa nous ment en pleine face», dit Gilles Duceppe

MONTREAL (PC) - Le gouvernement fédéral «nous ment en pleine face» quand il prétend ne pas avoir été informé du scandale du programme des commandites, a dit mercredi soir le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

«Les ministres le savaient. Le premier ministre Paul Martin a dit qu'il ne le savait pas avant 2002. Or, en 2000, un rapport interne le mentionnait, au ministère des Travaux publics. M. Martin dit qu'il ne s'est pas aperçu de rien, alors qu'on a posé plus de 400 questions là-dessus», a dit M. Duceppe alors qu'il participait à un cocktail offert conjointement par le Parti québécois et le Bloc québécois à des militants souverainistes provenant des communautés culturelles.

M. Duceppe a rappelé qu'il avait interrogé le gouvernement libéral dès juin 2001 à la Chambre des Communes. De plus, M. Martin a été lui-même prévenu du dossier par une lettre que lui a transmise un dirigeant du Parti libéral du Canada.

Le chef du Bloc en conclut que le gouvernement libéral fédéral cache la vérité.

Il a aussi égratigné au passage le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, qui a été très tendre face à l'attitude des Libéraux fédéraux.

«M. Charest devrait comprendre que c'est inacceptable. Même Paul Martin le dit. C'est quand même de l'argent des contribuables», a dit M. Duceppe.

M. Duceppe juge important que l'équipe du Bloc qui sera élue à la Chambre des Communes soit la plus forte possible, lors du prochain scrutin prévu pour cette année.

«Il est important pour la démocratie que le Bloc soit là», a noté le chef bloquiste, en affirmant qu'aucun détail concernant le scandale du programme des commandites n'aurait été connu du public sans le travail des députés du Bloc à Ottawa.

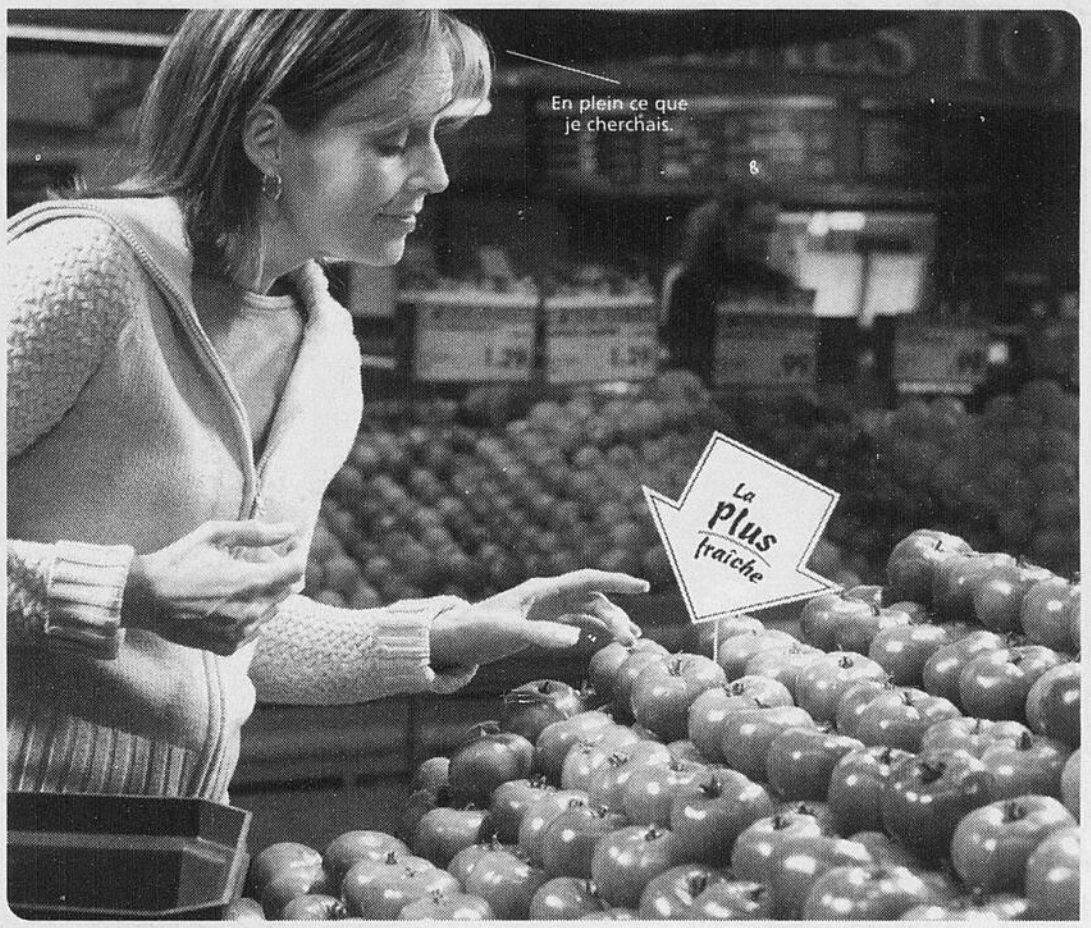
«Ce ne sont pas les libéraux qui auraient posé des questions à ce sujet», a conclu M. Duceppe.

Le Parti québécois a officiellement indiqué qu'il appuierait massivement les candidats du Bloc québécois lors du prochain scrutin fédéral. Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Bernard Landry, entend inciter les militants péquistes à se ranger avec enthousiasme derrière les candidats du Bloc.

«Ils sont des souverainistes», a noté M. Landry.

L'INFORMATION JUDICIEUSE, AU MOMENT OPPORTUN.

Obtenir des renseignements pertinents sur les RER peut être si facile.



Fonds de revenu mensuel TD	
1 an	22,7 %
3 ans	13,7 %
5 ans	10,5 %
Depuis sa création‡	10,0 %

Selon les rendements du Fonds, série Investisseurs, au 31 janvier 2004.

Nous pouvons vous aider à prendre des décisions de placement éclairées. Considérons par exemple le Fonds de revenu mensuel TD :

Vous cherchez un placement qui vous offrira un rendement à long terme supérieur à la moyenne? Considérez le Fonds de revenu mensuel TD. Il constitue un choix judicieux pour toutes les personnes qui veulent se simplifier la vie en investissant dans un seul fonds diversifié (actions, revenu fixe et espèces).

Le rendement de ce fonds a toujours été excellent. Après tout, il fait partie de la gamme des Fonds Mutuels TD[1]. Morningstar[MD], principale source d'analyse indépendante de fonds communs de placement au Canada, classe toujours les Fonds Mutuels TD parmi les meilleures gammes de fonds au Canada.

Notre offre vous intéresse? Rencontrez alors l'un de nos représentants en fonds mutuels. Nous vous aiderons à trouver l'option de placement qui répond le mieux à vos besoins. Nous vous poserons d'abord quelques questions pour mieux vous connaître, puis nous élaborerons une stratégie de placement pour vous aider à créer un portefeuille diversifié qui vous permettra d'atteindre vos objectifs de retraite.

Rendez-vous à la succursale TD Canada Trust la plus près de chez vous ou téléphonez-nous **avant le 1er mars 2004**.

00578191



Appelez-nous aujourd'hui au 1 800 831-1171, ou visitez le www.tdcanadatrust.com/francais

TD Fonds Mutuels

TD Canada Trust

Offerts par les succursales TD Canada Trust et TD Waterhouse[2] ainsi que par des courtiers indépendants.

TD Waterhouse

Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de service, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux historiques annuels composés pour la période se terminant le 31 janvier 2004, incluant les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions ou frais facultatifs, ni des impôts sur le revenu payables par des porteurs de parts, lesquels auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. ‡La date de création est le 29 juin 1998. 1. Fonds Mutuels TD est géré par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). Offerts par Services d'investissement TD inc. (distributeur principal), TD Waterhouse Canada Inc. et par des courtiers indépendants. 2. TD Waterhouse Canada Inc. (« TD Waterhouse ») est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse est membre du FCPE. [MD]Morningstar est une marque déposée de Morningstar Research Inc. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. Gestion de placements TD Inc. est un usager autorisé de la marque.

Prêt à offrir jusqu'à 2000 $

Bombardier veut ravoir ses prototypes

CABANO (PC) - L'entreprise Bombardier Produits récréatifs offre une récompense pouvant aller jusqu'à 2000 $ à toute personne pouvant fournir des informations sur le vol de deux de ses prototypes de motoneiges à son centre d'essais de Cabano, dans le Bas-Saint-Laurent.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC de Témiscouata possèdent peu de détails sur ce crime.

Le vol ne s'est pas produit au centre d'essai proprement dit mais à proximité, sur un terrain où des tests de fonctionnement sont effectués sur les prototypes.

La compagnie justifie l'offre de récompense par l'importance de ces engins. «Des prototypes de ce genre valent beaucoup d'argent et prennent beaucoup de temps à développer. Seulement quelques-uns sont produits et c'est pour cette raison que nous mettons tout en oeuvre pour les récupérer», explique M. Pierre Pichette, porte-parole de Bombardier.

Deux des trois prototypes qui se trouvaient sur place ont disparu. «Ils sont neufs, uniques et possèdent des particularités qui leurs sont propres. Des efforts particuliers ont été déployés dans leur montage.

Il faut comprendre que ces machines, qui sont construites à Valcourt, ne sont pas produites en chaîne. Il n'en existe aucune autre, alors il est évidemment impossible de poursuivre les essais.»

«Les motoneiges ont été volées dans une remorque cadenassée», dit Isabelle Beaulieu, la policière chargée de l'enquête.

Tout comme les policiers, le porte-parole de l'entreprise préfère ne pas se prononcer sur la possibilité que ce vol ait été motivé par de l'espionnage industriel. «Il est trop tôt pour affirmer ce genre de choses. Des gens avaient peut-être des raisons particulières pour agir de cette façon, je n'en ai aucune idée», affirme M. Pichette.

Bombardier est présent à Cabano depuis six ans. Les installations temporaires ne répondant plus aux besoins, la compagnie a annoncé, à l'automne, la construction d'un nouveau centre d'essais permanent, qui sera situé à proximité de l'actuel. L'investissement de 1,2 million $ a permis de sauvegarder 75 emplois.

Ex-président d'Alliance Québec

Me Tyler parle des «chiens» de la langue

MONTREAL (PC) - L'ex-président d'Alliance Québec, Brent Tyler, qui a démissionné de son poste le 30 janvier dernier, a qualifié de «chiens» les enquêteurs de l'Office de la langue française et demandé au premier ministre Charest de les inviter à se calmer.

M. Tyler a émis ces commentaires dans un communiqué portant l'entête d'Alliance Québec et les a reformulés de vive voix, en interview téléphonique accordée d'Ottawa.

«Si le Procureur général du Québec avait bien regardé le dossier, il n'y aurait jamais eu de poursuite. Mais ils ont continué la poursuite, exigé que Mme Wilson comparaisse devant les tribunaux. Et il y a d'autres poursuites du même genre», a-t-il dit.

«C'est le temps que le premier ministre du Québec, Jean Charest, rappelle ses chiens afin que les petits commerçants aient la paix. Tout ce que ces petits commerces veulent du gouvernement du Québec est qu'on leur fiche la paix», a soutenu M. Tyler dans son communiqué rédigé en anglais.

Virulence

Interrogé sur la virulence de son propos, M. Tyler a indiqué qu'il s'agissait «d'une expression (to call off his dogs) qui se dit peut-être mal en français».

Ces commentaires de Me Tyler ont été émis à la suite d'un jugement rendu mercredi par le juge de paix Georges Benoit, de la Cour du Québec, à Campbell's Bay, dans le district de Pontiac.

Le juge a acquitté Mme Lynn Wilson, qui dirigeait le bureau H&R Block, à Shawville, de l'accusation d'avoir refusé de fournir les renseignements demandés à un inspecteur de l'Office de la langue française qui menait une enquête sur l'enseigne commerciale située à l'extérieur du commerce dans l'intention de rédiger une contravention. Le Procureur général du Québec estimait que la commerçante avait contrevenu à la Charte de la langue française.

Le juge a accordé le bénéfice du doute à Mme Wilson, unilingue anglophone, en croyant sa version des faits voulant qu'elle n'ait pas compris la demande de l'enquêteur qui voulait connaître «l'entité juridique» du commerce.

Enquêteur

Il appert que l'enquêteur francophone parlait un anglais sommaire tandis que la commerçante ne parlait pas du tout français.

Constatant que la conversation se trouvait dans un cul-de-sac, la fonctionnaire a décidé de casser la croûte dans un parc de l'endroit. Elle s'est retrouvée rapidement entourée par cinq ou six personnes, dont la commerçante et le maire de l'endroit qui a voulu savoir ce qu'elle faisait dans la petite ville.

Les faits en cause remontent au 17 juin 1999.

Gens âgés

Un plus grand risque d'avoir des accidents

WASHINGTON (AP) - Les conducteurs de véhicules de plus de 65 ans courent un risque accrû d'avoir un accident ou de mourir des suites d'un accident, selon une étude reposant sur près de quatre millions d'accidents de la route.

L'étude, rendue publique mercredi aux Etats-Unis par la AAA Foundation for Traffic Safety, conclut que les personnes de 65 ans et plus ont un risque deux fois plus élevé de mourir dans un accident de la route, comparativement aux conducteurs âgés de 55 à 64 ans. Chez les conducteurs âgés de plus de 85 ans, ce risque est quatre fois plus grand.

L'étude souligne que les personnes âgées ont souvent une constitution ou une santé plus fragile, de sorte qu'ils meurent de blessures qui ne tueraient pas quelqu'un de plus jeune.

L'étude démontre en outre qu'en vieillissant, les conducteurs peuvent oublier certaines règles de base, en refusant par exemple de céder la priorité à un autre véhicule ou en ne s'arrêtant pas à un feu rouge. Ce genre d'oubli a été noté dans 59 pour cent des accidents impliquant un conducteur de 75 ans ou plus.

Par ailleurs, un nombre élevé de conducteurs âgés ont un accident en voulant tourner à gauche, une décision qui doit se faire rapidement, la plupart du temps, notent les chercheurs.

L'étude a été effectuée par l'Institut du transport du Texas et a porté sur un total de 3,9 millions d'accidents survenus entre 1975 et 1999. Ces accidents ont causé un total de 90 036 décès.



TRAIN - Des pompiers transportent des victimes près des ruines d'un village en Iran. Plusieurs explosions ont fait plus de 200 morts et on parle de 400 blessés.

(Photo PC)

Cinq villages détruits

Le train déraille et fait plus de 200 morts et des blessés

TEHERAN (AP) - Un train sans conducteur et transportant du carburant et des produits chimiques industriels a déraillé dans le nord de l'Iran mercredi, provoquant des explosions qui ont fait plus de 200 morts et au moins 400 blessés. Cinq villages ont été détruits.

Plusieurs responsables de Neyshabour, parmi lesquels le gouverneur local, le maire et le chef des pompiers, ont été tués dans l'explosion, tout comme 182 sauveteurs et sapeurs-pompiers.

Au moins 400 personnes ont en outre été blessées, selon Vahid Bakechi, haut responsable des services d'urgence de la province de Khorasan. Des maisons, des habitations en terre pour la plupart, se sont effondrées sous la puissance des déflagrations dans les villages situés près des voies ferroviaires.

Le train de marchandises qui transportait du soufre, du carburant et des fertilisants a explosé aux abords de la ville de Neyshabour dans la province de Khorasan, à 650km à l'est de Téhéran, selon IRNA qui cite les autorités.

Au total, 51 wagons de marchandises attendaient à la gare de fret Abou Muslim près de Neyshabour quand, dans des circonstances encore indéterminées, ils ont commencé à se déplacer. Ces wagons auraient été mis en mouvement par «des vibrations», selon IRNA qui ne donne pas plus de précisions. Les wagons, sans locomotive ou cheminot à bord, ont alors pris de la vitesse avant de dérailler, déclenchant un incendie.

Parmi les victimes, figurent 182 secouristes et pompiers qui s'appliquaient à éteindre le sinistre lorsque les explosions se sont produites vers 9h37 locales (6h07 GMT), selon Mohammad Maqdouri, chef du siège local des opérations d'urgence.

«L'ampleur des dégâts est plus importante qu'il n'a semblé dans un premier temps», a de son côté déclaré Vahid Bakechi.

Le médecin légiste de Neyshabour, cité par l'agence IRNA, a précisé que 180 corps avaient été retirés mercredi soir sur les lieux de l'explosion.

Surplus à l'assurance-emploi

Volpe défend son gouvernement

OTTAWA (PC) - Alors que le surplus accumulé dans la caisse du régime d'assurance-emploi atteint 44 milliards $, le ministre des Ressources humaines Joe Volpe a défendu son gouvernement contre les critiques qui trouvent ce surplus excessif, tout en reconnaissant que les cotisations à l'assurance-emploi devraient être réduites.

Une réduction des cotisations serait «appropriée», a-t-il commenté. «Nous le faisons chaque année depuis 10 ans.»

On prévoit que l'un des plus vieux programmes sociaux du Canada ira chercher, cette année encore, 3 milliards $ de plus dans les poches des contribuables que la somme requise pour faire ses frais.

Malgré ce surplus, des milliers de travailleurs, et notamment des employés à temps partiel, qui sont le plus souvent des femmes, ne peuvent toucher d'assurance-emploi à cause des restrictions imposées en 1996.

Les députés de l'opposition ont réclamé en vain que les libéraux réduisent le seuil des 910 heures de travail en un an exigées pour être admissible à l'assurance-emploi.

Environ 15,1 millions de travailleurs ont cotisé au régime en 2001, mais seulement 2,4 millions d'entre eux ont touché des prestations. Ils verseront 1,98 $ pour chaque tranche de 100 $ de revenus assurables cette année, soit 12 cents de moins que l'an dernier.

La vérificatrice générale Sheila Fraser et l'actuaire en chef du ministère fédéral des Ressources humaines ont tous deux indiqué que le régime d'assurance-emploi n'a besoin que d'un coussin de 15 milliards $, tout au plus, pour répondre aux besoins des chômeurs. Mme Fraser a à maintes reprises incité le gouvernement à comptabiliser de manière séparée le surplus de la caisse du régime. Au lieu de cela, les libéraux versent l'excédent des cotisations aux revenus généraux, ce qui leur permet de dépenser l'argent à leur guise.

M. Volpe a aussi défendu cette pratique, affirmant que les cotisations au régime ne servent pas qu'à compenser l'interruption du revenu des travailleurs mis au chômage, mais financent le perfectionnement et le recyclage des travailleurs ainsi que les prestations spéciales, comme les congés de maternité et parentaux. De tels programmes sont destinés à tous les Canadiens, a-t-il dit.

Il a ajouté que les détracteurs du régime oublient de mentionner qu'Ottawa a délié les cordons de sa bourse, il y a 10 ans, pour répondre aux besoins des chômeurs quand le chômage atteignait presque le double du taux actuel, qui est de 7,5 pour cent. Selon le ministre, l'excédent du régime est donc «le reflet de son succès».

Mais pour le député conservateur Brian Pallister, qui est critique en matière de ressources humaines, l'argument est absurde. A son avis, il s'agit du pire scandale au pays.

Les libéraux ont, pendant des années, maintenu les taux de cotisation artificiellement élevés pour s'en servir comme d'une vache à lait, à des fins partisanes, a-t-il soutenu.

Toujours selon lui, le premier ministre et ex-ministre des Finances Paul Martin doit en bonne partie sa réputation de sain gestionnaire voué à la lutte au déficit, aux cotisations exagérément gonflées à la caisse de l'assurance-emploi, qui lui ont permis d'équilibrer ses finances.

Ottawa prolonge le programme de soutien financier aux éleveurs

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture Bob Speller a accordé mercredi aux éleveurs une prolongation du programme de soutien financier dont ils bénéficient, sans toutefois pouvoir leur offrir ce qu'ils souhaitent réellement, soit la réouverture de la frontière américaine aux exportations de boeuf canadien.

M. Speller a annoncé qu'il prolongeait la durée du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), destiné à protéger les fermiers contre les coups durs.

Alors que les producteurs ont bien accueilli cette nouvelle, les partis d'opposition ont accusé le gouvernement de ne pas faire suffisamment d'efforts pour obtenir des Etats-Unis qu'ils rouvrent complètement leur frontière aux exportations bovines canadiennes.

M. Speller, qui s'est présenté devant le comité des Communes sur l'agriculture, a dû répondre à un feu nourri de questions sur les pertes de 2 milliards $ essuyées par les éleveurs canadiens. «La plupart d'entre eux sont acculés à la faillite, a dit le député conservateur Howard Hilstrom. La réouverture de la frontière est primordiale.»

M. Hilstrom a soutenu que les libéraux étaient désorganisés et qu'un trop grand nombre de ministères et d'agences se partageaient les responsabilités, empêchant les initiatives réelles. «Dites-moi en détail ce que vous entreprendrez pour obtenir la réouverture de la frontière», a-t-il demandé au ministre.



PROGRAMME - Le ministre fédéral de l'Agriculture Bob Speller discute avec son sous-ministre Samy Watson avant leur comparution devant le comité des Communes sur l'agriculture.

(Photo PC)

M. Speller s'est défendu en objectant que les éleveurs ont approuvé le plan actuel. Il a aussi précisé que les ministres concernés se rencontrent régulièrement. «La vice-première ministre, le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre du Commerce sont très engagés dans ce dossier (...) et notre seul objectif est la réouverture de la frontière», a-t-il dit.

Le premier ministre Paul Martin a placé la crise de la vache folle en tête de sa liste de priorités et il a déclaré en avoir déjà discuté longuement avec le président des Etats-Unis, George W. Bush, lors d'une rencontre le mois dernier.

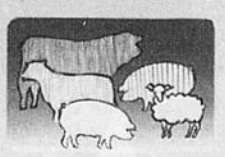
A deux reprises, Washington a reporté la réouverture de sa frontière aux exportations de bétail canadien âgé de moins de 30 mois. Ces animaux vivants présenteraient moins de risque d'être atteints par la maladie, aussi connue sous le nom d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

A la fin de décembre 2003, un cas d'ESB a été identifié dans l'Etat de Washington sur une vache née au Canada. Sept mois plus tôt, un premier cas de la maladie avait été détecté en Alberta, ce qui avait incité plusieurs pays, dont les Etats-Unis, à interdire les produits bovins du Canada.

Depuis décembre, le cours des prix pour les animaux âgés de moins de 30 mois a chuté de 30 pour cent. La valeur des animaux âgés de plus de 30 mois a aussi considérablement baissé. Les pertes de l'industrie bovine canadienne sont estimées à 2 milliards $.

Stocks de bétail au 1er janvier 2004

Le cheptel de bovins du Canada a monté en flèche pour atteindre un sommet de 14,7 millions de têtes au 1er janvier, à la suite d'une interdiction mondiale d'exportation de bovins canadiens en raison de la maladie de la vache folle.



(En milliers de têtes)	Bovins		Porcs		Moutons	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Canada	13 488	14 660	14 672	14 608	976	997
Atlantique	289	296	374	366	33	34
Québec	1 303	1 420	4 280	4 250	230	250
Ontario	2 110	2 224	3 661	3 670	280	270
Manitoba	1 250	1 450	2 825	2 852	74	82
Saskatchewan	2 543	2 855	1 230	1 250	115	125
Alberta	5 310	5 675	2 140	2 050	187	175
C.-B.	683	740	162	170	57	61

Source: Statistique Canada PC

Financement de la santé

Les premiers ministres peaufineront leur stratégie

QUEBEC (PC) — Les premiers ministres provinciaux se rencontreront, à Vancouver, lundi et mardi prochain, en vue de peaufiner une stratégie commune susceptible de convaincre le gouvernement fédéral d'assurer aux provinces un financement stable et accru en santé.

Cette rencontre des premiers ministres provinciaux, annoncée officiellement mercredi, sera tenue dans le cadre du nouveau Conseil de la fédération, mis sur pied à l'initiative du Québec, en décembre dernier à Charlottetown.

Ce sera la première rencontre — hormis la rencontre fédérale-provinciale du 30 janvier dernier — entre les chefs de gouvernements provinciaux depuis la création de ce conseil.

Vieille revendication et priorité absolue, les provinces veulent qu'Ottawa assume une plus large part des frais du système du santé, conformément aux revendications du rapport Romanow, et leur garantisse qu'elles n'auront plus chaque année à quémander au gouvernement fédéral des sommes ponctuelles pour boucler leur budget.

Actuellement, pour chaque dollar dépensé dans les soins de santé par les provinces, 16 sous proviennent du fédéral. Les provinces souhaitent que cette part grimpe à 25 pour cent, comme le recommandait le rapport Romanow. Pour obtenir gain de cause, les provinces feront valoir qu'Ottawa engrange des surplus qui se comptent désormais en milliards.

Lors de leur rencontre avec le premier ministre Paul Martin, le 30 janvier, les premiers ministres des provinces n'avaient pas réussi à convaincre leur homologue fédéral d'augmenter dès maintenant le financement d'Ottawa aux soins de santé.

Au moins deux autres points seront à l'ordre du jour de la rencontre de la semaine prochaine: la création d'un secrétariat du déséquilibre fiscal —alors qu'Ottawa nie l'existence d'un tel déséquilibre — et l'élimination des barrières commerciales interprovinciales. A ce propos, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, de même que le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, doivent présenter un plan d'action et un échéancier, en vue de favoriser la fluidité du commerce à travers le pays.

En substance, le nouvel organisme a un double mandat: servir de forum pour permettre aux provinces de régler leurs différends entre elles et, surtout, tenter de leur donner une force de frappe en vue de négocier désormais d'égal à égal et d'une seule voix avec Ottawa.

En décembre, les premiers ministres avaient prévu se rencontrer deux fois par année. Le conseil fonctionnera par consensus et sera représenté à tour de rôle par les premiers ministres des différentes provinces.

Lundi et mardi, les premiers ministres vont aussi préparer le terrain de deux rencontres importantes à venir: une rencontre fédérale-provinciale conjointe des ministres de la Santé et des Finances, qui sera suivie, cet été, par une autre rencontre fédérale-provinciale des premiers ministres.

Le quatuor Tryo sur scène ce soir

«Grain de sable» dans l'engrenage hivernal

par Crystel Jobin-Gagnon

(CJG)- «On vient contraster avec la froideur des contrées enneigées québécoises», certifie Mali, du quatuor français Tryo, qui prendra d'assaut le centre social de l'Université du Québec à Chicoutimi, ce soir.

En effet, la tournée de l'album «Grain de sable» promet de la chaleur, de la vie et de l'énergie. «Avec nos décors sur scène, les gens vont pouvoir entrer dans notre monde à nous», mentionne le chanteur, guitariste, accordéoniste et joueur de mélodica, Mali.

L'actuelle tournée québécoise est l'une des plus imposantes que Tryo ait effectuée et les membres du groupe sont les premiers étonnés par le succès foudroyant qu'ils connaissaient au Québec. «On a planté nos graines et maintenant, on les récolte», lance avec philosophie Mali.

Et plus les récoltes passent, plus Tryo s'en permet. «Grain de sable» en est la preuve vivante. «Il y a des morceaux vachement plus lourds de sens que dans "Mamagubida" et "Faut qu'ils s'activent"», considère Mali.

Celui-ci explique cette évolution par la grande pause de trois ans entre l'album «Faut qu'ils s'activent» et le nouveau-né. «Avant, nous avions un discours très français, mais là, nous abordons des thèmes plus mondiaux. Notre grande pause nous a permis de réaliser que nous sommes des musiciens, mais avant tout des citoyens».

Ainsi, Guizmo raconte le monde actuel sous l'angle de sa nouvelle paternité dans «G8». «En fait, sa vision du monde se fait maintenant à travers son enfant», expose, pour le nouveau papa, Mali.

Du reste, le chanteur souligne que «oui, il y a de la réflexion dans nos textes, mais on se donne le droit de ne pas être militant». «Grain de sable» traite donc tant de la réalité afghane avec «Dans les nuages» que du simple bonheur de l'amour dans «Monsieur Bibendum». «Peut-être qu'il y a des questionnements et des choses graves dans nos chansons, mais on le fait toujours avec le sourire», tient à préciser Mali.

Appréciation

L'amour que le Québec porte à Tryo lui est franchement rendu par le quatuor. Le vidéoclip «Sortez-les», mettant en vedette le comédien Paul Ahmarani, a d'ailleurs été tourné à Montréal. Le tournage de «Désolé pour hier soir» a eu lieu lundi dernier à Montréal.

De plus, les Français devraient être de retour dans la province, cet été, pour le Festival d'été de Québec. «Dès le début, le Festival d'été nous a fait confiance et c'est avec un grand plaisir qu'on va y revenir», spécifie Mali.



NOUVEAUTÉ - Le groupe Tryo entreprend une nouvelle tournée au Québec, avec le disque «Grain de sable», plus engagé que les précédents. Manu, Daniel, Mali et Guizmo seront au centre social de l'UQAC, ce soir.

BOX-OFFICE

Les 10 films les plus populaires dans les cinémas d'Amérique du Nord pour la période du 13 au 16* février 2004

		Cette semaine	Recettes cumulatives	Nbre de semaines	Nombre d'écrans
1	50 First Dates / Les 50 premiers rendez-vous	45,1 M$	45,1 M$	1	3591
2	Miracle	17,0 M$	40,1 M$	2	2755
3	Barbershop 2: Back in Business / Chez le Barbier 2	16,5 M$	45,0 M$	2	2711
4	You Got Served	6,0 M$	33,0 M$	3	1832
5	The Butterfly Effect / L'Effet papillon	6,0 M$	49,2 M$	4	2288
6	Catch the Kid / Mission sans permission	5,9 M$	12,4 M$	2	2848
7	Along Came Polly / Voici Polly	5,5 M$	82,0 M$	5	2543
8	The Lord of the Rings: The Return of the King / Le Seigneur des anneaux: le Retour du roi	5,1 M$	357,4 M$	9	1663
9	Mystic River	4,3 M$	75,3 M$	19	1370
10	Cold Mountain / Retour à Cold Mountain	3,9 M$	87,8 M$	8	1740

*Lundi 16 février: journée fériée aux États-Unis

Source: AP PC

«Jean-Seb» enregistre en France

PARIS (PC) — Révélé en France par le concours de chant télévisé « A la Recherche de la nouvelle star», le Québécois Jean-Sébastien Lavoie fait le grand saut dans la «vraie vie».

Recruté par BMG-France, le jeune Montréalais, qui passe le plus clair de son temps à Paris, sortira à la fin du mois prochain un premier album intitulé «Je me souviendrai», apprend-on à Paris.

«A la Recherche de la nouvelle star m'a donné une visibilité incroyable et m'a peut-être fait gagner une année, explique le chanteur, éliminé lors de l'avant-dernière émission. Mais le vrai travail a commencé après. Maintenant, c'est la vraie vie. Je ne crois pas trop en la gloire instantanée.»

En début de semaine, «Jean-Seb» a testé cinq chansons extraites de son album devant le public de l'Olympia, en première partie du spectacle de Natasha St-Pier. Ces chansons, qui mélangent rock et balades, portent résolument la griffe de Jacques Veneruso, l'auteur de «Sous le vent» du duo Garou-Céline Dion. Veneruso a co-réalisé l'album et composé certains titres. C'est le cas notamment de «Je sais que tu es là pour moi», qui n'est pas sans rappeler «Je n'attendais que vous», écrite pour Garou.

Sur le premier disque de Jean-Sébastien Lavoie figure aussi son interprétation de «We Are The Champions». La chanson culte du groupe Queen, avec laquelle il donne la pleine mesure de sa puissante voix, lui avait ouvert les portes d'«A la recherche de la nouvelle star».

Sortie en CD simple avant les fêtes, la chanson est montée jusqu'à la 38ème position du «top single» français.

Depuis la fin de l'émission qui l'a fait connaître, l'été dernier, Jean-Sébastien Lavoie s'est fait plus discret que ses petits camarades. Profitant de sa nouvelle célébrité, le gagnant, Jonatan Cerrada, a rapidement sorti un disque, vendus à 550 000 exemplaires, et s'est récemment offert deux soirs à l'Olympia. Son «challenger», Thierry Amiel, aurait vendu de son côté 420 000 albums.

«Je voulais prendre mon temps, explique pour sa part Jean-Sébastien, aussi un ex-employé du Journal de Montréal. Je me suis retiré parce que je voulais bien choisir mes chansons et les gens avec qui j'allais travailler. Je voulais être sûr d'aller dans le sens où je voulais aller.»

«Je me souviendrai» devrait sortir ce printemps au Québec. Une tournée en France est envisagée pour l'automne prochain.

Lumières sur The Darkness

LONDRES (AP) — Soirée plutôt lumineuse pour The Darkness: le groupe anglais est reparti mardi soir avec trois trophées de la cérémonie des Brit Music Awards, l'équivalent des Grammys américains, tandis que Justin Timberlake et Dido étaient respectivement distingués à deux reprises.

En concurrence avec Busted, the Coral, Radiohead et the Sugababes, les membres de The Darkness se sont imposés dans la catégorie du meilleur groupe britannique lors de la soirée organisée dans l'ouest de Londres. Ils ont aussi été sacrés dans les catégories meilleure prestation britannique rock et meilleur album britannique pour «Permission To Land».

Pour leurs débuts, les membres de The Darkness se sont inspirés du rock des années 70 et 80. «C'est un véritable privilège, un honneur sensationnel et une grande réussite... Et je dois le dire, nous sommes probablement le meilleur groupe britannique», a lancé à l'assistance Justin Hawkins, le leader de la formation, laquelle a offert au public la prestation la plus extravagante de la soirée, lors de la reprise de son hit «I Believe In A Thing Called Love».

«Waouh, deux en une soirée, merci», s'est de son côté écrié Justin Timberlake, après avoir été sacré dans les catégories meilleur artiste masculin international et meilleur album international pour «Justified».

Le chanteur s'est récemment fait remarquer aux Etats-Unis pour avoir dénudé le sein droit de Janet Jackson pendant la mi-temps du Super Bowl.



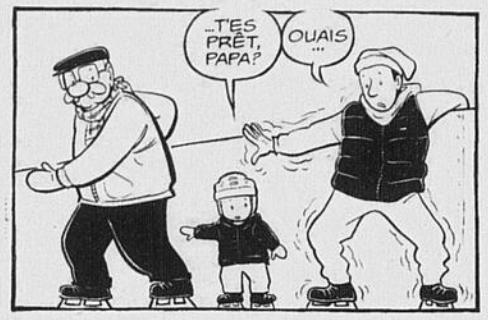
VICTOIRE - Le groupe britannique The Darkness a brillé en remportant trois trophées aux Brit Music Awards.

(Photo PC)

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
INFO-HORAIRE: 543-0055
Maintenant ouvert le vendredi toute la journée!
CINÉMAS ODYSSÉE
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi
cinéma JONQUIÈRE
2445, St-Dominique

Ben





Peanut



Philomène





Ce soir 20 h

De paradoxes et de convictions.

Monsieur

Portrait inédit de l'ex-premier ministre du Québec, Jacques Parizeau.

19 h 30



Diabolo menthe

Philippe Dubuc, Dawn Tyler Watson et le *Jack Paradise Jazz Band.*

Animation : François-Étienne Paré
Réalisation-coordination : Lynn Phaneuf

Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

00578194

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin express (7h00)		Cinéma / TOUT VA BIEN, ON S'EN VA (4) avec Miou-Miou, Natacha Régnier				Ricardo	L'Heure du midi		Place publique / Zone libre			Rivière-des-Jérémie		Ricardo	Art Attack	Têtes @ Kat	Watatatow	Aujourd'hui	
TQS	Caféine (6h00)		Le Mec à dames			Flash / Spécial Don Juan		Le Grand Journal			Dallas		Cinéma / LES DÉFIS DU DESTIN (5) avec Suzanne Somers, Chad Christ					Le Grand Journal		
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Deux filles le matin / Daniel Lemire		Les Saisons de Clodine		Michel Jasmin		Le TVA Midi (11h45)	Dans la mire.com		La vie...	Boutique TVA (13h45)	Sunset Beach		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Le 17 heures	
TQc	Clifford	...Croque-Cerise	Pin-Pon	Les Barbotons	Les Francs-tireurs / Guy Bertrand		Le Vrai Monde	1045, Parlementaires	Ramdam	Zoboo-mafoo	...Croque-Cerise	Poudre d'escampette	Diabolo menthe	Cultivé et bien élevé	Points chauds / La Syrie		Clifford	C-Bear et Jamal	Zoboo-mafoo	Corne-muse

VOTRE SOIRÉE

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.**

JEUDI 19 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Aujourd'hui (17h00)	L'union fait la force	Virginie	L'Épicerie	Qui l'eût cru! / Caroline Néron, Vincent Graton		...ce soir on joue / Adèle Reinhardt, Mahée Paiment		Le Téléjournal/Le Point		Les Grands Documentaires de Découverte / La Planète bleue		Brio
TQS	Le Grand Journal (16h30)	Flash / Natasha St-Pier	Dominic et Martin	Le Monde de monsieur Ripley	Cinéma / LE PROFESSIONNEL (4) avec Jean Reno, Natalie Portman				Fun noir & Cie / J. Perreault	Le Grand Journal	110%	Voyeur	Pub
CJPM	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Dans ma caméra	Star Académie 2004	Cauchemar d'amour		Fortier		Le TVA	Merci bonsoir / Sonia Vachon	Michel Jasmin / Caroline Dhavernas (23h18)		Pub (00h03)
TQc	Macaroni tout garni	Ramdam	Le Septième	Diabolo menthe	Les Grands Documentaires / Monsieur		Cinéma / LA MORT AUX TROUSSES (1) avec Cary Grant, Eva Marie Saint					Diabolo menthe	Cultivé et bien élevé
TV5	On a tout essayé (18h10)		Journal FR2	Cinéma / MADAME DE... (4) avec Carole Bouquet, Jean-Pierre Marielle			Le Baiser		TV5 Le Journal	Les hommes de l'ombre de Milosevic		Portrait de famille	Noms de Dieux
CANAL D	Pièces à conviction		Biographies / Oksana Baiul		Dossiers FBI / Le Tueur de Vienne		Justice américaine / Qui veut tuer un millionnaire?		NYPD Blue		Secrets intimes d'Hollywood / Les Ados		Cinéma / QUAND LA PANTHÈRE ROSE...
RDI	Le Journal RDI	Capital Actions	Le Monde	La Part des choses	Sur les traces de Zahra Kazemi - Grands Reportages		Le Téléjournal/Le Point		La Part des choses	Le Monde	Le Journal RDI		Le Téléjournal / Le Point
RDS	Sports 30 Magazine	Sports 30	Hors-jeu	Hockey / Flames - Canadiens					Sports 30		L'Équipe en direct	Sharks H20 Ice	RDS Motorisé
S.E.	Courrier du coeur (17h45)			Formation extrême (19h20)			Royal Bonbon			C'est assez!			
VIE	Les petits miracles de la vie	Le Coup de pouce de Nicolas	Cinéma / PRISONNIERS SANS CHAÎNES (4) avec Laurence Fishburne, Bill Cobbs				Quand la vie est un combat		Décore ta vie	Métamorphose	Au-delà de la médecine	Les petits miracles de la vie	Cinéma / SÉQUESTRÉE
SERIES+	Brigade des mers		Le Caméléon		Agents doubles		Six pieds sous terre		Vertiges				En quête de preuves
Z	Au-delà du réel		La Revanche des Nerdz	Pleins gaz	Mutant X		Twilight Zone		Futur extrême		Alias		Poltergeist
HISTORIA	Les deux font la loi		Tournants de l'Histoire / Little Rock		Trouvailles et Trésors / Montréal		JAG		Cinéma / LES PRAIRIES DE L'HONNEUR (4) avec James Stewart, Glenn Corbett				Guerres et Conflits
ÉVASION	Soleil express	Entrada	Évasion quotidienne	Un voyage à Walt Disney World	Plaisirs de Grèce	Passion Motoneige	Vive la vie de camp	Tribus nomades	Escales de rêve	Évasion quotidienne	Aux frontières du sport	Le Maître des génies	Un week-end en province
CBJET	CBC News: Canada Now		Brit Awards 2004				Canadian Experience / Expo '67: Back to the Future		The National		The National - 2nd Edition	Brit Awards 2004 (23h25)	
CFCF	News		Access Hollywood	eTalk Daily	Comedy Inc.		CSI: Crime Scene Investigation		ER		CTV News	News	The Daily Show
WVNY	The Simpsons	ABC News	Will & Grace		The Bachelorette: The Men Tell All		Extreme Makeover		Primetime Thursday		Frasier	Nightline (23h35)	Pub
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Survivor: All-Stars		CSI: Crime Scene Investigation		Without a Trace		News	Late Show with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Friends	Will & Grace	The Apprentice		ER			The Tonight Show (23h35)	
WCFE	BBC World News	Nightly Business Report	The Newshour		Business Affaires	Phenomenal Voyage	Frontline / Tax me if you can		What Color is the News		BBC World News	Charlie Rose	
FOX	Seinfeld	That '70s Show		Seinfeld	Cinéma / PLANET OF THE APES (4) avec Mark Wahlberg, Helena Bonham Carter					Steve Harvey's...	All about the Andersons	The Surreal Life	
TSN	Off the Record	Sportscentre	That's Hockey	NHL on the Fly					Sportscentre			PGA Golf / Nissan Open - 1re ronde	
SPNET	Sportsnetnews	Snapshots	Overtime	Hockey / Thrashers - Sénateurs					Sportsnetnews		Overtime	NHLPA's be a Player	Sportsnetnews
ARTV	Trajectoires	Bêtes de scène	L'Héritage		Paroles et Musique / Laurence Jalbert		Portraits: Frank Sinatra		Style et Maisons	Marguerite Volant		Le Garage	Ally McBeal
GLOBAL	Global News	Global National	Entertainment Tonight	Friends	Survivor: All-Stars		The Apprentice		Without a Trace		Global News	Global Sports	The Mike Bullard Show

DÉTENTE

BRIDGE

JEAN-FRANÇOIS BOUCHER

NO 1754

PROF ET ÉLÈVES

La donne d'aujourd'hui est parfaite pour animer une discussion entre un professeur et sa classe.

Tous vulnérables.
Sud donneur.

NORD
♠ 7 5
♥ V 6 5 2
♦ 10 7
♣ R V 9 8 5

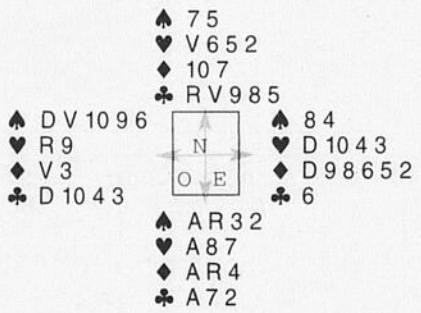
SUD
♠ A R 3 2
♥ A 8 7
♦ A R 4
♣ A 7 2

Ouest	Nord	Est	Sud
			2 S-A
Passe	3 ♣	Passe	3 ♠
Passe	3 S-A	Tous passent.	

Ouest entame de la Dame de pique. Quel est votre plan de jeu ?

Avec deux plis à pique, un à cœur et deux à carreau, il faut faire quatre levées à trèfle. Comment faut-il travailler cette couleur ?

La manière normale, s'il vous fallait cinq levées, serait d'encaisser l'As et de jouer ensuite vers le Valet. Cela rapporte cinq levées quand la Dame est troisième à gauche. Mais attention, aujourd'hui, le but est de réussir à faire quatre levées à trèfle, pas cinq. La façon d'assure le contrat, c'est d'encaisser l'As et de jouer vers le mort, en passant le huit si Ouest fournit petit. Ainsi, si Est peut gagner, la couleur sera 3-2 et vous ferez quatre levées dans la couleur. Si par contre, comme dans la main du diagramme, Est défausse, il ne vous reste plus qu'à revenir en main à carreau et à rejouer trèfle vers le Valet.



Si vous avez joué un trèfle pour le Valet à la levée numéro trois, vous allez chuter, car même si vous établissez un quatrième pli à trèfle, il n'y a aucune entrée au mort pour aller l'encaisser.

jfrs@videotron.ca

TÉLÉROMANS

JEUDI 19 FÉVRIER
14h00

CKTV — RIVIÈRE-DES-JÉRÉMIE (R) **27161** Avec Raymond Cloutier, Louise Portal et Dan Bigras. – Maxime et Dave proposent un contrat à Pierre-Yves dans le but de garder l'auberge et la Fishair actives durant l'hiver. Ginette et Bonhomme sont mécontents de n'avoir pas été invités à assister à la signature du contrat. Christophe retourne en ville, un peu penaud. Une surprise colossale attend Ginette. (1h)

16h30

CKTV — WATATATOW **94074**

19h00

CKTV — VIRGINIE **73093** Une intervention de Rivest et Hugo porte fruit. Jean-Louis offre son support à Hugo. Lacaille et Pénélope doivent faire face à la réalité. Virginie reçoit un appel troublant.

Un monde accessible...
Internet
www.cyberpresse.ca

MOT MYSTÈRE

LA PHYSIQUE - Un mot de 7 lettres

S	N	F	Z	A	G	E	Q	U	A	T	I	O	N	E
E	N	O	I	T	O	N	P	A	E	M	S	I	R	P
C	E	N	I	Z	R	S	N	O	T	T	L	E	E	M
A	W	O	A	T	E	E	U	A	R	N	I	C	D	O
P	T	Y	S	R	C	A	H	L	M	T	A	N	I	P
S	O	A	S	Y	U	U	U	I	A	P	O	U	U	E
E	N	R	E	L	U	E	D	M	E	M	P	S	Q	I
E	D	A	G	E	D	I	V	N	E	A	E	I	I	G
B	E	M	R	H	O	B	D	U	I	L	T	S	L	R
E	N	A	E	L	T	U	R	M	A	A	U	O	O	E
C	D	N	W	O	L	W	A	H	C	S	D	T	M	N
K	R	U	T	E	I	N	N	O	U	I	I	O	O	E
Y	C	I	T	E	T	H	E	O	R	I	E	P	T	E
S	P	I	N	E	V	F	L	A	I	N	R	E	T	S
B	O	S	E	T	R	A	C	S	E	D	A	L	E	N

AIMANT
ALFVEN
BOHR
BOSE
CURIE
DALEN
DESCARTES
DIRAC
ENERGIE
EQUATION
ESPACE
ESSAI
ETUDE
ETUDIER
EULER
FIZEAU
GAZ
HENRY
HERTZ
INDUCTION
ISOTOPE
ISOTROPE
LEE
LENARD
LIPPMANN
LIQUIDE
LOI
MALUS
MATIERE
MESON
MOTT
NEWTON
NOTION
OHM
ONDE
PENDULE
PITOT
POMPE
PRISME
QUANTA
RAMAN
RAYON
RYLE
SALAM
SAUVEUR
SCHAWLOW
SEEBECK
SEGRE
SPIN
STERN
THEORIE
UNITE
VIDE
WIEN

Solution du dernier problème : APPOMATTOX

19 février 2004 — No 521

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1 Réprimande d'une certaine vivacité.
2 Rincée - Rouspéter.
3 Qui a peu de volume - Il est allé à l'université.
4 Répercussion, le plus souvent fâcheuse.
5 Note - Refus - Greffés.
6 Enlèvement - Palpée.
7 Fut déjà utilisé comme outil - Dysprosium - Qui ne peut être divisé.
8 Mesure chinoise - Frivoles.
9 Annuler (une loi) - Démonstratif.
10 Figure symbolique - Aliment apprêté.
11 Endommagé - S'oppose à ceci.
12 Oiseau incapable de voler - Dissipe les craintes.

VERTICALEMENT

1 Grandes démonstrations de tendresse - Célèbre.
2 Pour se rafraîchir.
3 Restitue - Flexible.
4 Saignant - Jeune soldat.
5 Traditions - Dans la gamme - Vin d'Andalousie.
6 Décrochement - Os.
7 Ancienne affirmation - Maxime.
8 Original qui sert de modèle - Symbole chimique.
9 Nom latin de la déesse Leto - Arbres.
10 Il a un choix à faire - Nommé à une fonction.
11 Château des princes de Guise - Boisson délicieuse.
12 Coule à travers - Possession.

19 février 2004 — MC799

Solution du nº 798

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	I	U	J	I	T	S	U	■	S	A	C
2	U	R	T	I	C	A	I	R	E	■	V	A
3	B	I	■	V	I	L	■	E	C	R	I	N
4	I	S	B	A	■	I	B	E	R	I	D	E
5	L	■	A	R	I	S	E	■	I	S	E	■
6	A	S	S	O	M	M	A	N	T	■	M	E
7	T	U	S	■	M	A	N	I	E	R	E	S
8	O	D	O	R	A	N	T	■	A	I	N	E
9	I	■	N	O	N	■	E	M	U	■	T	R
10	R	E	■	M	E	T	■	A	X	E	■	I
11	E	T	R	A	N	G	E	R	■	S	O	N
12	S	A	I	N	T	■	L	E	T	T	R	E

CINÉ-TÉLÉ

JEUDI 19 FÉVRIER
9h00

CKTV — TOUT VA BIEN, ON S'EN VA **43109** (4) Fr. 2000. Drame psychologique de Claude Mouriéras avec Miou-Miou, Natacha Régnier et Michel Piccoli. – À Lyon, la vie de trois soeurs est perturbée par le retour de leur père absent depuis quinze ans. (2h)

13h00

CANAL D — LES MEILLEURS **3362646** (5) (Navy Seals), É.-U. 1990. Drame d'espionnage de Lewis Teague avec Charlie Sheen, Michael Biehn et Joanne Whalley. – Appelés à délivrer des aviateurs américains enlevés par des terroristes arabes, les membres d'un corps d'élite découvrent l'emplacement de dangereux missiles. (2h30)

CANAL VIE — UNE MORT À PETITES DOSES **9538074** (5) É.-U. 1993. Drame judiciaire de Sondra Locke avec Richard Thomas, Tess harper et Glynnis O'Conner. – En 1991, un Texan est soupçonné d'avoir empoisonné sa femme avec laquelle il vivait une relation difficile. (2h)

14h00

TQS — LES DÉFIS DU DESTIN **889659** (5) (No Laughing Matter), É.-U. 1998. Drame psychologique de Michael Elias avec Suzanne Somers, Chad Christ et Selma Blair. – Prenant conscience que l'alcoolisme gâche sa vie et celle de son fils adolescent, une veuve décide de tout faire pour s'en sortir. (2h30)

19h00

CANAL VIE — PRISONNIERS SANS CHAÎNES **4595971** (4) (Always Outnumbered), É.-U. 1998. Drame social de Michael Apted avec Laurence Fishburne, Bill Cobbs et Natalie Cole. – Un ancien détenu au passé violent éprouve des difficultés à trouver sa place dans la société. (2h)

19h30

TV5 — MADAME DE... **570797** (4) Fr. 2001. Drame sentimental de Jean-Daniel Verhaeghe avec Carole Bouquet, Jean-Pierre Marielle et Raoul Bova. – Dans les années 1930, l'épouse d'un général s'éprend d'un jeune diplomate italien. (1h30)

20h00

TQS — LE PROFESSIONNEL **611722** (4) (The Professional), Fr. 1994. Drame policier de Luc Besson avec Jean Reno, Natalie Portman et Gary Oldman. – Un redoutable tueur à gages recueille une adolescente dont la famille a été décimée par un détective véreux et psychopathe. (2h)

21h00

TQc -CIVV — LA MORT AUX TROUSSES **781155** (1) (North by Northwest), É.-U. 1959. Drame d'espionnage d'Alfred Hitchcock avec Cary Grant, Eva Marie Saint et James Mason. – Un publicitaire pris pour un agent secret est entraîné dans une série d'aventures. (2h30)

00h00

CANAL D — QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EMMÊLE **3896643** (4) (The Pink Panther Strikes Again), G.-B. 1976. Comédie policière de Blake Edwards avec Peter Sellers, Herbert Lom et Lesley Anne Down. – Un fou menace le monde de destruction à moins qu'on n'élimine l'inspecteur Clouseau. (2h30)

HOROSCOPE

Jeudi, le 19 février 2004

Bélier: du 21 mars au 20 avril
Une personne que vous avez quittée brusquement et dans une situation ambiguë cherchera à vous contacter afin de mettre les choses au clair. N'ayez crainte de vous expliquer si celle-ci ne cherche qu'une clarification. Au travail, certains signes de fatigue se feront sentir et il faudra particulièrement surveiller les douleurs au dos.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Méfiez-vous des propos mielleux que l'on vous adressera. Ceux-ci cachent probablement autre chose, mais il vous sera impossible de le déterminer avant quelques temps. Vous aurez des nouvelles d'une amitié de longue date et retrouverez un peu du bon vieux temps. Santé: Ne faites pas d'efforts au-dessus de vos moyens.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
L'achat de vos rêves pourrait se produire aujourd'hui si vous sachez être rapide dans vos décisions. Vous ferez, lors de cette transaction, un gain intéressant, bien que cela vous apparaisse secondaire pour l'instant. Côté coeur, vous ne serez pas très disponible et l'on pourra vous faire certains reproches à cet effet. Vous pensez à vos petits plaisirs sans les faire partager.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Sans être pour autant une période négative, il arrive souvent que les gens nés sous ce signe sont portés à faire une évaluation du passé. Ils en sortent généralement plus énergiques et considèrent alors l'avenir avec optimisme. Votre période de réflexion ne devrait pas nuire à vos relations amoureuses si vous n'obligez pas votre partenaire à suivre votre cheminement.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Il serait hasardeux de prêter un montant d'argent que l'on vous demande. Vous risquez de compromettre l'estime que vous avez pour cet ami. Il aura beaucoup plus besoin de vos conseils que de votre argent. Sentimentalement, vous serez prêt à faire toutes les concessions possibles pour garder intacts vos liens affectifs. C'est un jeu dangereux dont vous ne voyez pas toutes les facettes.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Les natifs de ce signe ont tendance à ne jamais déroger à leurs premiers jugements, mais comme tout évolue, il faudra bien qu'ils se préparent à réviser parfois ceux-ci. C'est cette forme de souplesse qui vous sera requise si vous ne voulez pas faire de graves erreurs financières ou autres. Soyez donc attentif aux changements. Une écoute active de vos proches pourra vous mettre la puce à l'oreille.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre
Si vous vous sentez plus léger que jamais et que vous avez même l'illusion d'avoir des ailes, ce n'est pas parce que vous avez perdu du poids mais plutôt parce que les astres sont tout à fait favorables à vos envolées intellectuelles, sentimentales et spirituelles. L'optimisme caractérisera la plupart de vos gestes.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre
Au travail, vous pouvez craindre les brusqueries mais on appréciera votre franchise et votre vision nette de la situation. Votre souplesse de caractère et votre bon jugement vous appuyeront dans les décisions que vous aurez à prendre pour régler un conflit. Sentimentalement, adoptez une attitude plus chaleureuse afin de vous rapprocher de l'être aimé.

Sagittaire du 23 novembre au 21 décembre
Vous n'aurez pas à commettre beaucoup d'imprudence pour être impliqué dans un accident routier. Votre intolérance et votre impatience sur la route vous poussent à négliger votre conduite automobile. Il serait que sage de n'utiliser d'aucune façon votre voiture si vous consommez de l'alcool. Au travail, vous serez plutôt porté vers les choses plus abstraites que concrètes et vous aurez de la difficulté à faire valoir vos idées.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier
Aujourd'hui s'annonce idéale pour entreprendre une réconciliation. Dans le domaine du travail, abordez d'abord les questions les plus urgentes si vous voulez éviter les réprimandes de vos supérieurs qui pourraient vous accuser d'inefficacité. En ce qui concerne votre santé, surveillez votre alimentation car la majorité de vos problèmes en découle.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
Dans vos relations sentimentales, vous risquez d'entremêler l'argent ou la sécurité affective et ainsi avoir beaucoup de difficultés à savoir ce qui vous tient le plus à coeur. Prenez un certain recul dans un endroit calme afin d'analyser vos besoins réels et vos profonds désirs afin de faire la paix avec vous-même. Ne prenez pas de décision trop hâtive et réfléchissez bien avant de faire des compromis.

Poissons: du 20 février au 20 mars
Des perturbations sociales de grande envergure sont à craindre dans le milieu du travail ainsi que dans votre vie personnelle. Des changements radicaux sont à craindre. Cependant vous réussirez à

LE RYTHME DES AFFAIRES



Principaux indices

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	486.20 $	-2.72 $	94818000
S&P/TSX 300	8717.83 $	-49.27 $	153057000
CDNX	1920.80 $	-10.81 $	53702000
DOW JONES	10671.99 $	-42.89 $	160640000
NASDAQ/USA	2076.47 $	-3.88 $	0
NASDAQ/Canada	479.28 $	-5.08 $	0

Titres vedettes à Toronto

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Abitibi-Consolidated	A	10.46 $	10.21 $	10.41 $	0.11 $
Air Canada	AC	0.00 $	1.52 $	1.54 $	-0.01 $
Alcan Incorporated	AL	62.95 $	62.27 $	62.50 $	0.55 $
Aliant Inc.	AIT	32.41 $	31.81 $	31.96 $	-0.24 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	25.65 $	24.64 $	24.90 $	-0.80 $
Alterna	ATF	0.09 $	0.07 $	0.09 $	0.00 $
Amisk	AS.A	0.00 $	0.00 $	1.00 $	0.00 $
Arc Energie	AET.UN	15.03 $	14.81 $	14.90 $	0.05 $
Bank of Montreal	BMO	57.00 $	56.52 $	56.63 $	-0.25 $
Bank of Nova Scotia	BNS	69.44 $	68.80 $	68.88 $	-0.22 $
Barrick Gold Corp	ABX	28.15 $	27.15 $	27.20 $	-0.86 $
BCE Emergis Inc.	IFM	6.39 $	6.20 $	6.36 $	0.16 $
BCE Inc.	BCE	28.97 $	28.78 $	28.90 $	-0.04 $
Bell Canada Int'l	BI	4.47 $	4.40 $	4.47 $	0.02 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	24.85 $	24.15 $	24.46 $	-0.14 $
Bombardier CL A	BBD.A	7.00 $	6.64 $	6.68 $	-0.20 $
Bombardiers Inc.	BBD.B	7.05 $	6.61 $	6.65 $	-0.26 $
CAE Inc	CAE	6.65 $	6.55 $	6.65 $	0.14 $
Cambior	CBJ	4.10 $	3.86 $	3.89 $	-0.17 $
Campbell Res.	CCH	0.98 $	0.93 $	0.96 $	0.00 $
Canadian Natural Res.	CNQ	68.20 $	67.20 $	67.31 $	-0.12 $
Canadian Oil Sands	COS.UN	48.80 $	47.55 $	48.65 $	0.60 $
Canadian Pacific Railway	CP	32.63 $	32.35 $	32.50 $	0.18 $
Canadian Tire	CTR.A	43.05 $	42.60 $	42.60 $	-0.35 $
Canadian Western Bank	CWB	41.10 $	40.80 $	40.85 $	0.05 $
Canam Manac Group	CAM.A	5.13 $	4.75 $	4.98 $	-0.17 $
Canfor	CFP	13.30 $	12.90 $	12.92 $	-0.18 $
Cascades Inc.	CAS	12.15 $	11.85 $	12.00 $	-0.10 $
CGI Group Inc.	GIB.A	8.90 $	8.81 $	8.89 $	0.06 $
CIBC	CM	66.67 $	66.23 $	66.25 $	-0.20 $
CN Railway Company	CNR	80.17 $	79.20 $	79.35 $	0.11 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	20.78 $	20.59 $	20.65 $	-0.20 $
Cossette Com. Group	KOS	0.00 $	16.10 $	16.10 $	-0.50 $
CP Ships	TEU	24.99 $	24.49 $	24.69 $	-0.21 $
Dofasco Inc.	DFS	34.25 $	34.05 $	34.05 $	-0.05 $
Domtar	DTC	15.65 $	15.35 $	15.44 $	-0.05 $
Eiger tech.	AXA	1.08 $	0.95 $	1.08 $	0.03 $
Emera	EMA	18.60 $	18.50 $	18.54 $	0.06 $
Enerplus	ERF.UN	38.70 $	38.31 $	38.40 $	0.02 $
Falconbridge Ltd	FL	34.54 $	33.50 $	34.02 $	0.77 $
Four Seasons Hotels	FSH	73.91 $	73.07 $	73.46 $	0.40 $
Gaz Metropolitain	GZM.UN	22.80 $	22.55 $	22.63 $	-0.10 $
GEAC Computer Corp	GAC	7.87 $	7.71 $	7.76 $	0.05 $
Great-West Lifeco	GWO	50.48 $	50.27 $	50.30 $	-0.08 $
Hudson's Bay	HBC	13.93 $	13.62 $	13.89 $	0.14 $
Imperial Oil	IMO	61.50 $	61.02 $	61.13 $	0.03 $
Inco Limited	N	51.03 $	49.50 $	50.50 $	1.14 $
Industrial Alliance	IAG	46.30 $	45.95 $	46.00 $	-0.20 $
Investors Group	IGI	34.86 $	34.00 $	34.00 $	-0.18 $
Jean Coutu Group	PJC.A	15.60 $	15.36 $	15.40 $	-0.10 $
Laurentian Bank	LB	27.40 $	27.22 $	27.30 $	0.05 $
Loblaws Cos.	L	64.82 $	64.05 $	64.17 $	-0.18 $
Maax Inc.	MXA	21.85 $	21.60 $	21.66 $	-0.14 $
Magna International	MG.A	106.83 $	105.50 $	106.20 $	0.20 $
Manitoba Telcom	MBT	51.80 $	51.50 $	51.75 $	-0.25 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.60 $	10.95 $	11.45 $	0.45 $
Metro Inc.	MRU.A	20.65 $	20.25 $	20.50 $	0.08 $
Molson Inc.	MOL.A	31.10 $	30.76 $	31.10 $	0.15 $
National Bank	NA	45.87 $	45.25 $	45.49 $	-0.01 $
Noranda Inc	NRD	21.75 $	21.01 $	21.02 $	-0.47 $
Nortel Networks	NT	11.16 $	10.66 $	10.80 $	-0.21 $
Nova Chemicals Corp.	NCX	36.85 $	36.26 $	36.65 $	-0.09 $
Pangeo Pharma	PIL	0.00 $	0.00 $	0.29 $	0.00 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	2.82 $	2.71 $	2.82 $	0.00 $
Petro-Canada	PCA	58.10 $	57.45 $	57.55 $	-0.37 $
Placer Dome	PDG	23.17 $	22.30 $	22.36 $	-0.78 $
Potash Corp	POT	0.00 $	107.83 $	107.83 $	-3.06 $
Power Corp.	POW	52.45 $	51.66 $	52.34 $	0.14 $
Power Financial	PWF	54.25 $	53.56 $	53.64 $	-0.01 $
Precision Drilling Corp.	PD	63.37 $	62.40 $	62.50 $	-0.47 $
Pro AMS	PAM.UN	20.44 $	20.36 $	20.40 $	0.05 $
Quebecor Inc.	QBR.B	26.60 $	26.24 $	26.35 $	-0.15 $
Quebecor World	IQW	26.05 $	25.18 $	25.53 $	0.43 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	25.30 $	24.98 $	25.00 $	-0.29 $
Royal Bank	RY	64.47 $	63.91 $	64.00 $	-0.20 $
Saputo Inc.	SAP	31.10 $	30.31 $	30.95 $	-0.05 $
Sears Canada	SCC	17.89 $	17.60 $	17.70 $	-0.21 $
SFK Pulp Fund Units	SFK.UN	8.10 $	7.99 $	8.09 $	0.09 $
Shaw Communications	SJR.B	22.34 $	22.01 $	22.25 $	-0.10 $
Shell Canada	SHC	60.09 $	59.32 $	59.32 $	0.00 $
Sleeman Breweries Ltd	ALE	10.54 $	10.40 $	10.45 $	0.06 $
Slocan Forest Prod.	SFF	17.18 $	16.80 $	16.80 $	-0.31 $
SNC-Lavalin	SNC	48.33 $	47.51 $	48.00 $	-0.30 $
Sobeys Inc.	SBY	34.40 $	34.00 $	34.10 $	-0.20 $
Stelco Inc.	STE.A	0.93 $	0.86 $	0.89 $	-0.01 $
Sun Life financial	SLF	36.57 $	35.75 $	36.03 $	-0.59 $
Suncor Energy Inc.	SU	34.62 $	34.06 $	34.10 $	0.10 $
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	27.98 $	27.52 $	27.53 $	-0.14 $
Talisman Energy Inc.	TLM	74.65 $	73.94 $	74.50 $	0.65 $
TD Bank	TD	45.10 $	44.50 $	44.52 $	-0.43 $
Teck Cominco Corp.	TEK.B	25.43 $	24.56 $	24.90 $	0.54 $
Telus Corporation	T	26.44 $	25.90 $	25.95 $	-0.45 $
Tembec	TBC	9.59 $	9.35 $	9.46 $	0.08 $
Torstar Corp.	TS.B	30.50 $	30.02 $	30.05 $	-0.16 $
Transalta Corporation	TA	17.75 $	17.55 $	17.55 $	-0.15 $
Transat AT	TRZ	15.50 $	15.15 $	15.40 $	0.10 $
Transcanada Pipe	TRP	27.17 $	26.80 $	26.83 $	-0.11 $
Transcanada Power	TPL.UN	38.00 $	37.55 $	37.65 $	-0.15 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	24.65 $	24.30 $	24.30 $	-0.35 $
Trisec Canada Inc.	TZC	18.72 $	18.55 $	18.72 $	0.12 $
Unifort	UNF.A	0.90 $	0.00 $	0.90 $	0.00 $
Van Houtte Inc.	VH	13.95 $	13.90 $	13.90 $	-0.05 $
Wescast Industries	WCS.A	38.00 $	37.75 $	37.75 $	0.26 $
Weston George Ltd	WN	97.25 $	96.30 $	96.61 $	0.31 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NORTEL NETWORKS	NT	10.80 $	-0.21 $	29127585
BOMBARDIER INC CL	BBD.B	6.65 $	-0.26 $	7204791
WHEATON RIVER	WRM	3.90 $	-0.09 $	7101069
TAHERA CORP	TAH	0.47 $	0.02 $	6722794
NORTHGATE	NGX	2.90 $	-0.08 $	6668743
Lorus Therapeutics	LOR	1.23 $	0.15 $	6364676
ALCAN INC	AL	62.50 $	0.55 $	5439961
BREAKWATER	BWR	0.75 $	-0.06 $	5294839
KINROSS GOLD CORP	K	9.53 $	-0.46 $	4706629
ENERVEST	EIT.RT	0.16 $	0.00 $	3689494

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Legg Mason Cda	LMI	125.75 $	4.75 $	10200
BUDD CANADA INC	BUD	11.50 $	3.00 $	5912
CANADIAN MEDICAL	CLC	56.95 $	1.84 $	157005
GUARDIAN CAPITAL	GCG	18.00 $	1.50 $	500
BPO Properties Ltd	BPP	40.00 $	1.50 $	2221
CORBY DISTILLERIES	CDL.A	66.95 $	1.20 $	350

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADIAN TIRE CORP	CTR	49.10 $	-3.40 $	2331
ARGUS LTD	AR.PR.D	45.00 $	-3.00 $	100
TELUS	BT.PR.C	102.50 $	-2.10 $	800
FRANCO-NEVADA	NMC	57.76 $	-2.01 $	29661
IUNITS S&P/TSX	XGD	54.00 $	-2.00 $	58391
AASTRA	AAH	19.01 $	-1.67 $	92121

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AT&T WIRELESS	AWE	13.72 $	-0.06 $	65026300
ELAN CORP PLC	ELN	11.80 $	3.00 $	60629700
EL PASO CORP	EP	7.26 $	-1.55 $	57214800
NORTEL NETWORKS	NT	8.16 $	-0.23 $	56942100
LUCENT	LU	4.20 $	-0.08 $	48943700
SBC COMMUNICATIONS	SBC	24.45 $	-0.42 $	17241100
GENERAL ELECTRIC	GE	32.75 $	-0.30 $	15276100
SPRINT CORP PCS GP	PCS	9.85 $	-0.10 $	14703400
LIBERTY MEDIA CORP	L	11.21 $	-0.17 $	14075600
TYCO INTERNAT LTD	TYC	28.80 $	-0.45 $	13727500

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	92690.02 $	690.02 $	230
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.B	3093.00 $	21.00 $	8410
ALLTEL CORP PF	AT.PR	305.22 $	10.22 $	200
TITANIUM METALS	TIE	84.65 $	6.74 $	65700
STUDENT LOAN CORP	STU	158.21 $	3.81 $	16400
MEDIA GENERAL CL A	MEG	67.85 $	3.25 $	279200

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MOOG INC CL A	MOG.A	37.35 $	-19.90 $	77300
NEW YORK COMMUNITY	NYB	33.25 $	-10.92 $	1389300
EL PASO ENERGY CAP	EP.PR.C	31.25 $	-5.25 $	127900
MOBILE TELESYS	MBT	105.20 $	-3.95 $	398600
EL PASO 9% EQTY	EP.PR.A	29.20 $	-3.69 $	190100

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MICROSOFT CORP	MSFT	26.77 $	-0.22 $	50339724
JDS UNIPHASE CORP	JDSU	5.08 $	-0.02 $	47751596
DOBSON	DCEL	4.60 $	-2.65 $	44921658
INTEL CORP	INTC	30.60 $	-0.21 $	42267925
CISCO SYSTEMS INC	CSCO	24.09 $	-0.16 $	39695010
APPLIED MATERIALS	AMAT	22.31 $	0.37 $	39626360
ORACLE CORPORATION	ORCL	14.06 $	0.30 $	38796435
SUN MICROSYSTEMS	SUNW	5.82 $	0.03 $	36049366
BIOGEN IDEC INC	BIIB	53.23 $	8.97 $	34524849
RAMBUS INC	RMBS	34.93 $	9.09 $	33999316

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FARMER BROTHERS CO	FARM	323.02 $	13.89 $	3045
NETEASE.COM INC	NTES	51.46 $	10.16 $	10697666
RAMBUS INC	RMBS	34.93 $	9.09 $	33999316
BIOGEN IDEC INC	BIIB	53.23 $	8.97 $	34524849
INTER-TEL INC CL A	INTL	32.22 $	3.81 $	1760194
SINA CORPORATION	SINA	44.02 $	3.46 $	8061956

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
OMNIVISION	OVTI	25.63 $	-24.17 $	8110800
KOS	KOSP	50.19 $	-9.22 $	2437452
PDI INC	PDII	26.07 $	-4.91 $	411565
MITSUI & CO LTD	MITSY	154.75 $	-4.13 $	598
CAL-MAINE FOODS	CALM	39.51 $	-3.87 $	1827576
STRATASYS INC	SSYS	21.06 $	-3.56 $	1666882

Données fournies par Décision-Plus
www.decisionplus.com

Le dollar dégringole

TORONTO (PC) - Le dollar canadien a perdu plus de 0,8 de cent US mercredi au cours d'une séance mouvementée sur les marchés financiers. Les bourses américaines et canadiennes ont aussi chuté, suite à la publication de statistiques décevantes sur la construction résidentielle aux Etats-Unis.

Après avoir dégringolé de près de 1 cent US pendant la journée, le huard a clôturé à 75,48 cent US, en baisse de 0,83 cent US.

La glissade a été particulièrement rapide en après-midi puisque le dollar américain a entamé une lente remontée après avoir atteint son prix plancher par rapport à l'euro.

Quelques heures après l'ouverture des marchés, la monnaie européenne se transigeait à plus de 1,29 $ US pour la première fois de son histoire. Elle a toutefois reculé pour finir la journée à 1,2673 $ US.

Les analystes interrogés par la Presse Canadienne ont eu du mal à expliquer toute cette activité. L'économiste David Wolf, du groupe financier RBC, a toutefois reconnu que personne ne souhaitait voir la devise américaine varier de 3 cents en une seule session. «Il y a beaucoup de nervosité dans l'air et un commentaire, une rumeur ou même une vente mal interprétée peut provoquer des vagues, a-t-il indiqué. C'est étrange d'atteindre de tels sommets alors que le marché sait que ce n'est pas souhaité par les banques centrales qui ont des réserves bien plus importantes que les cambistes.»

L'euro, qui a connu une période ininterrompue de croissance en décembre, s'est récemment stabilisé. Mais les économistes s'attendent à ce que les inquiétudes des investisseurs au sujet du déficit de la balance commerciale et du budget américains ne contribuent à maintenir la devise à un niveau supérieur à sa valeur réelle. Les gains de la monnaie canadienne risquent par ailleurs d'être plus modestes au cours des prochaines semaines parce que les marchés de change savent que la Banque du Canada a l'intention d'utiliser les taux d'intérêt pour limiter les mouvements de la devise.

Bourses en baisse

Les Bourses nord-américaines ont elles aussi connu une journée agitée qui s'est soldée par une baisse généralisée des cours.

En matinée, le département américain du Commerce a laissé savoir que la température avait considérablement nui à la construction résidentielle en janvier. Les mises en chantier ont baissé de 7,9 pour cent par rapport à décembre pour se chiffrer à 1,9 million d'unités.

Ces statistiques ont déçu les investisseurs et contribué à faire baisser le cours des actions. Les marchés new-yorkais ont aussi digéré l'acquisition d'AT&T Wireless par Cingular, pour 41 milliards $ US.

A New York, le Dow Jones des valeurs industrielles a baissé de 42,89 points à 10 671,99. Le Nasdaq a pour sa part diminué de 3,88 points pour finir la journée à 2076,47. L'indice S&P 500 a glissé de 5,17 points à 1151,82.

A Toronto, la hausse des métaux et des mines n'a pas réussi à contrebalancer la baisse des prix de l'or et des titres d'entreprises technologiques. L'indice composite S&P/TSX a donc glissé de 49,27 points pour s'établir à 8717,83. De son côté, le TSX Venture Exchange a perdu 10,81 pour clôturer à 1920,8.

CAMBIOR

Résultats du 4e trimestre

	2003	2002
Revenu	**59,7**	53,4
Bénéfice net	**4,4**	1,5
Bénéfice net par action	**0,02**	0,01

Résultats de l'exercice

	2003	2002
Revenu	**195,7**	204,2
Bénéfice net (perte nette)	**0,6**	(8,1)
Bénéfice net (perte nette) par action	**0,00**	(0,06)

Profil de l'entreprise

Activités: Société aurifère internationale diversifiée avec des activités d'exploitation, de développement et d'exploration dans plusieurs pays des Amériques.

Siège social: Longueuil

Source: Cambior **PC**

Devises étrangères

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères, mercredi, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne et sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud (rand)	0,2091	Israël (shekel)	0,3050
Arabie saoudite (riyal)	0,3643	Jamaïque (dollar)	0,0237
Argentine (peso)	0,46164	Japon (yen)	0,012778
Australie (dollar)	1,0861	Kenya (shilling)	0,0178
Bahamas (dollar)	1,3319	Koweït (dinar)	4,6599
Bahreïn (dinar)	3,5898	Liban (livre)	0,000894
Barbade (dollar)	0,6863	Malaisie (ringgit)	0,3654
Bermudes (dollar)	1,3319	Maroc (dirham)	0,1566
Brésil (real)	0,4639	Mexique (peso)	0,1296
Bulgarie (lev)	0,8882	Norvège (couronne)	0,1982
Caraïbes (dollar)	0,5140	Nouvelle-Zélande (dollar)	0,9655
Chili (peso)	0,00238	Pakistan (roupie)	0,0245
Chine (renminbi)	0,1644	Pérou (sol)	0,3892
Chypre (livre)	2,9648	Philippines (peso)	0,0241
Colombie (peso)	0,000500	Pologne (zloty)	0,3553
Corée (won)	0,001174	Rép. dominicaine (peso)	0,0333
Costa Rica (colon)	0,003196	Rép. tchèque (couronne)	0,0531
Danemark (couronne)	0,2341	Roumanie (leu)	0,0000427
Egypte (livre)	0,2189	Royaume-Uni (livre)	2,5462
Em.A.U. (dirham)	0,3683	Russie (rouble)	0,0475
Etats-Unis (dollar)	1,3319	Singapour (dollar)	0,8033
Europe (euro)	1,6789	Slovaquie (couronne)	0,0430
Fidji (dollar)	0,8339	Slovénie (tolar)	0,00732
Guyane (dollar)	0,007556	Sri Lanka (roupie)	0,01368
Haïti (gourde)	0,0318	Suède (couronne)	0,1895
Hong Kong (dollar)	0,1744	Suisse (franc)	1,1014
Hongrie (forint)	0,00661	Taïwan (dollar)	0,0409
Inde (roupie)	0,0307	Tanzanie (shilling)	0,001221
Indonésie (roupie)	0,000169	Thaïlande (baht)	0,0347
		Trinité-Tobago (dollar)	0,2233
		Tunisie (dinar)	1,1274
		Turquie (livre)	0,00000102
		Ukraine (hryvna)	0,2538
		Venezuela (bolivar)	0,00071

Supplément de revenu garanti

Recours collectif rejeté

OTTAWA (PC) — Dans un jugement cinglant, la Cour fédérale rejette la demande de recours collectif présentée par un septuagénaire qui accuse Ottawa d'avoir voulu faire des économies sur le dos des personnes âgées en ne leur donnant pas suffisamment d'informations sur le programme de supplément de revenu garanti.

«Il n'existe même pas l'ombre de commencement d'un indice à l'effet qu'on serait en présence d'une violation constitutionnelle», écrit le juge James Hugessen dans sa décision rendue au début du mois.

André Le Corre, 76 ans, a présenté sa requête de recours collectif au nom de 270 000 retraités qui n'ont pas reçu le supplément de revenu garanti même s'ils y avaient droit, faute d'avoir été mis au courant de son existence par le gouvernement fédéral, entre 1994 et 2001. Pour cette période, M. Le Corre réclame pour lui-même le versement d'une somme de 5966 $.

Jusqu'en 2001, André Le Corre n'avait pas demandé le supplément de revenu garanti parce qu'il croyait, à tort, qu'il n'y avait pas droit.

Or, toute personne de plus de 64 ans qui déclare des revenus annuels inférieurs à 12 000 $ (en excluant la pension) est admissible au supplément de revenu garanti. Mais Ottawa était demeuré discret sur le programme, une situation qu'un comité parlementaire avait qualifiée de «troublante et inutile» en 2001.

Dans sa requête, M. Le Corre soutient que le fisc avait l'obligation d'informer les personnes âgées de leur admissibilité potentielle au supplément parce qu'il avait les outils nécessaires pour connaître leur situation financière. En ne le faisant pas, Ottawa se trouvait à violer le droit à l'égalité des personnes âgées, ont soutenu les avocats du retraité.

Pas de discrimination

Le juge Hugessen n'a pas retenu ce point de vue. Il décrit l'approche de M. Le Corre comme étant «fumeuse et vague» et affirme que son raisonnement «nébuleux (...) illustre une confusion rhétorique généralisée».

Selon le magistrat, il ne peut y avoir de discrimination en l'espèce puisque les personnes admissibles au supplément sont déjà avantagées par rapport à celles qui n'y ont pas droit en raison de leur revenu plus élevé.

«Pour réussir à prouver qu'il y a discrimination, le demandeur devrait démontrer qu'il est traité différemment par rapport à d'autres personnes qui bénéficient de plus d'avantages aux termes de la loi», souligne le juge.

Le magistrat se montre même compréhensif à l'égard des faibles efforts déployés par Ottawa pour informer les retraités de l'existence du supplément.

«Sans vouloir sombrer dans un cynisme déplacé, je dois dire que la nature humaine étant ce qu'elle est, on est plus enclin à adopter une attitude proactive lorsqu'il s'agit de réclamer les droits que lorsqu'il est question d'en être dépouillé», avance le juge Hugessen.

L'un des avocats de M. Le Corre, Fredy Adams, n'a pas manqué de dénoncer le ton agressif du jugement.

«Le juge n'a fait preuve d'aucune sympathie à l'endroit de la situation qu'ont vécue les personnes âgées les plus pauvres du pays», a affirmé Me Adams en entrevue téléphonique.

Marcel Gagnon, député du Bloc québécois qui a fait de cette question un combat personnel, s'est lui aussi dit déçu de la décision.

«Il y a des gens qui ont été volontairement oubliés par Ressources humaines Canada et c'est parmi les gens qui avaient le plus besoin de cet argent-là, a dit M. Gagnon. S'il y a quelqu'un qui est crédible, c'est bien M. Le Corre. Moi, je n'accepte pas ça du tout.»

Le député envisage de présenter un projet de loi afin de forcer Ottawa à indemniser les personnes âgées qui n'ont pas pu toucher le supplément alors qu'elles y avaient droit.

LA SEMAINE DE MA VIE
Du 14 au 22 février 2004

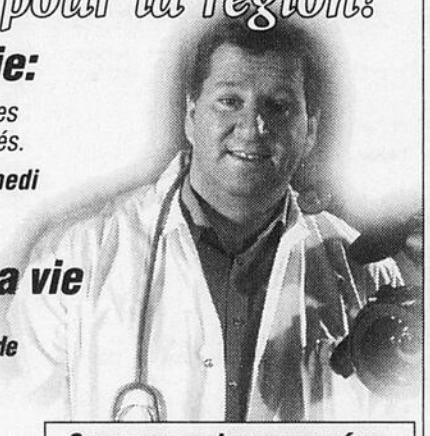
Soutenons notre Fondation régionale pour continuer de recevoir des soins de qualité chez nous!

Un don à la Fondation, un don pour la région!

• Journée de ma vie:
Kiosques médicaux traitant des spécialités et des surspécialités.
À Place du Royaume, le samedi 14 février de 10 h à 17 h.

• L'Émission de ma vie
Animée par M. Mario Jean et M. Roger Lemay sur les ondes de Radio-Canada télévision, le dimanche 15 février de 17 h à 19 h 30.
Découvrez le visage humain des spécialités et surspécialités régionales avec de nombreux cas vécus de patients soignés grâce, entre autres, aux équipements fournis par la Fondation de ma vie au Complexe hospitalier de la Sagamie.

• Porte-à-porte des Chevaliers de Colomb
Dans toute la région... Donnez généreusement du 16 au 22 février.



Composez un des ces numéros sans frais... C'EST IMPORTANT!
1-900-630-4310 pour un don de 10$
1-900-630-4315 pour un don de 15$
1-900-630-4320 pour un don de 20$
1-900-630-4325 pour un don de 25$
1-900-630-4350 pour un don de 50$
1-900-630-4375 pour un don de 75$
Il suffit de composer le numéro correspondant au don que vous désirez faire.
Attention : attendez la fin du message avant de raccrocher. Le montant sera alors automatiquement porté à votre compte de téléphone. Quelque temps plus tard, vous recevrez votre reçu pour fins d'impôt. MERCI!

la fondation de ma vie

Hôpital de Chicoutimi — Institut Roland-Saucier
COMPLEXE HOSPITALIER DE LA SAGAMIE
305, av. St-Vallier, Chicoutimi G7H 5H6
Tél.: (418) 541-1005 / Fax: (418) 541-1124

Commanditaire majeur: gagnon FRÈRES La belle vie!

Commanditaires : Fondation Gaston L. Tremblay, Pétro-Canada, Alcan, RBC Banque Royale, Costco

Partenaires : Radio-Canada télévision, CFIX RockDétente, Le Quotidien/Progrès-Dimanche, les Chevaliers de Colomb, Groupe Vision Marketing, Place du Royaume.

00572802

CHRONIQUE JURIDIQUE

CE QUE VOTRE ASSUREUR DEVRAIT SAVOIR



Me Chantal Lavallée

Le contrat d'assurance est un « contrat de bonne foi ». Une telle qualification peut sembler inutile mais est par ailleurs porteuse de conséquences, entre autres pour l'assuré. Ainsi, en vertu du *Code civil du Québec*, celui qui désire souscrire à un contrat d'assurance est tenu de déclarer à l'assureur toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à influencer de façon importante l'assureur soit, dans l'établissement de la prime, l'appréciation du risque ou la décision de l'accepter. L'assuré n'est cependant pas tenu de déclarer les circonstances que l'assureur connaît ou est présumé connaître, en raison de leur notoriété, sauf si la question lui est directement posée. La loi prévoit aussi que, l'obligation qui précède est réputée correctement exécutée lorsque les déclarations faites sont celles d'un assuré normalement prévoyant, qu'elles ont été faites sans réticence importante et que les circonstances en cause sont substantiellement conformes à la déclaration qui en est faite.

En résumé, celui qui demande l'émission d'une police d'assurance doit répondre, non seulement aux questions qui lui sont posées, mais au surplus, il doit prendre l'initiative de déclarer tout autre élément pertinent.

Par exemple, la Cour supérieure a réitéré récemment que les lourds antécédents judiciaires d'un assuré devaient être déclarés à son assureur, même en l'absence de toute question à ce sujet. En effet, selon le tribunal, puisque la bonne foi et la bonne réputation des citoyens se présument, les assureurs n'ont pas à demander à tous leurs clients s'ils sont détenteurs d'un casier judiciaire, étant entendu que ce sont les clients qui doivent prendre l'initiative d'en faire part à leur assureur.

De même, en assurance de biens, la véritable utilisation du bien à assurer, les menaces d'incendie adressées à l'assuré, les sinistres antérieurs imputables à la négligence de l'assuré et l'exploitation d'un bar sans permis d'alcool sont des éléments qui ont été jugés pertinents.

Ainsi, les obligations qui précèdent sont importantes, puisque dans la mesure où le fait non déclaré est pertinent, la nullité du contrat sera prononcée si l'assureur démontre qu'il n'aurait pas accepté d'émettre le contrat, s'il avait connu les circonstances en cause et ce, même si l'omission a été faite de bonne foi par l'assuré. Celui-ci pourra alors perdre le droit à toute indemnité. Notons que cette nullité de la police d'assurance pourra être prononcée, même s'il n'y a aucun lien entre l'information non divulguée et le sinistre survenu.

En fait, il est important de faire toutes les déclarations appropriées à son assureur. En cas de doute, quant à l'importance ou la pertinence des faits qui doivent ou ne doivent pas être déclarés, nous ne pouvons que vous suggérer d'en discuter avec votre représentant, agent ou courtier en assurance.

Me Chantal Lavallée
Bureau de Chicoutimi
Téléphone : (418) 545-4580

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
AVOCATS / S.E.N.C.
Nos places d'affaires
• ALMA • AMQUI • CHICOUTIMI
• JONQUIÈRE
• LA BAIE • MONTRÉAL
• NORMANDIN • QUÉBEC • RIMOUSKI
• ROBERVAL • SEPT-ÎLES
• ST-FÉLICIEN • VAL D'OR
Site internet: www.clcw.qc.ca
Courriel: info@clcw.qc.ca
00574057

PETITES ANNONCES LE QUOTIDIEN 549-4444

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales.....101
Blocs appartements.....102
Bureaux à louer.....103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes.....107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110
HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre 211
Maisons mobiles à louer 212
VÉHICULES 300
Terrains à vendre 213
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre.....307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre.....316
Tracteurs à vendre.....317
Véhicules divers.....318
EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) 401
Personnel demandé 402
FORMATION 450
Enseignement / cours 451
OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502
SERVICES PROFESSIONNELS 600
Construction / rénovation 601
Impôt 602
Soins thérapeutiques 603
Offres de service 604
Services de garde 605
MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ...711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719
SPORTS / LOISIRS 800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811
AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905
Services de massage.....906

TARIFS

Le QUOTIDIEN 10 mots ou –
1 jour..... 8,70 $
2 jours..... 10,45 $
3 jours..... 12,20 $
4 jours..... 13,95 $
5 jours..... 15,70 $
6 jours..... 17,45 $

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins 10,95 $

Mots additionnels:
0,45 $ mot/par semaine

• Lettrage majuscule • Caractères gras • Encadrement • Titre centré
3,30 $ par semaine /par option

AVEC PHOTO:
7,75 $ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES 8 h 30 à 16 h 30 DU LUNDI AU VENDREDI

• **668-4506** ALMA et les environs
• **679-3832** SAINT-FÉLICIEN et les environs

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.


ANN BRIGITTE COLOMBE DANIELLE DOMINIQUE HÉLÈNE JACINTHE JOHANNE LOUISETTE MARTINE NANCY NATHALIE SANDRA

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

A VENDRE immeubles commerciaux, très bien situés, loués à 100%, baux longue durée. Cause: retraite. Candidat sérieux avec capital. Tél.:545-2355 (message), 820-2605.

SERAIT acheteur d'immeubles commerciaux rentables. Tél.:418-276-7105 J-A. Fortin.

104 Commerces à vendre

RECHERCHE à acquérir commerce ou franchise dans ville de Saguenay. Envoyez-nous description par e-mail: nlgc@hotmail.com Une réponse est assurée.

RECHERCHE restaurant, environ 50 à 70 places, vente ou location. Tél.:699-5011, Jacques.

RESIDENCE pour personnes âgées, secteur La Baie, 10 chambres, excellente rentabilité, 250,000$ négociable. Pagette:690-8741.

109 Locaux à louer

20X70, 2000 rue Price, 950$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:547-2035.

CHICOUTIMI 330 Jacques-Cartier, local commercial à louer, 1,200 pi.ca. rez-de-chaussée, très propre, fraichement repeint, bien éclairé, idéal bureaux, services professionnels ou autres. Tél.:549-9343.

CHICOUTIMI local commercial, 2287 boul. Talbot, 5,540 pieds.carrés, peut être divisé. Tél:678-2960.

JONQUIERE local 350 pi.ca, pour bureau d'affaires, chauffé, éclairé, climatisé, 275$/mois, 3691 boul. Harvey (face McDonald). Tél.:542-9451.

JONQUIERE, CHICOUTIMI mini-centre bien situé, idéal pour bureau, esthétique, couture. Tél.:545-2355, 820-2605.

LA-BAIE 25X75', porte 14X14', bureau en annexe. Tél:544-5822, 272-2993 soir et fin de semaine.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

Jeune professionnel RECHERCHE colocataire pour partager beau, Chicoutimi-Nord. Soir:540-4344.

203 Chalet à vendre

LAC Lamothe, accessible à l'année, près sentier motoneiges et 4 roues. 1.1/2 étage. 9,500$ négociable. Tél.:545-6879.

www.cyberpresse.ca

204 Chalet à louer

EN MAURICIE (St-Tite) semaine, fin de semaine. 5 minutes des services publics. Tél.:(418)365-3500.

FALARDEAU, lac Clair, 2 chambres, foyer au salon, à la semaine ou au mois. Tél:545-9506 jour, 549-1881 soir et fin de semaine.

VALINOUET **logement** 3.1/2 meublé à neuf, près des pentes. **Pour la saison seulement.** Tél.:540-4212.

VALINOUET semaine de relâche, bord des pentes, 1,400$/semaine. Tél.:545-6387, 673-6499.

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE près Cégep, Université, école métallurgie, câblée, tout compris, très propre. Tél.:693-3391, 818-7177.

3 MINUTES Place du Royaume, câble, téléphone, buanderie, cuisine, stationnement, faut voir! Tél.:696-6552, 540-0215.

ARVIDA près polyvalente d'Arvida, 275$/mois, câble, laveuse, sécheuse fournis. Tél.:699-1403.

CHICOUTIMI près centre-ville, câble, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, 210$/mois. Tél.:690-2137.

CHICOUTIMI rénovées, près université, 170$/mois à 250$/mois. Téléphone, câble. Tél.:540-1754.

JONQUIERE 2 minutes cégep, libre immédiatement, câble fourni, très propre, 235$/mois. Tél.:547-7772.

JONQUIERE près Cégep, salon, cuisinette, câble, laveuse, sécheuse. Tél.:542-6402.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI 4.1/2, entièrement équipé, meublé, câble, téléphone, literie, etc. Tél.:543-5704.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2 plus **CHAMBRES** à Chicoutimi. Université, cégep, centres d'achats. Tél.:545-0698.

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, 8.1/2
CHICOUTIMI arrière Place Royaume, UQAC, balcon, peinturés, semi-meublés ou non. Entrée pour chaise roulante. Tél.:820-1135, 1-800-394-3383.

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2
CHICOUTIMI secteur centres commericaux, possibilité chauffés, éclairé, meublés, libres immédiatement.
690-6308

2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2
RESERVEZ MAINTENANT POUR JUILLET
CHICOUTIMI-NORD ou **CHICOUTIMI,** LOGEMENTS **modernes** ou **rénovés,** porte patio, grandes chambres (12X20), **vue splendide, endroit tranquille,** propres, bien situés, prix raisonnables, LIBRES IMMÉDIATEMENT, juillet. Tél.:**549-9343, 543-5330.**

3.1/2 CHICOUTIMI près université, libres 1er avril, chauffés, éclairés, 410$/mois. Tél:545-9229.

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2
CHICOUTIMI (Angoulème), près cegep, juillet, 4.1/2 libre. Tél.:543-9520.

208 Logements à louer

4.1/2, 5.1/2 Place des Ecorceurs, eau chaude fournie, repeint à neuf. Pour visiter: Roland Gilbert, 549-7923, pagette: 696-8355.

4.1/2, 5.1/2
Quartier Université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peinturés, tapis lavés, ménage fait. Tél.:693-4242.

ARVIDA 3.1/2, très grand, chauffé, éclairé, 405$/mois, libre immédiatement. Tél.:548-2421.

ARVIDA 4.1/2 haut de maison, 350$ Jour: pagette: 591-4319, soir: 548-3621.

ARVIDA 4.1/2, grand, demi-sous-sol dans duplex, 430$/mois. Cell.:820-7236, tél.:344-1983.

ARVIDA dans bloc de 6 logements, grand 4.1/2, entrée controlée, près des services, pour juillet. Tél.:693-9075, 541-3628 pagette.

ARVIDA NOUVELLE ADMINISTRATION
LES JARDINS DE L'HABITATION
2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés, entièrement remis à neuf. Promotion spéciale. Tél.:812-2727, 812-4747.

CHICOUTIMI 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI 1.1/2, 2.1/2, 3.1/2 (chauffés, éclairés), 4.1/2. Beaux logements à partir de 255$/mois et plus. Près centres d'achats, cégep, université. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI
2032 Roussel, 4.1/2, demi-sous-sol, non meublé, libre. 2.1/2 chauffé, éclairé, meublé ou semi-meublé, 350$/mois, libre. Tél.:812-5070.

CHICOUTIMI 3.1/2, meublé, près Université, 320$/mois non chauffé. (Rivière-du-Moulin) 2.1/2, meublé, chauffé, éclairé, 1er mars. 330$/mois. Tél:541-6524.

CHICOUTIMI 4.1/2 petit, frais peint, centre-ville, 335$/mois. Tél:690-2044 après 17h00.

CHICOUTIMI 4.1/2 rez-de-chaussée, chauffé, éclairé, 521 chemin de la Réserve, 485$. Tél.:698-0878.

CHICOUTIMI 4.1/2, 432 Garneau, rez-de-chaussée, rénové, 375$/mois, libre. Tél.:549-3233.

CHICOUTIMI 4.1/2, insonorisation supérieure, 490$ à 540$/mois, non chauffés, non éclairés. RIVIÈRE-DU-MOULIN 4.1/2, semi-meublés ou non, 440$ à 485$/mois, non chauffés, non éclairés. Tél.:696-0217, 544-6313.

CHICOUTIMI 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 350$/mois, libre immédiatement, 736 Rodolphe, près boul. J.R. Théberge. Tél:545-1733.

CHICOUTIMI 4.1/2, près services, chauffé, éclairé. libre mars. Tél.:549-2769, 820-1836.

CHICOUTIMI 4.1/2, près Université, Cégep, Hôpital, semi-meublé. Tél.:543-2887, 545-2355, pagette:820-0871.

CHICOUTIMI 4.1/2, rue Nio, libre immédiatement. 380$/mois, non chauffé, non éclairé, Tél:698-0680.

CHICOUTIMI 5.1/2, 661 St-Paul, peinture plancher neufs, 500$/mois, chauffé, éclairé, Tél:541-0545.

CHICOUTIMI **5.1/2,** libre immédiatement, **remise extérieure, déneigé,** non chauffé, non éclairé, 495$/mois, **peinture fraîche.** Tél:545-8391.

CHICOUTIMI grand 4.1/2, rénové à neuf, prêt à aménager, sous-sol hors-terre, 420$/mois, eau chaude fournie, Tél:696-4004.

CHICOUTIMI rue Joseph-Dandurand, secteur Place du Royaume, 4.1/2, très propres, beaucoup de commodités, libres immédiatement. Tél.:543-0987, 545-7033.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, 375$/mois. Libre 1er mars. Tél:693-8416.

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2, 1850 boul. Tadoussac, très propre, tranquille, stores vénitiens, remise intérieure, stationnement déneigé, non chauffé, non éclairé, 400$/mois. Libre. Tél.:543-6960.

CHICOUTIMI-NORD, 205 St-Alexandre, 4.1/2 avec bain tourbillon, 400$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:545-8023.

CHICOUTIMIarrière Place du Royaume 4.1/2, moderne, hors sol, non chauffé, non éclairé, 420$/mois. 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380$/mois. **BOULEVARD UNIVERSITÉ** 4.1/2, 3.1/2, 2.1/2 chauffés, éclairés, meublés, 425$/mois, 345$/mois, 280$/mois. **RIVIÈRE-DU-MOULIN** deux 2.1/2, chauffés, éclairés, meublés, 325$/mois, 290$/mois. Tél.:540-4716, 543-8717.

JONQUIERE 4.1/2, rue Notre-Dame, 325$/mois. Non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:547-2799, 690-9894.

JONQUIERE 3.1/2 chauffé, éclairé, meublé, rue Père-Lalemant, 2e étage, 375$ Tél.:542-4800.

JONQUIERE 3.1/2, 1851 Murillo, quartier Des Peintres, neuf, prêt vers le 1er mars. Tél.:693-5183, 812-4136 (laisser message).

JONQUIERE 3.1/2, 5.1/2, près Cégep, rénovés, semi-meublés, très propres. Tél.:695-4156, 690-8625.

JONQUIERE 3.1/2, centre-ville, toiles et luminaires, déneigé, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-8887.

JONQUIERE 4.1/2 moderne, 580$ chauffé, eau chaude fournie. Libre 1er juillet. Tél:695-0545.

JONQUIERE 4.1/2, 5.1/2, très propre, disponibles immédiatement, mai, juin, juillet, spacieux, près autoroute, sortie St-Hubert, voisinage paisible, chauffé, eau chaude fournie, service conciergerie, entrée contrôlée, déneigée, remise intérieure. Tél.:695-4441.

JONQUIERE 4.1/2, haut de maison, tranquille, 2 stationnements, libre immédiatement, 2029 de Frontenac, 425$/mois. Tél:812-6272, 542-5104

JONQUIERE 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 350$/mois, 4042 du Vieux Pont. tél:542-2253.

JONQUIERE grand 4.1/2 non chauffé, non éclairé. Libre 1er mars. 375$. Tél.:695-9725 après 14h.

JONQUIERE grand 5.1/2, de qualité (Petite France), rue de l'Alsace, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé, 570$/mois, libre mars. Tél.:547-0078, 812-1850.

KENOGAMI 2.1/2, chauffé, éclairé, meublé, déneigé, 325$/mois, 350$/mois, libre. Tél.:548-6745.

KÉNOGAMI 5.1/2, plancher bouleau, libre immédiatement, 395$/mois. Tél.:548-1649.

208 Logements à louer

LA BAIE 4.1/2, 3.1/2, rénovés au complet ou partiellement, plancher bois franc, non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél.:696-0288.

LA BAIE 5.1/2, 560$/mois, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, remise. Tél.:690-2799.

LA-BAIE grand avec 5 chambres, secteur Port-Alfred, 550$/mois. Aussi 5.1/2, rénové à neuf, 525$/mois. Tél:544-0268.

LABAIE 1283 Bagot, 4.1/2, 360$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:544-4234, 544-2323.

LATERRIERE 4.1/2, 440$/mois,chauffé, éclairé, déneigé. Tél.:543-5834, 693-8919.

LATERRIERE 7. 1/2, 550$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mai. Tél.:678-3708.

RIVIERE-DU-MOULIN 2.1/2, meublé, hors-sol, grand, résidentiel, tranquilillté. Disponible rapidement. Tél.:549-5391.

SAINT-FELICIEN 5.1/2, grand, terrain, déneigé, tondu, remise extérieure, fenestration neuve. Tél.:679-0518.

ST-JEAN-EUDES 5.1/2, meublé, chauffé, éclairé, 525$/mois, libre immédiatement. Tél:548-1649.

209 Maisons à vendre

591-3302 (cellulaire), ACHETER OU VENDRE, résidences ou autres. Raynald Gagné, agent immobilier Groupe Sutton Accès Plus.

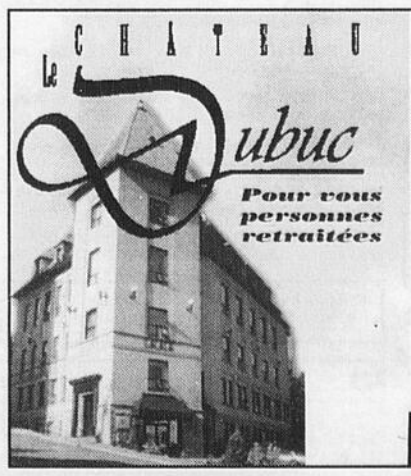
A QUI la chance: Alma bungalow, 120 boul. St-Luc avec garage. Tél:662-9141.

ALMA 1045 Bourassa Ouest, près des écoles, 28x41', brique, abri d'autos, rénovée, sous-sol aménagé. Libre rapidement. Tél.:662-7155.

ARVIDA jumelé à étage, 2191 de Régina, près des services, 3 chambres, plusieurs rénovations effectuées en conservant cachet original, 75,000$. Tél.:548-0926.

ARVIDA secteur très recherché, arbres matures, près des services. Très grand bungalow brique, construction qualité supérieure. Planchers bois en lattes et céramique. 5 chambres, 2 salles de bains, cuisine rénovée, toiture et fenêtres neuves, foyer. Sous-sol partiellemment aménagé. Faut voir! 129,900$. Visiste libre les dimanches de 14 h à 16 h. Agents s'abstenir. Tél.:548-7255.

CHICOUTIMI condominium Faubourg du Ricochet, 3 paliers, plancher bois franc et céramique, 3 chambres, foyer, 2 stationnements, 2 salles de bain, 140,000$, taxes incluses. Tél.:543-3357 (heures d'affaires).



STUDIO À LOUER
COUPLE OU PERSONNE SEULE
Disponible en tout temps
Programme de crédit d'impôt disponible
Au cœur même des activités et services de la Ville de Chicoutimi
• 3 repas par jour
• Entretien ménager
• Infirmerie
• Buanderie
• Surveillance 24 h/24
• Chapelle
• Etc.
Pour information, Mme Pierrette Tremblay
tél.: 696-4150

209 Maisons à vendre



CHICOUTIMI Quartier de la Pulperie, maison haut de gamme, en bordure de la rivière Chicoutimi, deux salles de bain complètes, une salle d'eau, 4 chambres, deux salons, beaucoup de rangement, chauffage central à l'huile avec air climatisé, piscine hors-terre avec chauffe-eau, terrain paysager et entrée d'auto double en pavé imbriqué. À voir! 250,000$ Tél:418-818-3713 (cellulaire)

CHICOUTIMI Quartier des Oiseaux, 3 chambres, 2 salles de bains, sous-sol aménagé, foyer, plancher bois franc, libre rapidement. Tél.:690-1015, 820-6896.

CHICOUTIMI, à revenus, secteur Côte Réserve, plusieurs rénovations, idéal propriétaire occupant, 78,500$. Tél:696-4876.

CHICOUTIMI-NORD (557, Route Tadoussac), garage, bord de l'eau, avec logement, 124,000$. Tél.:549-7264, 542-6998.

CHICOUTIMI-NORD, Vanier, près écoles, 2 remises, piscine, grand terrain. Tél.:696-1758.

JONQUIERE 1851 Murillo (au bout de la rue Marc-Aurèle), quartier des Peintres, construction neuve. Tél.:693-5183, 812-4136 (laisser message).

JONQUIERE 3360 des Giroflées, unifamiiale, construction 1999, très éclairé, 3 chambres, hall d'entrée, 2 salles de bains complètes, sous-sol fini, grand garage. Rue sans issue, dans un très beau quartier. 159,000$ Tél.:695-5948.

JONQUIERE 4074 St-Alexandre, 2 logements 6.1/2, revenu annuel 12,000$, prix: 79,500$. Tél.:548-1649.

JONQUIERE près services, écoles, sans voisins arrière, spécial 163,000$. Tél.:542-9691.

JONQUIERE rue Montfort, 4 logements, rez-de-chausée libre à l'acheteur, 129,500$. Tél.:548-1649.

JONQUIERE semi-détaché 8.1/2 pièces, zoné commercial, 48,000$ Tél.:695-0545.

LA BAIE à voir! secteur recherché, tout brique, abri d'auto, foyer, remise, piscine, planchers bois et céramique, salle à manger, 2 salles de bain et cuisinette rénovées, 3 chambres, sans voisins arrière, près Polyvalente. Tél:544-5284.



LATERRIERE bord rivière Chicoutimi, haut-de-gamme, 10 minutes centre-ville, 33'x40', planchers chêne et céramique, foyer, comptoir granite, chauffage bi-énergie. Garage chauffé 24'x34', piscine, terrain 57,000 pi.ca. À voir! 280,000$. Tél.:545-8672, 557-0617 (cellulaire).



MAISON à paliers, 5 chambres, 2 salles de bains, 1 salle d'eau, garage, piscine creusée, verrière 4 saisons, foyer, air climatisé, vue sur Saguenay, quartier panoramique, 225.000$. Tél.:696-4727 ou cellulaire:591-0427.

ST-FELICIEN unifamiliale, 1751, Notre-Dame, 28'x42' briquelée, 4 chambres, grandes pièces, beaucoup rangement, terrain 70'x200' sans voisin arrière, 110,000$. Tél.:679-3655.

210 Maisons à louer

RECHERCHE maison à louer pour le 1er mai à La Baie. tél:544-1836.

213 Terrains à vendre

ARVIDA 3 terrains résidentiels rue des Rosiers, prêts à construire. ST-HONORÉ 7 terrains résidentiels, boisés, secteur rue Gaudreault, près école, prêts à construire. Tél.:542-1211, 699-1484.

JONQUIERE près Cegep, 75X150'. Tél:695-0545.

LAC-KENOGAMI chemin des Erables 63,000 pi.ca. 13,500$. Tél.:696-8289, 690-4170 Yves.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1,000$ et moins, achète autos et camions. Tél.:673-4392, pagette: 592-5364.

500$ et moins acheterais Toyota ou Honda. Peu importe l'état. Tél.:690-4509.

ACHETERAIS autos ou camions, bon ou mauvais état. Payons comptant. Tél.:673-1771.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Achetons et vendons toutes sortes de métaux. Tel.:542-6938 Métaux Savard

FORD Tempo, GL, 1994, 37,000 kilomètres, 8 pneus neufs, air climatisé, démarreur, Tél:630-2828, 671-2712.

HONDA Civic 1988, manuelle, bon état, pneus d'hiver neufs. 1,200$ négociable. Tél.:673-7816.

HONDA «Civic»â 1991, 200,000 kilomètres, manuelle, bon état, 1,200$. Tél.:690-4383.

HONDA Civic 2001, 2 portes, 5 vitesses, vitres et serrures électriques, aileron, démarreur distance, seulement 47,000 kilomètres, 12,800$. Tél.:679-0312.

HONDA Civic, 2002, automatique, 4 portes, argent, 55,000 kilomètres, garantie prolongée jusqu'en 2009 ou 160,000 kilomètres, démarreur, jupe, mags, 4 pneus d'hiver sur jantes, tout équipé, 1 seule taxe, 16,900$. Tél:690-3467.

HYUNDAI Elantra 1997 familiale, 5 vitesses, noire, peinture et mécanique excellentes, spécial 3,600$. Tél.:678-3754.

MAZDA Protegé 1992, 188,000 kilomètres, excellente condition. 1,450$ Tél.:544-4027 après 17h.

MAZDA Protegé SE 1992, manuelle, très propre, excellente condition, 3,700$ négociable. Tél.:591-3893.

MAZDA Protégé, 1994, 4 portes, automatique, 171,000 kilomètres, très propre, 3,995$. Tél:693-8830 Automobiles J.M.

OLDSMOBILE 1984, 75,000 kilomètres, mécanique A1, carrosserie bon état, suspension avant, conduite et freins avant neufs, 1,350$ négociable. Steve, 545-3135 (jour), 662-5732 (soir).

OLDSMOBILE Cutlass Sierra 1992, mécanique refaite en neuf, 179,000 kilomètres, 2,800$. Tél.:672-2037 (jour), 672-4054 (soir).

PONTIAC Sunfire 1997, automatique, 97,000 kilomètres, traction intégrale avant, mécanique A-1. 4 pneus d'hiver sur jantes, et 4 pneus d'été sur jantes. 5,500$. tél:549-6117.

TERCEL 1989, automatique, 176,000 kilomètres, 1,650$. BMW 1987, 2,950$ négociable. Echange. Tél.:592-9590.

TOYOTA Celica GT 1991, manuelle, 5 vitesses, équipement complet, CD, excellente condition. À voir. Prix à discuter. Tél.:678-9374, 678-3147.

TOYOTA Corolla 1997, 5,000$. Tercel 1998, 5,000$. Protegé 1998, 5,000$ ferme. Escort 1994, 1,200$ ferme. Cutlass 1996, 2,950$. Auto 7, 812-0757.

TOYOTA Corolla 2001, air climatisé, groupe électrique, 62,000 kilomètres, automatique. 11,000$ Tél.:(418)480-8472.

TOYOTA Corolla CE 2003, manuelle, 32,000 kilomètres, air climatisé, 13,000$ Tél.:(418)480-8472.

TOYOTA Echo sport 2000 avec roues en alliage, bas de caisse, vitres teintées, CD, très très propre, bas kilométrage. 9,950$. Tél:818-2048 Sandra.

VIBE 2003, toit ouvrant, climatiseur, automatique, 15,000 kilomètres, gris métallique, transfert location 2.1/2 ans, 375$/mois tout inclus. Tél.:543-3357 (heures d'affaires) ou 549-6350 (soir, week-end).

VOLKSWAGEN GOLF 1998, 70,000 kilomètres, moteur 30,000 kilomètres, (garantie 1 an), 4 pneus d'hiver neufs Blizzak sur jantes, 4 pneus d'été sur jantes, batterie neuve. 9 200$ Tél.:698-0239, 818-4037.

305 Camions à vendre

CHEVROLET «S-15» 1989, bon état. Prix à discuter. Tél.:543-1034, 591-7761 (pagette).

CHEVROLET Silverado 1500, 2001, super cab, V-6 Vortec, 55,000 kilomètres, 17,900$ négociable. Tél:548-1649, 345-8931.

GMC 1500, 1996, king-cab, boite 8', très propre, 123,000 kilomètres, tél:698-1583.

306 Camions 4 X 4

A VOIR: Jeep Grand Cherokee Laredo 1994, 4x4, automatique, 6,000$ négociable. Tél.:673-1027.

CHEVROLET S-10, 4X4, 4 portes, 2002, 40,000 kilomètres, transfert location. Tél:272-2692, cell:540-1274.

DAKOTA 1998, 2X4, king cac, 80,000 kilomètres, automatique, impeccable, 11,995$**. Chevrolet CK 2500 LS 2000, 6 litres, 4x4, king cab, tout équipé, automatique, mécanique A1, 136,273 kilomètres, 20,900$. **Ford F-150 XLT 1999, 2X4, king cab, boîte courte, 88,000 kilomètres. 1999 Crew Cab, 4x4, 350, air climatisé, 90,000 kilomètres. **Ford F-250, XLT diesel, 1997, 4x4, automatique.** Dodge Dakota SLT Plus 2000, 4x4, V8 4.7, 30,000 milles, VGA, automatique, "crew cab", très propre, 19,900$. **F-150 XLT 2000, extra cab, 5.4 litres, 4x4, automatique, 89,210 kilomètres, boîte longue, pneus neufs, mécanique A1**. Possibilité d'ajout de garantie. **Cell.:418-818-1312, Alma, Mario.**

DODGE «Dakota» 1997, 4x4, sport, condition A1, 12,500$. Tél.:699-7079.

DODGE Dakota 2000 Club Cab, moteur V8, 4.7 litres, automatique, tout équipé, 95,589 kilomètres, 17,800$. Tél.:668-6373.

DODGE Ram 1997, king cab, 318 Magnum, rouge, 103,000 kilomètres, 15,900$. Tél.:548-8679.

FORD F-150, king cab, 1991, quelques réparations nécessaires, 2,800$. Tél.:547-4649. Tél.:547-4649.

GMC 1500 SL 1998 Sierra king cab, excellente condition. Tél.:675-2354.

GMC 1988, king cab, automatique, moteur V8, boîte d'acier pour travailleur. Excellente condition. 6,995$. Tél.:543-1164.

GMC 3500 1994, 4x4, une tonne, double roue, diésel 6.5 turbo, manuelle, super boite d'acier. 12,500$ Véhicule A1. Tél.:(418)540-0747.

GMC «Sierra SLE» 2000, king cab, boite courte, équipement complet. Tél.:544-6378.

GMC Sonoma 1992, 4.3 litres, 4x4, manuelle, king cab, 2,500$ négociable. Tél.:695-8694.

HONDA CRV 1999, équipé, climatiseur, 8 pneus, 95,000 kilomètres, 14,800$. Tél.:549-3309.

JEEP Grand Cherokee Limité 1995, 128,000 kilomètres, très bonne condition. Tél.:542-7767.

MAZDA B-26 1988, double cabine, 160,000 kilomètres, automatique, 2,800$. Tél.:549-7949, 540-3910.

MAZDA B-2600 1993, manuel, très propre, boîte fibre verre, support chaloupe, 4,000$. Tél.:374-2792.

MAZDA B4000 1994, 4X4, manuel, 6,800$. Tél.:542-5252.

308 Fourgonnettes à vendre

1994 GRAND Caravan ES, 7 passagers, verte, 3.3 litres, 4X4 intégral, 3,800$. Tél.:678-1331.

DODGE Grand Caravane AWD, 1995, très propre, 170,000 kilomètres, "transfert case" défectueux, cotation 9,000$ spécial tel quel: 3,500$. Tél:591-3298 GCS.

FORD Windstar 2001, sport, rouge, 91,600 kilomètres, équipement complet. Faites vite, vente rapide: 10,995$. Tél.:662-5075, 669-8876.

GMC Safari SLT 4x4 1995, excellente condition. 2,900$ Tél.:678-9374, 678-3147.

309 Machinerie

PERMIS VR inscription au régistre des camionneurs en vrac du Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:662-7222, pagette: 487-9065.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER MXZ 800 HO 2004, selle 1+1, pleine garantie 2004, garantie moteur 2 ans. 8,500$ Tél.:542-7675, 820-6520.

BOMBARDIER Formula SL 1996, 503 Fan, moteur refait à neuf, 2,500 négociable. Tél.:673-3201.

BOMBARDIER Grand Touring 600, 2000, 5,000 kilomètres, excellente condition, prix à discuter. Tél.:676-2265.

BOMBARDIER «Safari GLX» 1991, marche arrière, démarreur électrique, pouces et poignées chauffants, valises. Très propre, 700$. Tél.:548-1433.

BOMBARDIER Skandic WT-600 LC, 2001, chenille 20", très propre, bien entretenu, 6,000$. Tél.:696-2193, Éric Laforest.

BOMBARDIER Toundra LT, 1988, moteur refait en février 2004, skis plastiques, dossier, chenille récente. 900$. Tél:693-8539 Steeve.

FORMULA III 1998, marche arrière, dossier et bosse, kit jaune et chrome, 1,850 milles. Achetée neuve en 2002. Prix négociable. Tél.:697-0404, 590-4114, 544-6861.

FORMULA PLUS 1993, avec carte sentiers, excellente condition, 1,300$. Tél.:548-2749, pagette: 541-9169.

MXZ 800 2001, 4,800 kilomètres, chenille neuve 1.1/4", toile, dossier. 5,800$ Tél.:668-5194.

POLARIS XCR 600, 1995, suspension Fox, 2 parebrises, casque, condition impeccable, 2,000$. Tél.:672-1043, 541-6902.

POLARIS XLT, 600cc, 1998, carte sentier incluse, suspension 12", bon état, 2,800$. Tél:678-9422.

SKANDIC Wild Track 1997, 2,600 kilomètres, comme neuf. Moteur 503 (fan). Tél.:676-2571.

SUMMIT 600 2001, marche arrière, 7,000 kilomètres, 4,800$ négociable. Tél.:349-8619, 487-0853.

YAMAHA Exciter II SX 1993, excellente condition. Acheteur sérieux. Tél.:345-8320.

YAMAHA Mountain Max, 600, 2001, marche arrière, 5,000 kilomètres, excellente condition, 5,000$ non négociable. tél:693-0195.

YAMAHA Venture 485cc, 1992, 6,700 kilomètres, impeccable, 1,900$. Tél.:547-1015.

YAMAHA VK 540, 2001, 1,700 kilomètres au compteur. Comme neuf. Tél:275-7285.

312 Motos à vendre

HARLEY-DAVIDSON 1979 Low Rider, mécanique A1, full chrome. 8.500$ Tél.:275-0141.

HONDA CR250 2001 moteur neuf, super propre, 3,600$. CR250 2003. Tél.:418-239-0701 après souper.

KLR 650 1999, 27,000 kilomètres, très bon état, 2,900$. Tél.:545-9413.

YAMAHA Venture Royal Star 1999, bordeau et grise métallique, 60,000 kilomètres, très propre, 14,000$. Tél.:(418)276-5492.

YAMAHA YZ 80 1994, 1,500$ négociable. Tél.:346-5279.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

CHENILLES et skis, à installer sur VTT, excellent état, 1,200$. Tél.:549-2722.

CHENILLES Tatoo pour VTT, valeur 4,000$ laissées 3,100$. Tél:544-8533 (message).

CHENILLES Tatou pour 4 roues Honda 450, 2,500$ Tél.:(418)679-6114 après 17h.

PIECES de Big Red 1985. 3 pneus neufs. Tél.:545-6879.

SUZUKI LTZ 400, 2003, excellente condition, 6,500$. Tél.:544-5276.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $. Achetons autos et camions pour pièces. Payons comptant. Gilbert Auto inc. 543-8361.

PIECES D'AUTOS SHIPSHAW. Vente de pièces usagées. Aussi pose de moteurs et de transmissions. Prix compétitifs. 10 voitures à liquider de 500$ à 1,000$. Tél.:547-9945.

315 Remorques à vendre

FERMEE, 5X7, idéale pour moto, 4 roues, 1,500$ négociable. Tél.:346-5279.

REMORQUE 5'X8' à bascule, état neuf, 500$. Tél.:673-3917.

400 EMPLOI

401 Gardien(ne) demandé(e)

CHICOUTIMI, gardienne pour enfants, supervision devoirs, préparation souper. Reçus. Tél.:543-0616.

402 Personnel demandé

BESOIN d'un gérant(gérante) pour un restaurant bar. Ayant la capacité de diriger une équipe, possédant beaucoup d'entregent et le sens des responsabilités. Capable de monter des activités et d'en faire la promotion. Si vous n'avez pas peur de relever les défis faites nous parvenir votre c.v. par télécopieur au 690-5161.

BOULANGER(ERE)-PATISSIER(IERE) DEMANDE(E) avec expérience. Tél.:678-1520

DISCO PUB L'AUDACE, MERCEDES BAR ET BILLARD INTERNATIONAL recherchent barmaid(man)s, "shooteuses(eur)s", "boss boy", portier(ère)s et préposé(e) à l'entrée. Pour informations:818-1244, 695-4509, 818-1262 ou se présenter à l'Audace entre 13 h et 17 h du lundi au vendredi.

ECOLE DE BARMAN ET BARMAID
Pub Avenue, "cours intensif", trucs, astuces, dégustation, pratique, tenue de bar. Possibilité de placement. Tél:545-3381.

ENTREPRISE établie depuis 30 ans dans la région est à la recherche d'un commis vendeur(euse) de produits de quincaillerie. Cette personne devra posséder un DEP de commis vendeur(euse) ou avoir de l'expérience. Personne ayant un sens de la responsabilité, débrouillarde, sens de l'organisation et en mesure de travailler sur un ordinateur. Tél:549-4087 Marc Lavoie.

LIVREURS(SES) demandés(es). Présentez-vous au 2209 Roussel, Chicoutimi-nord, Pizza d'or. Tél.:698-6698.

RECHERCHE coiffeur(euse) avec ou sans expérience. Salaire à discuter. Tél.:543-2903.

RECHERCHE téléphoniste du lundi au samedi, 15 heures et plus. Tél:543-2254.

REPRESENTANT(E) avec expérience pour vendre ligne de vêtements pour enfants aux magasins indépendants et aux boutiques spécialisées. Excellent potentiel. rosemarie@lprincess.com ou fax:514-336-2394.

Serre Sagami
recherche PERSONNEl de serre. Temps complet et temps partiel. Envoyez C.V. par télécopieur avant le 28 février au 693-1047.

SERVEUR(SERVEUSE), barman(barmaid) avec ou sans expérience. Pour Resto Bar La Broue. Venez vous joindre à notre équipe dynamique et sexy. Tél.:818-2419.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS: primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, sec-V rapidement, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

COURS de peinture décorative sur bois, technique du stroke, phase débutant, encore places disponibles. Appelez vite. Tél.:549-4831, 540-1751

COURS peinture pour enfant(s), adulte(s). Diplômée en arts. Tél.:549-5598 Michèle Tremblay.

COURS privés en anglais. Appellez Colette avant 18h, 696-2795.

PROFESSEUR d'anglais anglophone pour enfants, adultes, retraités (pratique pour voyager).Bonne ambiance et conçu pour vos besoins. Conversation, grammaire. Horaire flexible.10 ans d'expérience. 15$/heure privé et groupe de 4. 5$/heure/personne. Rod 544-6770.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

PROBLÈMES FINANCIERS 500$ à 250,000$. Demandes de prêt assurée 24 heures. Première et deuxième hypothèques jusqu'à 100%. Aucun prêt garanti. Tél.:1-800-463-9311 code 8560.

REFUS DE BANQUE, marge commerciale, 1re, 2ième, 3ième, autos, maison. G.F.C. inc. (418) 563-8286.

502 Occasion d'affaires

ETABLISSEMENT pour personnes agées. Capacité de 9 personnes, entièrement loué. Clientèle autonome. Tout meublé, équipement complet. Personnes sérieuses. Tél.:540-6879.

RÉSEAU de 3 ans en pleine expansion dans plus de 30 pays recherche leader et distributeurs(trices) pour développer le Québec et le pays. Tél.:1-819-298-2583.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

A RENOVER !
Toitures, revêtements extérieurs, rénovations intérieures, plastrage, peinture. Vente et installation de fenestration. Tél.:545-6827.

ARTISAN, charpentier, menuisier, ébéniste. Construction, rénovation, secteur résidentiel, 20 ans d'expérience, licence R.B.Q. Programme «Reno-Maître», APCHQ. Estimation gratuite. Tél.:678-1912.

601 Construction / Rénovation

BESOIN DE RÉNOVATIONS: Salle de bains, portes, fenêtres, revêtement extérieur, etc. Menuisier 16 ans d'expérience. Prix compétitifs, estimation gratuite. Tél.:818-3509, 818-3511.

BETON TECHNIC
Injection de fissures. Garantie 5 ans. Les seuls vrais spécialistes. Expertise gratuite. Tél.:545-6827.

ENTREPRISE avec expérience. Rénovation résidentielle, commerciale, intérieure et extérieure. Salles de bain, toitures, portes et fenêtres. Licence RBQ: 8108-3826-14. Tél.:549–9842, 540-3812(cellulaire).

602 Impôt

IMPOT aux particuliers (Alma), T.E.D. inclus, service professionnel. Tél.:668-4159.

PREPARATION, revision, déclaration d'impôts de particuliers et affaires. Relevés de loyers, etc... 25 ans d'expérience. Comptabilité P.J.T., 58 Du Pont, Chicoutimi. Tél.:418-543-4067.

603 Soins thérapeutiques

A JONQUIERE Line Noël, massothérapeuthe (suédois-shiatsu). Reçus pour assurance. Tél.:695-0047, 693-7410.

EXCELLENT massage thérapeutique de détente et anti-tress. (Reçu). Tél.:690-0500.

604 Offres de services

ATTENTION DÉCAPE, teint, vernit vos meubles en bois ou ensemble d'armoires. Ébéniste d'expérience. Bon rapport qualité/prix. Petit ou gros projet. Estimation gratuite. Tél.:548-6405.

C.G.K Services Immobiliers, service de conciergerie, réparation et entretien, logements multiples, résidentiel et commercial, unité de service. Tél.:548-1340 résidence, 690-7419 cellulaire.

EBENISTERIE François Otis. Fabrication d'armoires et de meubles de tous genres. Réparation, retouche et décapage. Finition de meubles. Service impeccable. Tél.:542-7183.

ENTRETIEN ménager, ménage régulier, grand ménage, 698-0583 (Louise), 690-0509 (Cathie).

FEMME de ménage. Journée ou demie-journée. Tél.:698-8705.

PEINTRE résidentiel, travail haute gamme, à contrat ou à l'heure. Tél:820-3610 Mario.

TENUE de livres, grand livre, livre des paies, rapport des remises. Tél:542-4266, cell:540-1071, Lisette et Denis.

605 Service de garde

7$/JOUR Jonquière, 18 mois et plus, temps plein. Mélanie, 695-4761.

A CHICOUTIMI service de garde «Petits Nounours» futures places à 7$. Tél.:543-1526.

GARDERIE en milieu familiale, secteur Côte Réserve, 20$/jour. En attente d'accréditation à 7$. Reçu fourni. Tél:693-8264 Jannick.

RÉPIT, DEPANNAGE
EDUCATRICE au domicile de la famille, pour donner du répit aux parents, enfants 0 à 12 ans avec tout type de besoin. Activités éducatives. Travaux ménagers légers. Travail sur appel. 7/7jours nuits. Saguenay. Frais de déplacement payés par l'utilisateur. Tel.542-6303

700 MARCHANDISES ET SERVICES

703 Ameublement

A BAS LES PRIX
ELECTROMENAGERS Chicoutimi. Vente d'appareils électroménagers récents, reconditionnés par des professionnels. Garantie 1.1/2 an. Très grand choix. Grande salle de montre. Vente de pièces neuves et usagées. Réparations à domicile disponibles. 1377, boul. Saguenay. Tél.:696-5005.

ARMOIRE cuisine avec comptoir et îlot, mélamine blanche, excellente condition, prix négociable. Tél.:591-0488.

AUBAINE! Réfrigérateur, mobilier cuisine, matelas, propre. Tél.:541-0574.

CUISINIERE et réfrigérateur. Laveuse, sécheuse, congélateur, lave-vaisselle. Tél.:545-9361, 541-6857.

Cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Tous blancs. Peut vendre séparément. Tél.:699-4823.

FAUTEUIL relaxant Panasonic EP-790K, neuf, valeur 6,000$ laissé 4,500$. Tél.:549-1117, après 18h.

LAVEUSE essoreuse «Danby», 300$. Tél.:543-9340.

LIT-CAPITAINE en bois vernis, avec tiroirs et matelas. 200$. Tél.:543-7185.

MEUBLE audio-vidéo, bibliothèque, merisier, couleur acajou. Aubaine: 1,300$. Tél.:699-7079.

SPECIALISTE en reconditionnement de minuterie d'appareils électroménagers. Tél.:543-0000.

TABLE avec 6 chaises, en érable, 2 rallonges, pouvant accueillir 10 personnes, 500$. Tél.:542-7741.

704 Animaux

Achat et vente de chevaux et équipement. Tél.:344-1183.

704 Animaux

ANIMALERIE Jonas. Nouveauté:Caniche, Teckel à poils longs, chats Himalayen, Siamois, Bébés gris d'Afrique, Amazone à front bleu, Basset Hound, Berger Allemand. A venir Jack Russel Terrier, Bouvier des Flandres.Tél.:693-1994.

CHEVAL «Quarter Horse» 4 ans, 14,3 mains. Également, remorque double. Tél.:678-1485 (après 17h).

CHIOTS Doberman, enregistrés, tatoués, queues coupées, argots enlevés, 2 noirs/feu, 4 bruns/feu, 3 bleus/feu. Prix à discuter. Tél:542-3733, 693-3734.

CHIOTS Golden Retriever haut de gamme, lignée de champion, santé garantie, enregistrés, vermifugés, 600$. Tél.:(418)272-1263 Elevage Péridor.

JUMENT QH Rouen 7 ans, 15 mains, avec équipement, bon caractère, 3,000$. Tél.:544-9278, 591-5655.

PROFITEZ D'UN CHIEN BIEN EDUQUE
JONAS offre cours d'éducation canine, maternelle au niveau avancé. Pour toutes races. Cours privés aussi disponibles. Tél.:693-1994.

WESTIE (Idéfix chien à Obélix), mâle opéré, 6 mois, 15 livres maximum, propre, vacciné, avec tous les accessoires. Dors dans une cage. 400$ Tél.:548-4040 jour, soir après 18h: 540-6358.

705 Antiquités

COLLECTIONNEUR achète: chapelets, objets religieux, vaisselle, porcelaine, objets militaires, lampes anciennes, encadrements, peintures, meubles, antiquités, vieilleries, etc. Tél.:812-9255, Robert.

706 Bois de chauffage

BOIS en longueur 16 pieds, vert, livré. Tél.:662-3356 (laisser message).

709 Divers

A VOIR! STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, LIVRAISON 24h ou IMMÉDIATE, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, FERNAND TREMBLAY, MANUFACTURIER. Tél.:543-0432.

ACHETONS au meilleur prix, cartes hockey avant 1989. Tél.:542-6425, 548-8726.

AMPLIFICATEUR (booster) DE CELLULAIRE
Problème avec réception téléphone cellulaire? Augmentez la portée grâce à l'amplificateur d'antenne placé sous la batterie du téléphone. Tél.:418-480-1045 www.amplicell.cjb.net Non disponible en magasin.

ARMOIRE mélamine blanche, 1991, avec îlot. Tél:543-2256 après 18h00.

ASPIRATEURS usagés à partir de 59$. Filter Queen avec balai électrique, 249$, 1 an garantie. Sacs et réparation toutes marques. Aspirateurs Samsung neufs, modèle 5913, 1300 watts, 149$. 10 modèles d'aspirateurs centraux. Aspiratex 2000, 3691 boulevard Harvey, Jonquière (face au McDonald), 542-9451 ou 1-800-463-9814.

FETEZ le Carnaval rétro avec un juke-box années 50 et 60 qui fonctionne très bien. Prix spécial à partir de 500$. Tél:678-9820, 812-9820.

FOYER à l'huile Deville, émaillé brun bucolique, réservoir 200 gallons et support, valeur 3,000$ laissé 1,850$ ferme. Tél.:693-0071.

MOUVEMENT Chicoutimi. Comme prévu le secteur A sera sollicité pendant le mois de février.

712 Esotérisme

CARTOMANCIENNE, 20 ans d'expérience. Relations d'aide. Linda, 690-6745.

CLAIRVOYANTE. Tu désires connaître ton avenir pour 2004! En amour, travail, santé. Je peux t'aider. Tél.:695-3709.

714 Matériaux de construction

DIRECTEMENT du manufacturier
Bois de plancher, épinette rouge, à partir de 2,00$ pi.ca. Bois mural, tremble et pin gris, à 0,35c/pi.linéaire. Habitabois 697-6060.

800 SPORTS / LOISIRS

803 Camping

DEMANDE à louer campeur, classe B, pour avril. Tél.:549-3329.

804 Chasse et pêche

CABANE à pêche 7.5X12', sur roues, clapboard de vinyle, neuve, tout équipée, déjà installée Anse-à-Benjamin. 1,400$ négociable. Tél:542-0577.

POURVOIERIE, 50ième parallèle, 2 chalets, équipement VTT, bon potentiel développement. Cause: maladie. Tél.:549-8449.

805 Musique et accessoires

NOUVEAU à Chicoutimi, cours privé de guitare accompagnement et soliste. Michel:543-1540.

PIANO D.H. Baldwin, couleur beige, banc inclus, état neuf, valeur 5,500$ laissé 3,000$ négociable. tél:690-5030.

806 Ordinateurs et jeux

Atelier du PlayStation, 542-2708, réparation, vente et pose de puce. Travail garanti.
XBox-PlayStation

CONFIGURATION, réparation, vente d'ordinateurs. Installation d'internet et périphériques. Service à domicile. Tél.:543-7176.

ELECTRONIQUE Sagamie. Dépannage, achats, vente, échanges. Appareils électroniques, jeux vidéos. Plus de 2000 jeux. Tél.:548-0285, 695-2252.

ORDINATEUR Pentium II, aubaine, doit vendre. Tél.:695-4259.

SAGUENAY INFORMATIQUE, meilleurs prix en ville! Nous nous engageons à battre n'importe laquelle soumission de la concurrence. Vente et réparation d'ordinateurs neufs et usagés. Service à domicile, réseau. 1740, boul. du Royaume Ouest. Tél.:698-6668.

811 Vacances/voyages

CASINO Charlevoix: 1 jour: 22 février. Mars: 13 (en soirée), 20, 2 jours: 30 avril 1er mai, 21,22 mai. Tél.:548-7521 Yolande.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON, BANQUE DU BONHEUR
Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances, pour amour, amitié, aventures, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:699-5077.

COUPLE dans quarantaine désire rencontrer couple, homme ou femme, pour amitié et échange. Tél.:487-2967.

903 Messages personnels

HOMME 40 ans aimerait donner recevoir massage gratuitement aux dames simplement. Tél.:541-0574.

BEAUTÉ PLUS
Reçoivent, se déplacent. Engageons
693-5143

Jolie jeune fille offre ses services pour massage érotique 3X. Tél.:547-1923.

903 Messages personnels

ALMA. La ravissante e Blondie vous reçoit pour massage érotique. Tél:482-0265.

Vous aimeriez passer un moment fantastique, appelez Cindy, c'est sans regrets. Se déplace seulement. Tél.:543-6483.

Se déplace seulement. Jour et nuit pour plaisir et fantaisie demander la douce Jenny. Tél:812-2713.

BELLE blonde, 36-24-36, reçoit, se déplace, jour seulement. Tél.:690-5818.

VOUS reçois pour vous faire rêver (gros buste). Tél.:540-0720.

HOMME 40 ans aimerait donner recevoir massage gratuitement aux dames simplement. Tél.:547-0574.

La nouvelle SACHA offre ses services de détente. Déplacement seulement. Tél.:548-1302.

FEMME chaude reçoit seulement. Demandez Roxanne. Tél.:690-2468.

CHICOUTIMI pour monsieur recherchant douce compagnie: 1/2 heure ou plus avec Célie et/ou Caroline, ardentes, libertines, avec classe. Tél.:693-0602 après 19h.

JEUNE fille douce, sensuelle, vous attend pour massage érotique. Tél.:540-0630.

ALMA Michelle pour homme et femme de 35 ans et plus. Pagette:669-4302.

DOLBEAU Détente, discrétion, satisfaction garantie. Tél.:276-4790.

LOFT PARADISE ouvert 6 jours dès 9h: massage de détente et thaïlandais. Duo les mercredi au vendredis. Engageons. Tél.:693-8905.

BIEN découpé, beau masseur athlétique très propre pour homme. Tél.:698-4210 Mike.

906 Services de massage

MEILLEUR CHOIX
6 belles masseuses à votre service. 7 jours. 10 h à 21 h. 51, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Tél.:690-3142.

JEUNE fille début vingtaine offre message de relaxation, détente et confort. Endroit paisible. Discrétion absolue. Tél:542-2792.

A ADOPTER EXOTICA
A Jonquière, massage de détente 7/7 jours, 9 h à 21 h avec Sarah, Kelly, Max, et/ou Lydia. (Nouveau spécial) avec Max et/ou Lydia les lundis et mardis. Pour hommes, femmes ou (couples). Bienvenue à tous. Engageons. Tél.:547-7949.

NOUVEAU POUR VOUS MESSIEURS
Massage californien. Détente, discrétion assurée. Hélène. Egageons. Tél.:696-4452.

Massage californien à l'huile chaude, détente assurée, homme ou femme. Tél.:672-6245.

HOMME offre ses services pour massage de détente dans un endroit discret, 7/7 jours. Tél.:547-2637.

POUR elle et lui, détente inoubliable. Tél.:549-0043.

1er AU SAGUENAY STUDIO DE MASSAGE EXPÉRIENCE, détente, discrétion assurée dès 9 h, 7 jours. Krystina, Linda, Mélissa, Sonny, Valéry, Jenyfer et Emmanuelle. Tél.:548-7070.

DAME reçoit, massage énergisant, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, relaxation assurée. Tél:545-7894.

BORD du Saguenay, massage suédois, endroit paisible. Non sexuel. 9h à 21h, sur semaine. Tél.:550-4727.

1er CHOIX POUR VOUS MESSIEURS! Plusieurs filles sexy attendent de satisfaire vos fantasmes. Nouvelles venues. Extase et discrétion assurées. 4 mains les jeudis. 9 h à 9 h sur semaine. Fin de semaine 10 h à 17 h. Engageons. Tél.:543-1234.

MASSAGE suédois inoubliable, endroit paisible. Discrétion. A qui la chance? Tél.:693-6781.

Nécrologie

Avis de décès



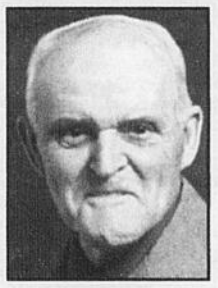
BOILY (M. René)
Le 16 février 2004, est décédé au Carrefour de la santé de Jonquière, à l'âge de 75 ans et 6 mois, M. René Boily, fils de feu M. Henri Boily et de feu dame Lydia Gagné, demeurant à Villa St-Dominique de Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire
Nault & Caron, Réseau Dignité
3970 de la Fabrique
Jonquière
le jeudi 19 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, vendredi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 11 h à l'église Ste-Marie de Jonquière. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière de Shipshaw. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyn, Rémi, Christian, Lyne (Christian Nepton); ses petits-enfants: Mélanie, Jean-Michel et Yannick; la mère de ses enfants: Mme Gilberte Pageau; ses frères et soeurs: Aimé (Colette), André (Huguette), feu Anatole (Marie-Marthe), feu Roland (feu Gilberte), Jeanne-d'Arc (feu Gérard), Jacqueline (feu Henri), Laurette (Fernand), Marguerite (feu Dominique), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, courriel: info@naultetcaron.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



BONNEAU (Mme Francine Hudon)
Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 17 février 2004, à l'âge de 76 ans, Mme Francine Hudon Bonneau, fille de feu M. Francis Hudon et de feu Mme Maria Larouche, épouse de M. Fernand Bonneau, demeurant à Ste-Hedwidge. La famille recevra les condoléances au
sous-sol de l'Église de Ste-Hedwidge
le jeudi 19 février 2004, de 19 h à 22 h, le vendredi 20 février 2004, jour des funérailles, à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 15 h à l'église de Ste-Hedwidge. Mme Hudon sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Ste-Hedwidge. Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Fernand Bonneau, son fils Yvon et sa belle-fille Lucie Lecompte; ses petits-enfants bien-aimés: Roxane et Philippe; ses frères et sœurs: Janette (Charles-Odina Potvin), Jean-Rock Fortin (Réjeanne Fortin) feu Maurice Fortin (feu Olivette Harvey) , feu Gaétane Fortin, Marguerite (Jean-Paul Sasseville); ses beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Alma (feu Georges Gagnon), Alexina (Adélard Gagnon), feu Armandine (feu Joseph Gagnon), Jeanne-D'Arc (feu Arthur Simard), feu Lucienne (feu Jos Gagnon), feu Jos (feu Adrienne Couture), feu Hubert (Yvonne Gagnon), feu Adrien (Suzanne Sasseville), feu Gaston (Aline Gagnon), feu Henri (Pierrette Desgagné), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des dons à la Fondation des Maladies du Cœur. **Direction funéraire: Maison funéraire Harvey, Mouvement coopératif,** 816, boul St-Joseph, Roberval (418) 275-0375, (418) 275-3331 (salon), (418) 275-7496 (fax), email: rnharvey@destination.ca Membre de la corporation des Thanatologues du Québec

Diabète
Le bogue du millénaire
ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS ET DONS :
(514) 259.3422 ou 1.800.361.3504
www.diabete.qc.ca

REMERCIEMENTS



Pour honorer la mémoire de
M. Paul-Émile Tremblay
ses parents et amis ont donné
généreusement à l'organisme
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
qui accueille gratuitement les personnes
atteintes de cancer en phase terminale.
Soyez assuré que tous ces dons
serviront à couvrir le coût des
services aux bénéficiaires.
Merci de votre générosité.
Vous pouvez rejoindre
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
au: 1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec)
G7H 1X6
Tél.: 696-1176
LA MAISON
NOTRE-DAME
DU SAGUENAY
Un don pour la maison!
00578208



BOULIANNE (Mme Jacinthe Gagné)
Le 18 février 2004, est décédée à Alma, à l'âge de 47 ans et 8 mois, Mme Jacinthe Gagné, épouse de M. Jacques Boulianne, demeurant au 80, rue Principale à Lamarche. La famille reçoit les condoléances le jeudi 19 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 20 février 2004 à compter de 11 h, à la
Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma
Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004, à 15 h, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Lamarche et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Outre son époux M. Jacques Boulianne, elle laisse dans le deuil sa mère dame Huguette Tremblay, son père M. Raymond Gagné, ses filles: Marjorie (Jonathan Girard) et Joanie (Jérôme Tremblay), son petit-fils à naître, ses frères et sœurs: Christian (Carolle Gauthier), Guylaine (Alain Girard), Suzanne (Daniel Langelier), Johanne (Sylvain Larouche), Sandra (Vincent Girard) et Stéphanie (Stéphane St-Hilaire); ses beaux-frères et belles-sœurs: Benoit Boulianne (Henriette Mancheron) et Denis (Line Savinsky); ses filleules: Stéphanie, Josée-Anne et Nathalie, ses neveux et nièces: Mathieu, Marie-Eve, Vanessa, Josée-Anne, Valérie, Anny-Pier, Maxime, Carolle-Anne, Christopher, Coralee, Lee-Ann, Nathalie, Stéphane, Claudie, Eric, Carl, Claude et Bruno, ainsi que de nombreux parents et amis. **Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour informations, téléphone: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200, courriel: refulsj@al.cgocable.ca Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Autres décès pages 32-33

LES SPÉCIALISTES
Rembourrage
Services financiers
Entre 2 Chaises
Monique et Daniel Fortin
Artisans rembourreurs
Anciennement «Fortin Rembourrage»
296, rue Le Doré
693-7936
00575095
Problèmes financiers persistants
Nous pouvons vous aider à vous en sortir!
• Règlement avec tous vos créanciers.
• Proposition de consommateurs.
Appelez-nous pour une évaluation gratuite de votre situation financière
(418) 812-7260
www.faillite.rcgt.com
Raymond Chabot inc.
Syndic de faillite
00575689
Pour réservations contactez: Chicoutimi : Christian Tremblay, 690-8838
Alma: Carol Morin, 690-8836 / Jonquière: Alain Perreault, 690-8351

Avis appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Gilbert Monette, en son vivant résidant au 2192, Saint-Jacques, Jonquière, province de Québec, G7X 5X5 survenu le 9 décembre 2003, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Hélène Monette.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés auprès du liquidateur Hélène Monette, sise au 374, Portneuf, Longueuil, J4L 1E6.
Hélène Monette
00578706

CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que Gina Tapin en qualité de mère, domiciliée au 2379, rue Poitras, app. 15, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jean-Philippe Deschênes en celui de Jean-Philippe Tapin et pour changer le nom de Jean-Simon Deschênes en celui de Jean-Simon Tapin.
00578438 **Jonquière, le 19 février 2004**

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



BRASSARD
(Mme Germaine Gauthier)

Est décédée, au complexe hospitalier de la Sagamie de Chicoutimi, le 18 février 2004, à l'âge de 85 ans, Mme Germaine Gauthier, épouse de M. Fernand Brassard. Elle était la fille de feu M. Jean-Baptiste Gauthier et de feu Mme Malvina Fortin. Elle demeurait au 306, résidence Lafontaine autrefois de l'avenue Taché, Chicoutimi. Les parents et ami(e)s pourront présenter leurs condoléances à la famille à compter du vendredi, 20 février 2004, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi à compter de 9 h 30 à la

Résidence funéraire Aubin
425, bl. St-Paul
Chicoutimi

Les funérailles auront lieu, le samedi, 21 février 2004, 11 h à l'église Sacré-Coeur. Elle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, son époux M. Fernand Brassard. Elle était la sœur de: feu Aimé Gauthier (1ères noces feu Blanche Larouche, 2ièmes noces feu Irène Thibeault), feu Louis-Léon Gauthier (feu Nelly Fortin), feu Simone Gauthier, feu Julia Gauthier (feu Ambroise Simard). Elle était la belle-sœur de: Gilberte Brassard, Gemma Brassard, Thérèse Brassard (Maurice Morin), feu André Brassard. Elle était la tante de: Jean-Baptiste Gauthier (Jeanne d'Arc Simard), feu Gaspard Gauthier (Yvette Dufour), Simone Gauthier (feu Julien Simard), Sœur Brigitte Gauthier (c.n.d.), Thérèse Gauthier (André Bolduc). Lui survivent, plusieurs neveux et nièces des familles Brassard. Morin, Gauthier et Simard, de nombreux parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui désireront offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie, sera présente à la résidence funéraire, pour les recueillir. Elle était agrégée de la Garde d'honneur du Saint-Sacrement et membre de l'Ordre séculier Franciscain. Mme Gauthier fut à l'emploi de la compagnie CITS, pendant plus de 28 ans. Pour informations: Bureau, 425, Bl, St Paul Chicoutimi (418) 543-3333, 1-800-261-5575, télécopieur: (418) 543-2738. **Direction funéraire: La Résidence Funéraire Aubin Inc. Réseau Dignité**



DECARIE (M. Jacques)

Le 17 février 2004, est décédé à Alma, à l'âge de 70 ans et 11 mois, M. Jacques Décarie, époux de dame Diane Lavoie, demeurant au 3150 Des Grives, Alma. A la demande du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée et les cendres seront déposées au cimetière de St-Cœur de Marie. Outre son épouse dame Diane Lavoie, il laisse dans le deuil ses enfants: Christian (Lise Martel), Marie-Andrée, Martin (Sonia Savard), Rachelle; ses petits-enfants; ses frères et sœurs: Pierrette, Paul, Jean (Sherley), feu Monique, feu Michelle; ses beaux-frères et belles-sœurs: Gaétan (Louise), Gisèle (Olivier Potvin), Maude (feu Raymond Laforge), feu Denise (Gérard Roux), Marcel, Rock, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du cœur. **Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé et Fils.** Pour informations: 662-6576, télécopieur: 662-3132, courriel: info@berubeetfils.com



DESAUTEL (Mme Jacqueline)

Le 14 février 2004, est décédée à l'Hôpital Le Gardeur de Montréal, à l'âge de 78 ans, Mme Jacqueline Desautel, épouse de feu M. Fernand Morin, demeurant à Repentigny. La dépouille mortelle sera exposée à la maison funéraire

Alfred Dallaire
438 Notre-Dame
Repentigny

le jeudi 19 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 20 février 2004 de 9 h à 10 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 11 h à l'église Notre-Dame des Champs de Repentigny. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium Alfred Dallaire à Laval. La défunte laisse dans le deuil sa fille: Ginette Morin (René Nault), son fils Serge Morin; sa belle-fille: Denise Routhier; ses petits-enfants: Valérie Nault, Gilles Nault, Eve Morin, Patrick Morin, Maxime Morin et Félix Morin; son arrière-petit-fils: Loïk Lambert; ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.



BRASSARD (M. Michel)

Le 17 février 2004, est décédé à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, entouré de l'amour des siens, à l'âge de 77 ans 1 mois, M. Michel Brassard, époux de Mme Ruth Fortin, demeurant au 80, Pomerol à Boisbriand, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le vendredi 20 février 2004 à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 février 2004 à 13 h à l'église Sacré-Coeur à Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière de Laterrière. Il fut à l'emploi de l'Alcan pendant plus de 42 ans. Il était le fils de feu Thomas-Louis Brassard et de feu Alphonsine Lalancette. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Ruth Fortin ses enfants: Sylvie Brassard (Jacques Bock), Ginette, Martine (Jean-Yves Girard), Yves, Johanne (Marc Belley) et Dany; ses petits-enfants: Nathalie et Raphaël Bock, Éric, Karine et Annie Gagnon, Carl et Isabelle Girard, Mélanie et Martin Brassard, Gabriel et Marianne Brassard; ses frères et soeurs: feu Gérard Brassard (feu Marie-Paule Desmeules), feu Maurice (feu Blanche Villeneuve), feu Raymond (Olivine Tremblay), feu Paul (feu Gabrielle Desgagné), Omer (Pâquerette Lespérance), Élise (feu Fernand Dufour), Irène (René-Claude Deschênes), Rachel (feu Marcel Beaulieu), Marthe, Gilles (Céline Girard); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Antoinette Fortin (feu Émilien Cubayne), Raymond (Julie Girard), Laurentine (Rosaire Thibault), Candide (feu Gaston Cinq-Mars), feu Laurent (Pâquerette Beaulieu), Jacques, Madeleine (feu Gérard Tremblay), Judith (feu Claude Rochette), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur du Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



DESCHENES (M. Gérard)

Le 18 février 2004, est décédé à la Résidence Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 68 ans et 7 mois, M. Gérard Deschênes, époux de dame Marguerite Gagnon, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire

Nault & Caron, Réseau Dignité
3970 de la Fabrique
Jonquière

le vendredi 20 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 février 2004 à 11 h à l'église Notre-Dame de Fatima. M. Deschênes sera incinéré au crématorium Nault & Caron et les cendres déposées au columbarium Nault & Caron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Marguerite Gagnon, ses enfants: Alain (Josée Carrier), Gilles (Louise McLean), Johanne (André Bélanger), Yves (Diane Bilodeau); ses petits-enfants: Joëlle, Louis, Christine, Cimon, Philippe, Britanny, Anthony, Tanya, Christian, Pierre-Yves, Véronique, Valérie, Julie; ses frères et soeurs: feu Pierrette, feu Jeanne (feu Charles Bérubé), Bernadette (feu Paul-Emile Paquet), Yvette (Yvon Larin), Huguette (Ronald Surprenant), feu Miville (feu Rita Hugues), Claudette (Jacques Chevrier), feu Adrien (Nicole Clarck), Johnny, Michel; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Albert, feu Omer, Françoise, Gaston (Yvette Racine), Jeannot (feu Lucien Perron), Thérèse (Sylvain Chrétien), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation du Patro de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, courriel: info@naultetcaron.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



GAGNON (Mme Marthe Villeneuve)

Le 16 février 2004, est décédée au Pavillon d'Arvida, à l'âge de 89 ans, Mme Marthe Villeneuve, épouse de feu M. Lorenzo Gagnon, demeurant autrefois au 1459, boulevard Saguenay Est à Chicoutimi. Selon sa volonté, Mme Villeneuve ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu

le jeudi 19 février 2004 à 11 h
à l'église St-Isidore de Chicoutimi

Les cendres seront déposées au cimetière de la Malbaie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy Gagnon, Denise (Renald Simard), Michel (Dominique Desmeules); son petit-fils: Julien Gagnon; ses frères et soeurs: feu Jean-Paul Villeneuve (feu Lucienne Boies), feu Gabriel, feu Jules (Pauline Truchon), Thérèse (Jean-Paul Bouchard), feu Suzette (Jacques Emond), feu Marguerite (feu Flavien Harvey); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Régina Gagnon (feu Lorenzo Cauchon), feu Jeanne (feu Joseph-Edouard Dufour), feu Marie (feu Armand Murray), feu Germaine (feu Johnny Charest), Rita (feu Lemoine Warren), feu Juliette (feu Léo Tétrault). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons au Fonds dotation du centre hospitalier Jonquière au 2230, de l'hôpital, C.P. 1200, Jonquière, G7X 7X2. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)



GOULET (M. Gérard)

Entouré de l'amour des siens, est décédé au Complexe hospitalier de la Sagamie le 16 février 2004, à l'âge de 59 ans et 6 mois, M. Gérard Goulet, époux de dame Diane Larouche, fils de feu M. Laurian Goulet et de feu dame Jeanne-D'Arc Desgagné, demeurant au 150 Constantin, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 19 février 2004 de 9 h à 10 h 45 à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le jeudi 19 février 2004 à 11 h à l'église Ste-Anne. Il sera incinéré au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière St-François-Xavier. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse dame Diane Larouche, ses deux enfants: Johanne et Kevin Goulet. Il était le frère de: André Goulet, Rémi Hovington (Pâquerette), Ghislain Goulet (Judith), feu Carol Goulet (Josée), feu Claude Goulet, Guy Goulet (Suzanne), Mario Goulet, Yvan Goulet (Guylaine), Serge Goulet et Christine Goulet (Jacques); ses beaux-parents: Raymond Larouche (Alida Côté); ses beaux-frères et belles-soeurs: Rémi Larouche (Pauline), Monique, Luc (Françoise) et Jean, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. M. Gérard Goulet était membre des Chevaliers de Colomb de Chicoutimi-Nord. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: salonchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

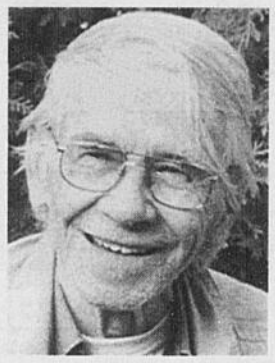


HUDON
(Mme Jeanne-D'Arc Paradis)

Est décédé paisiblement, à la Maison le Havre du Lac St-Jean, le 16 février 2004, à l'âge de 74 ans et 7 mois, Mme Jeanne-D'Arc Paradis Hudon, fille de feu M. Joseph Paradis et de feu Mme Marie-Joseph Bélanger, épouse de feu M. Benoit Hudon, demeurant à Roberval. La famille recevra les condoléances à la

Maison funéraire Harvey
816, boul. St-Joseph
Roberval

le jeudi 19 février 2004, jour des funérailles, à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 février 2004 à 14 h à l'église St-Jean de Brébeuf de Roberval, Mme Paradis sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Doris (Jean-Marie Pomerleau), Georges-Michel, Emile (Hélène Tremblay), Martin (Lise Lapointe) et Nancy; ses petits-enfants: Lori, Jean-Benoit, Philippe, Jérémie, Pierre-Alexandre, Mathieu, Marie-Eve et Geneviève. Elle était la sœur et la belle-sœur de: feu Lucienne, feu Mariette, feu Bernadette, Raymond Hudon, feu Edgar, feu Georges, feu Napoléon, feu Emile, feu Paul, feu Anna-Marie (Fernand Gagnon), feu Rita (Maurice Leblanc), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Un don pour la Maison le Havre du Lac St-Jean serait grandement apprécié. **Direction funéraire: Maison funéraire Harvey, Mouvement coopératif,** 816, boul. St-Joseph, Roberval, (418) 275-0375 (418) 275-3331 (salon) (418) 275-7496 (fax), email: mharvey@destination.ca Membre de la corporation des Thanatologues du Québec



GRAVEL (M. l'abbé Dominique)

Le 16 février 2004, est décédé au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 77 ans et 8 mois, M. l'Abbé Dominique Gravel, demeurant au 786 Avenue Georges-Vanier, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 19 février 2004, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 20 février 2004 de 8 h à 10 h à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation suivra au cimetière du clergé diocésain, 679 rue Chabanel, Chicoutimi. M. l'abbé Dominique Gravel laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Raymond (Liliane Hamel), Jean-Marie, Sr Nicole (Notre-Dame du Bon-Conseil), Cécile (Jean-Claude Dufour), Médéric (Thérèse Simard), Gérard (Claudette Munger), Gaétan Gravel et ses con-frères du Clergé diocésain, de nombreux neveux et nièces. Il était également le frère de: feu Clarence (feu Philippe Nadeau), feu Solange (feu Jean-Joseph Deschesne), feu Paul-Henri (Thérèse Vézina), et feu Louis Gravel (Lise Richard). L'abbé Gravel est né à Kénogami, aujourd'hui secteur de l'arrondissement de Jonquière, le 28 mai 1926 de dame Eva Boily et de M. Louis Gravel. Après ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi (1942-1949) et ses études théologiques au Grand Séminaire du même endroit (1949-1953), il a été ordonné prêtre dans l'église Sainte-Cécile de Kénogami le 8 février 1953. Comme prêtre auxiliaire au Petit Séminaire de Chicoutimi, de 1953 à 1963, il fut professeur, directeur de conscience et aumônier local de la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.). Au cours de cette période, il accepta d'aller aux études en lettes-philosophie à l'Université Laval de Québec de 1960 à 1963, tout en assumant la charge d'aumônier national adjoint de la J.E.C. et de la J.E.C.F. (1961-1963). De 1963 à 1966, il résida à Montréal aux fins d'y assumer les importantes responsabilités d'aumônier national de la J.E.C. et de la J.E.C.F., ainsi que celles d'aumônier de la région nord-américaine de la Jeunesse étudiante catholique internationale (1962-1966). En 1967, il est nommé professeur de sciences religieuses au Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Chicoutimi et le demeure jusqu'à sa retraite en 1993. Par surcroît et selon ses possibilités, il a accepté d'apporter sa collaboration en paroisse ou en institution. Il fut ainsi vicaire dominical et prédicateur de 3 retraites sacerdotales au Diocèse de Chicoutimi (été 1972) et au Collège de Lévis (1974). Il a assumé également la fonction de supérieur du Grand Séminaire de Chicoutimi de 1973 à 1976 et a continué d'y oeuvrer durant quelques années comme bibliothécaire bénévole. Il résidait depuis ce temps à la Résidence des prêtres de l'avenue Georges-Vanier à Chicoutimi. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de l'Association canadienne du cancer sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: salonchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

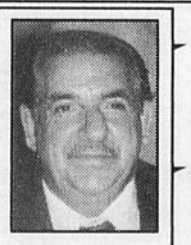
Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de
M. Roger «Elvis» Girard
de Chicoutimi, décédé le 3 octobre 2003,

facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005



la fondation de *ma vie*

0057633

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



LABERGE (Mme Cécile Gravel)
Le 14 février 2004, est décédée au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 88 ans 8 mois, Mme Cécile Gravel, épouse de feu M. Georges-Étienne Laberge, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire
Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin coin des Champs-Élysées
Chicoutimi
Jeudi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 février 2004 à 11 h à l'église St-Antoine à Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Antoine à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Thomas Gravel et de feu Laure Boucher. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie Laberge et son beau-fils Greg Lisk de Trenton Ontario; les enfants de son époux: Jean-Marie, Jacques, Claude, soeur Rachel (S.S.S.) et Guy Laberge; son frère: Maurice Gravel (Jeannine Pagé); ses demi-soeurs et demi-frères: Thérèse, Patrick, Marguerite, Colette, soeur Marcelle (Bon-Conseil), Laurier et Delphine Gravel; ses belles-soeurs: Germaine Savard et Marie-Reine Savard. Elle était la soeur de: feu John, feu René, feu Henry, feu Louis-Philippe, feu Léonce, feu Georges, feu Octave, feu Thomas, feu Marie-Blanche, feu Germaine et feu Jeanne d'Arc Gravel. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)



LAVOIE (Mme Claudette Tremblay)
Le 17 février 2004, est décédée au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 58 ans 10 mois, Mme Claudette Tremblay, épouse de M. Jean-Guy Lavoie, demeurant au 65, Dupré à Petit-Saguenay. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le jeudi 19 février 2004 à la
résidence funéraire
de Petit-Saguenay
Les heures d'accueil sont: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 11 h à l'église St-François d'Assise à Petit-Saguenay. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle était membre de l'âge d'or. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Jean-Guy Lavoie; ses enfants: Dany (Micheline Boulianne), Nathalie (Denis Houde), Valérie (Simon Lavoie), Mélanie (Donald Lavoie); ses petits-enfants: Mélissa Houde, Michaël Lavoie, Justine Lavoie, Alexandre Lavoie, Marc-André Lavoie; ses frères et soeurs: Marie-Alice Tremblay (1ères noces feu Brode Côté, 2ièmes noces feu Benoît Gagné), feu Romuald (Fernande Houde), feu Marie-Reine (feu Tancrède Boivin), Janine (feu Théo Morin), Almanzard (feu Barbara Mosst), feu Yvan (Louisette Houde), Thérèse (feu Paul-Émile Boivin), Jama (feu Patrick Claveau), Hubert, feu Réjean (feu Micheline Boudreault), Moisette (Gaston Boudreault); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Henri Lavoie (Janine Tremblay), Blanche-Yvette (feu Lucien Deschesne), Euclide (Léontine Tremblay), Cécile (1ères noces feu Alfred Tremblay, 2ièmes noces feu Pierre-Eugène Lavoie), feu Raoul (Georgette Dufour), Marie-Louise (feu Uldérick Desbiens), Annette (Jean-George Tremblay), feu Philippe (feu Micheline Tremblay), feu Simone (feu Ernest Tremblay), Yves (feu Yvette Tremblay), Yvon (feu Monique Savard), Monique (Patrick Tremblay), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur du Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)



MARTEL (M. Laurent)
Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 14 février 2004, à l'âge de 70 ans 4 mois, M. Laurent Martel, fils de feu M. Armand Martel et de feu Mme Marie-Louise Tremblay, demeurant à Roberval. La famille recevra les condoléances à la
Maison funéraire Harvey
816, boul St-Joseph
Roberval
le vendredi 20 février 2004 de 8 h 30 à 10 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 10 h 30 à l'église St-Jean de Brébeuf de Roberval M. Martel a été incinéré et les cendres seront déposées au cimetière de St-Eugène D'Argentenay. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Évangéline, Charles- Boromé, feu Adrienne, Jeanne-D'Arc, Béatrice, feu Jean-Charles, Henri-Paul, feu Yvon, Yolande, Gabrielle, Claude, Olivette, André, Gérardine, Réal et Walter; ses amis de la Résidence des Érables de Roberval, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des dons à Défi Cancer. **Direction funéraire: Maison funéraire Harvey, Mouvement coopératif**, 816, boul St-Joseph, Roberval, (418) 275-0375 (418) 275-3331 (salon), (418) 275-7496 (fax), email: mharvey@destination.ca Membre de la corporation des Thanatologues du Québec



MORIN (Mme Rose-Aimée Boivin)
Entourée de l'amour des siens, le 8 février 2004, est décédée à son domicile, à l'âge de 85 ans et 10 mois, Mme Rose-Aimée Boivin, épouse de feu M. Georges-Henri Morin, demeurant au 1922, avenue du Port à La Baie. Elle était la fille de feu M. Johny Boivin et de feu dame Lumina Bouchard. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le vendredi 20 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la
Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie
Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 21 février 2004 à 11 h à l'église Saint-Alexis (secteur Grande-Baie). L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Alexis de La Baie. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Pâquerette Morin, Sergine, Esther-Lucie (Euclide Richard), Huguette (Serge Gagnon), Hélène (Gérard Raymond), Clermont (Linda Paquette); ses petits-enfants: Karine et Mélanie Grenier, Martin et Sébastien Gagnon, Sigrid-Audrey et Sigmünd-Allan Richard, Ismaël, Maxence, Bénédict, Cassiopé et Mézianne Raymond; ses arrière-petits-enfants: Raphaël, Lori et Éloi; ses frères et sœurs: feu Stanislas Boivin (Simone Lavoie), feu Marie-Anna (feu Guillaume Desbiens), feu Paul (feu Anne-Marie Morin), Raymond (Yvonnette Gagné), Murielle (Henri-Louis Lévesque), Jean-Marie (Huguette Gérard), Auguste (Rosaline Bolduc) et feu Gérard; sa belle-sœur Jeannette Audet, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 697-1285 * télécopieur: (418) 697-7875 * courriel: coopdufjord@royaume.com **Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord.** (Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec)



OUELLET (Mme Julie Thériault)
Le 17 février 2004, est décédée à Alma, à l'âge de 91 ans et 4 mois, Mme Julie Thériault, fille de feu M. Oscar Thériault et de feu dame Georgianna Vaillancourt, épouse de feu M. Méridé Ouellet, demeurant au 640, rue Villeneuve, à Hébertville. La famille reçoit les condoléances le jeudi 19 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 20 février 2004 à compter de 13 h à la
Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville
Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004, à 15 h 30, à l'église Notre-Dame d'Hébertville et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Mme Thériault laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Lucippe Gagnon), Gisèle (Normand Emond), Solange (Jean-Louis Pelletier), Aline (Réjean Fortin), Vital (Christine Fortin), Marc (Claire Dumais), Serge, Régis, Maude (Lawrence Levesque) et Suzie (Carol Emond); ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: feu Georges (Rose Délima Champigny), feu Henri (Jeannette Bouchard), feu Rodrigue (feu Marie-Berthe Ouellet), feu Léona (feu Thomas Emond), feu Alice (feu Joseph Martin) feu Florida (feu Albert Claveau), feu Marie-Ange (Sr. Ste-Cécile), feu Georgette (feu Armand Guérin) et Mariette (feu Joseph Ouellet); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Ouellet, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma au 300, boul. Champlain Sud, à Alma, G8B 5W3. **Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour informations téléphone : (418) 668-8409, 344-1160 (salon d'Hébertville), télécopieur: (418) 668-9200, courriel: refulsj@al.cgocable.ca Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



PARE (Mme Carolle)
Est décédée, entourée de l'amour des siens, le 17 février 2004, à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 56 ans et 9 mois, Mme Carolle Paré, épouse de M. Bertrand Ringuette, fille de dame Angéline Flamand et de feu M. Lionel Paré, demeurant au 346 rue Talon, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 19 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 20 février 2004 de 9 h à 10 h 45 à la
Coopérative Funéraire de Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)
Les funérailles auront lieu le vendredi 20 février 2004 à 11 h à l'église St-Luc. Elle sera incinérée au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi. Outre son époux M. Bertrand Ringuette, elle laisse dans le deuil ses enfants: Nadia Ringuette (Steve Dupéré) et Dany Ringuette (Annie Beaulieu); ses petits-enfants: Vickie Dupéré, Alexandra Dupéré et Lauriane Ringuette; sa mère: Mme Angéline Flamand (feu Lionel Paré); ses frères et soeurs: Micheline Paré (Réjean Houle), Serge, Diane (Italo Capolla) et Sylvie; ses beaux-frères et belles-soeurs: Claire Ringuette (Guy Boily), Jeannine (Réal Tremblay), Ghislain (Marthe Lemieux), Maude, Julien (Ginette Desormeaux), Rémi (Lucette Arseneault) et Carol (Martine Tremblay). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: salonchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

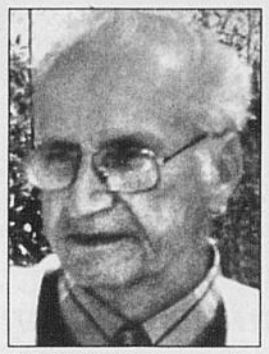


SIMARD (Mme Anita Emond)
Le 17 février 2004, est décédée au Carrefour de la santé de Jonquière, à l'âge de 90 ans et 4 mois, Mme Anita Emond, épouse de feu M. Lauréat Simard, demeurant à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la
Résidence Funéraire du Saguenay
2555, St-Dominique
Jonquière
le jeudi 19 février 2004 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 19 février 2004 à 14 h à l'église St-Matthieu (église Ste-Famille). Les cendres seront déposées au cimetière de Larouche. Elle laisse dans le deuil sa fille: Chantal, celle qu'elle considérait comme sa fille: Marlène Simard; sa soeur: Marthe Emond; ses belles-soeurs: Georgette (feu Léo Simard), Marthe (feu C.A. Tremblay), Liliane (feu Aurélien Simard), Jacqueline (feu Jean-Charles Emond), Berthe (feu Eugène Emond); plusieurs neveux et nièces dont: Bernard Girard (Nicole, Nicolas, Mathieu), Suzanne Vanasse (Marie-Christine, Annie), Martin Ringuette (Odette, Louis-Olivier). Elle laisse également dans le deuil les familles Bergeron, Royer, Ginette et Marcel Savard, ainsi que de nombreux parents et amis. Un merci tout spécial au Docteur Claude Gagnon pour son soutien et les soins prodigués. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation du Centre hospitalier de Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



TREMBLAY
(Mme Marie-Alice Rompré)
Est décédée au Complexe hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 84 ans, Mme Marie-Alice Rompré, épouse de feu M. Lucien Tremblay. Elle demeurait rue Ste-Thérèse, Chicoutimi. Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition. Une cérémonie liturgique des funérailles aura lieu
le vendredi 20 février 2004 à 10 h
à la résidence funéraire Aubin
en présence des cendres, qui seront par la suite déposées au cimetière Sacré-Coeur. Elle laisse dans le deuil sa fille Marlène (Camil Bouchard) et sa petite-fille Mélanie (André Lévesque). Elle était la soeur de: feu Lorenzo, feu Omer (Raymonde Bélanger), feu Georges. Elle était la belle-soeur de: feu Padoue Tremblay, feu Paul, feu Louis (Thérèse Tremblay), feu Raoul (Bertha Pageau), feu Gustave (Jeanne d'Arc Lavoie), feu Solange, feu Lucienne (Rosario Cauchon), feu Simone (Benoit Mailloux). Elle laisse également dans le deuil, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour informations: bureau 425 boul. St-Paul, (418) 543-3333, 1-800-261-5575, salon: (418) 543-3810, télécopieur: (418) 543-2738, **Direction funéraire: La Résidence Funéraire Aubin Inc. Réseau Dignité**

MESSES ANNIVERSAIRES



GAUDREAULT (M. Jean-Paul)
La messe anniversaire de M. Jean-Paul Gaudreault, époux de dame Viola Harvey, demeurant au 2164 Gagné, Jonquière, sera chantée
le samedi 21 février 2004 à 16 h
à l'église Ste-Marie, Jonquière
Parents et amis sont invités à y assister.
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

EN MÉMOIRE DE

4e ANNIVERSAIRE



LAVOIE (Mme Marie-Claude)
Même après 4 ans Marie-Claude, nous pensons à toi. Nous ne pouvons oublier ce sourire et cette joie de vivre que tu savais si bien nous communiquer. Ta présence nous manque toujours. Seulement de penser qu'un jour nous allons nous revoir, nous apaise et nous console. Ton conjoint, ta famille, tes ami(e)s.

MESSE COMMEMORATIVE

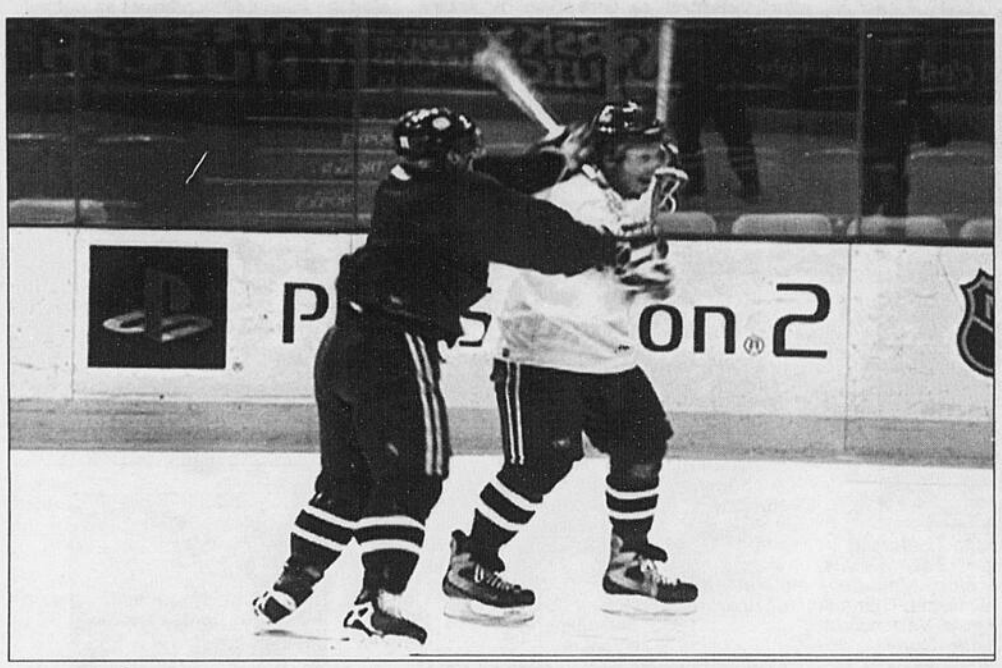




FRIGON (M. Henri) FRIGON (M. Jean-Marie)

Henri et Jean-Marie,
Hier, vous nous combliez par votre présence. Aujourd'hui, vous nous manquez énormément. Demain, nous nous retrouverons dans la VRAIE VIE. Merci pour votre exemple de courage dans la maladie! Un plus grand MERCI pour les merveilleux souvenirs laissés dans nos coeurs!
Vos épouses Régina Larouche et Blandine Blais, vos enfants, vos petits-enfants, ainsi que vos parents et amis, nous nous retrouverons avec vous pour une messe d'Action de Grâces,

le dimanche 22 février 2004 à 10 h
à l'église Ste-Lucie d'Albanel
Direction funéraire: Marcel Dion de Normandin



COUP DE BÂTON - Lors de l'altercation d'hier, après que Mike Ribeiro eut simulé un double échec près du visage de Saku Koivu, ce dernier a envoyé valser son bâton sur le casque de son vis-à-vis. (Photo La Presse)



RÉPLIQUE - Mike Ribeiro a répliqué à un geste de Koivu avec un coup de poing et les deux belligérants ont ensuite été séparés par des coéquipiers. (Photo La Presse)

L'intensité monte d'un cran chez le Canadien

Koivu et Ribeiro «évacuent» la pression

MONTRÉAL (La Presse) - Après quatre défaites consécutives, la tension monte dans le camp du Canadien.

Saku Koivu, le capitaine de l'équipe, et Mike Ribeiro, le meilleur compteur, en sont venus aux coups, hier matin, lors d'un entraînement au Centre Bell. Les deux meilleurs centres du Canadien se sont affrontés à deux reprises.

Au milieu d'un exercice qui les opposait, Ribeiro et Koivu se sont retrouvés derrière le filet à la poursuite de la rondelle. Après un premier contact, les deux attaquants sont retournés devant le filet, là où les choses se sont corsées.

Ribeiro a simulé un double échec près du visage de Koivu, ce qui a soulevé l'ire du Finlandais, qui a envoyé valser son bâton sur le casque de son vis-à-vis. Ribeiro a répliqué avec un coup de poing et les deux belligérants ont ensuite été séparés par des coéquipiers. Quelques minutes plus tôt, Koivu avait parti le bal en donnant un coup de bâton à Ribeiro après une légère collision près de la bande.

Ribeiro surpris

Après s'être éternisé sur la glace, Ribeiro a paru surpris de voir autant de journalistes l'attendre dans l'antichambre du vestiaire. «Je pensais que vous étiez partis», a-t-il lancé tout de go avant d'ajouter: «Préparez d'autres questions parce que je n'ai rien à dire.»

L'athlète de 23 ans a néanmoins expliqué que l'incident n'avait rien d'anormal dans le cadre d'une séance d'entraînement où l'intensité était de rigueur.

«Je ne suis pas frustré. On travaillait dans les coins, ça frappait, ça arrive. Après quatre défaites, il faut travailler fort lors des entraînements et essayer d'amener ça dans les parties. Ce n'est qu'une journée ennuyante pour vous et vous êtes contents de vous trouver un sujet. Saku et moi, on doit assumer le leadership, produire et montrer à tout le monde qu'on peut jouer. Un entraînement intense comme aujourd'hui est de bon augure pour demain. Vous en voulez plus? Il n'y en aura pas plus.»

De son côté, Koivu a refusé de rencontrer les représentants des médias, ce qui est contraire à son habitude. Il a prétexté des traitements et un entraînement en gymnase. Lors de son point de presse quotidien, l'entraîneur Claude Julien a prétendu que l'affaire était gonflée par les journalistes, assurant que Koivu et Ribeiro en riaient quelques minutes après l'entraînement. «C'est sûr que quand tu perds quatre matchs d'affilée, il y a de la frustration. Ça a l'air de faire une grosse histoire parmi vous, mais pendant que vous cherchez des bibittes, nous, les entraîneurs, allons chercher des solutions», a indiqué Julien qui a refusé de s'étendre plus longuement sur le sujet.

De la même façon, les autres joueurs du Canadien ont cherché à dédramatiser la situation. «L'esprit d'équipe est bon ici, il n'y a aucun problème avec ça. Les gars s'entendent bien dans la chambre. C'est sûr que quand ça va mal, le niveau d'intensité est toujours plus élevé. Ce sont des choses qui arrivent», a mentionné Steve Bégin en rappelant la bagarre qui a impliqué Pierre Dagenais et Craig Rivet lors d'un entraînement au début du mois.

Ce dernier a d'ailleurs souligné que ce ne serait «pas humain» que ses coéquipiers n'éprouvent pas un certain degré de frustration après une série de quatre revers. «Les 23 joueurs ici s'entendent tous bien. On veut tous renverser la vapeur», a assuré Rivet.

Ce noble objectif pourra être appliqué dès ce soir. Koivu, Ribeiro et le reste de la bande pourront canaliser leur frustration à l'occasion de la visite des Flames de Calgary au Centre Bell.

«Théo» sur le carreau

En attendant de faire mieux...

MONTRÉAL (PC) - En attendant d'en faire davantage pour aider son équipe, comme il s'y est engagé mercredi, José Théodore va céder sa place à Mathieu Garon pour l'affrontement de jeudi contre les Flames de Calgary.

«Mathieu a bien joué quand on a fait appel à ses services et il est assez évident que José a besoin d'un repos, a justifié Claude Julien. Il nous faut agir intelligemment pour gagner des matchs. José a été beaucoup utilisé et il faut lui donner l'opportuner de nous aider d'ici la fin de la saison.»

Les statistiques ne mentent pas: Théodore a accordé quatre buts dans six de ses neuf derniers matchs, dont ses trois derniers. Et il n'a même pas été bombardé puisqu'il n'a fait face qu'à 25 lancers dans trois d'entre eux et à 28 en une autre occasion. Il a deux victoires et sept défaites depuis le 23 janvier.

Tous s'entendent pour dire que le Canadien a besoin d'un gardien exceptionnel s'il veut participer aux séries.

«Ça commence avec moi et il faut que je joue mieux», a convenu Théodore, qui croit que les solutions aux problèmes actuels se trouvent dans le vestiaire.

«Quand on joue en équipe, de la façon dont on veut, on est capable de battre n'importe quel adversaire et on l'a prouvé, soutient-il. La solution n'est pas ailleurs que dans le vestiaire, et moi le premier je vais m'imposer de la pression supplémentaire pour aider l'équipe. C'est sûr que je vais me battre.»

En sautant sur la patinoire pour l'entraînement de mercredi, Théodore est allé pratiquer son dégagement de derrière le filet, qui avait coûté un but la veille lorsqu'il a bêtement lancé la rondelle dans l'arrière du filet plutôt que pardessus, à côté... ou de ne pas s'en mêler.

«J'ai manqué de jugement, a-t-il reconnu. Ce n'est pas quelque chose qu'on tente quand il n'y a qu'une différence d'un but.»

Au filet

MONTRÉAL (PC) - Les Flames de Calgary, qui n'ont pas participé aux séries lors des sept dernières années et auxquels on concédait encore bien peu de chances, sont une des belles surprises de la saison, présentement au cinquième rang de l'Association Ouest.

«Ils travaillent bien en équipe, a constaté Claude Julien. Ils travaillent fort du début à la fin. Ils ont un bon gardien en (Mikka) Kiprusoff et ils ont de la profondeur devant le filet avec (Roman) Turek. C'est une équipe qui s'en va dans la bonne direction, une équipe qui est jeune, mais avec beaucoup d'énergie. Ils sont gros et forts, et n'accordent pas beaucoup de buts.

«On a eu un très bon match contre eux à Calgary quand on a perdu dans les dernières minutes.»

Jarome Iginla, qui totalise 29 buts et 53 points, est revenu dans la course au trophée Maurice-Richard qu'il a gagné en 2001-02...

Patrice Brisebois et Joé Juneau ont eu congé d'entraînement mercredi pour soigner de petits bobos.

Le premier devrait affronter les Flames, a affirmé Claude Julien, mais le cas de Joé Juneau est incertain. Celui-ci a subi un claquage à la deuxième période du match contre Atlanta, lorsque mis en échec par Garnet Exelby, et il n'a fait que trois présences sur la patinoire à la troisième.

Pierre Dagenais s'est entraîné à l'aile gauche, en compagnie de Mike Ribeiro et Michael Ryder, mais Julien n'a pas voulu confirmer son retour dans la formation...

Après avoir revu le match de la veille contre les Thrashers, Claude Julien y a finalement trouvé beaucoup de positif.

«On a eu 17 chances de marquer, a relevé l'entraîneur. Un bon soir, c'est assez pour gagner.»

Selon Julien, ce sont les erreurs mentales, les mauvaises décisions propres à une équipe en difficultés, et non le manque d'effort, qui ont coulé ses joueurs récemment.

LES CHIFFRES

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT DOUBLE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	N	DP	BP	BC	PTS	Dom.	etr.10	Der.	Série
Ottawa	59	32	15	8	4	196	127	76	19-7-4-3	13-8-4-1	5-3-1-1	N1
Toronto	60	32	16	9	3	174	151	76	15-9-2-2	17-7-7-1	5-4-1-0	P1
Boston	60	29	14	11	6	156	138	75	12-8-7-1	17-6-4-5	7-0-1-2	G1
Montréal	60	28	24	6	2	146	139	64	15-11-4-0	13-13-2-2	4-6-0-0	P4
Buffalo	60	27	26	6	1	156	152	61	16-10-4-1	11-16-2-0	8-1-1-0	N1
Section Atlantique												
Philadelphie	61	31	14	11	5	174	137	78	18-6-2-3	13-8-9-2	6-3-1-0	P2
New Jersey	58	30	16	11	1	136	114	72	16-10-4-1	14-6-7-0	5-4-1-0	N1
NY Islanders	59	28	21	8	2	168	146	66	20-8-2-0	8-13-6-2	4-1-4-1	G1
NY Rangers	59	21	27	7	4	150	170	53	11-13-3-4	10-14-4-0	3-7-0-0	P3
Pittsburgh	60	11	40	5	4	122	233	31	7-19-3-0	4-21-2-4	0-9-0-1	P16
Section Sud-Est												
Tampa Bay	58	31	17	7	3	164	130	72	16-7-4-2	15-10-3-1	8-1-1-0	G3
Floride	60	20	25	12	3	133	159	55	12-9-6-2	8-16-6-1	3-5-2-0	N1
Atlanta	61	23	30	6	2	163	189	54	13-13-4-0	10-17-2-2	2-7-1-0	G1
Caroline	58	18	27	11	2	112	146	49	11-12-7-1	7-15-4-1	2-6-2-0	G1
Washington	59	18	32	7	2	139	182	45	9-14-4-1	9-18-3-1	4-4-2-0	N1
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	60	34	16	8	2	194	141	78	22-5-3-0	12-11-5-2	6-2-2-0	G2
Nashville	59	27	23	7	2	148	158	65	19-7-5-1	9-15-2-1	4-5-1-0	G1
St. Louis	58	28	22	7	1	137	145	64	17-8-5-0	11-14-2-1	3-6-0-1	G2
Columbus	58	17	29	8	4	121	163	46	14-12-4-2	3-17-4-2	4-4-1-1	G1
Chicago	58	16	30	7	5	132	170	44	11-8-4-4	5-22-3-1	5-5-0-0	P1
Section Nord-Ouest												
Colorado	58	32	12	10	4	177	127	78	16-9-3-1	16-3-7-3	5-1-2-2	P1
Vancouver	60	32	18	7	3	173	136	74	14-10-5-0	18-8-2-3	5-4-0-1	G1
Calgary	58	30	20	5	3	144	129	68	16-11-4-1	14-9-1-2	6-3-1-0	G4
Minnesota	60	20	22	16	2	132	134	58	12-12-6-1	8-10-10-1	3-3-3-2	N1
Edmonton	59	23	26	9	1	149	152	56	15-12-3-0	8-14-6-1	4-5-1-0	P1
Section Pacifique												
San Jose	60	28	16	11	5	151	127	72	14-5-7-2	14-11-4-3	5-4-0-1	P1
Los Angeles	59	22	16	14	7	156	155	65	10-8-8-1	12-8-6-6	3-1-4-2	N1
Dallas	59	27	22	10	0	125	132	64	16-6-6-0	11-16-4-0	6-2-2-0	P2
Anaheim	59	20	24	8	7	130	155	55	13-7-6-3	7-17-2-4	5-3-0-2	G2
Phoenix	59	19	23	14	3	148	169	55	9-12-4-2	10-11-10-1	1-7-1-1	P2

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CALENDRIER

Mardi 17 février
Atlanta 4 Montréal 1
Ottawa 1 Washington 1
Boston 5 Toronto 2
Tampa Bay 5 Philadelphie 2
Minnesota 4 New Jersey 4

Mercredi 18 février
Floride 1 Buffalo 1
Detroit 5 Phoenix 2
N.Y. Islanders 4 Pittsburgh 3
Nashville 7 San Jose 3
Edmonton au Colorado, 21h30.
Columbus à Anaheim, 22h30.
Dallas à Los Angeles, 22h30.

Jeudi 19 février
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h00.
New Jersey à Washington, 19h00.
Toronto en Caroline, 19h00.
Calgary à Montréal, 19h30.
Atlanta à Ottawa, 19h30.
Boston à Philadelphie, 20h00.
San Jose à Chicago, 20h00.
Tampa Bay à St. Louis, 20h00.
Vancouver au Minnesota, 20h00.

Vendredi 20 février
Floride à Pittsburgh, 19h30.
St. Louis à Detroit, 19h30.
Tampa Bay à Buffalo, 20h00.
Colorado à Dallas, 20h30.
Columbus à Phoenix, 21h00.
Nashville à Anaheim, 22h30.

Samedi 21 février
New Jersey à N.Y. Rangers, 13h00.
Atlanta à Philadelphie, 13h00.
Calgary à Ottawa, 14h00.
Montréal à Toronto, 19h00.
Buffalo à N.Y. Islanders, 19h00.
Floride à Washington, 19h00.
Boston en Caroline, 19h00.
Nashville à Phoenix, 21h00.
Vancouver à Edmonton, 22h00.
Columbus à Los Angeles, 22h30.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est

	Mj	Pts
1. x-Philadelphie	61	78
2. x-Ottawa	59	76
3. x-Tampa Bay	58	72
4. Toronto	60	76
5. Boston	60	75
6. New Jersey	58	72
7. NY Islanders	59	66
8. Montréal	60	64
9. Buffalo	60	61
10. Floride	60	55
11. Atlanta	61	54
12. NY Rangers	59	53
13. Caroline	58	49
14. Washington	59	45
15. Pittsburgh	60	31

Association de l'Ouest

	Mj	Pts
1. x-Colorado	58	78
2. x-Detroit	60	78
3. x-San Jose	60	72
4. Vancouver	60	74
5. Calgary	58	68
6. Nashville	59	65
7. Los Angeles	59	65
8. St. Louis	58	64
9. Dallas	59	64
10. Minnesota	60	58
11. Edmonton	59	56
12. Anaheim	59	55
13. Phoenix	59	55
14. Columbus	58	46
15. Chicago	58	44

x- occupe le premier rang de leur section.

MARQUEURS

	B	A	P
Naslund, Vcr	30	38	68
Lang, Wash	26	42	68
Saint-Louis, TB	29	36	65
Tanguay, Col	21	44	65
Kovalchuk, Atl	31	33	64
Hossa, Ott	26	37	63
Sakic, Col	23	39	62
Alfredsson, Ott	25	34	59
Doan, Phx	21	38	59
Thornton, Bos	16	42	58
Sundin, Tor	21	36	57
Datsyuk, Det	25	31	56
Recchi, Phi	22	34	56
Hejduk, Col	26	29	55
Tkachuk, StL	24	31	55
Jagr, Wash-NYR	20	35	55
Iginla, Cal	29	24	53
Nagy, Phx	24	28	52
Stillman, TB	17	35	52
Bertuzzi, Vcr	16	35	51
Hull, Det	20	30	50
Richards, TB	17	33	50
Weight, StL	11	39	50
Fedorov, Ana	20	29	49
Havlat, Ott	20	28	48
Forsberg, Col	17	31	48
Murray, Bos	24	23	47
Ribeiro, Mtl	15	32	47
Savard, Atl	18	28	46
Brière, Buf	20	25	45
Elias, NJ	20	25	45
Roenick, Phi	18	27	45
Gonchar, Wash	6	39	45
Kozlov, Atl	19	25	44
Spezza, Ott	19	24	43
Demitra, StL	17	26	43
Handzus, Phi	15	28	43
Sullivan, Chi-Nsh	15	28	43

LIGUE AMÉRICAINE

Association de l'Est
Section Atlantique

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	PTS
Hartford	55	29	16	9	1	128	102	68
Manchester	54	26	21	4	3	149	130	59
Worcester	55	24	20	10	1	136	136	59
Providence	53	23	18	10	2	118	118	58
Portland	54	22	18	8	6	105	106	58
Lowell	53	22	24	4	3	138	151	51
Springfield	53	17	28	6	2	117	143	42
Section Est								
Bridgeport	54	30	13	8	3	129	93	71
Philadelphie	54	30	18	5	1	146	121	66
Hershey	59	26	21	8	4	149	155	64
Norfolk	59	25	25	4	5	127	143	59
Binghamton	55	25	22	6	2	152	138	58
Wilkes-Barre	53	21	21	6	5	127	133	53
Albany	53	14	25	8	6	117	167	42
Section Nord								
Hamilton	55	30	16	7	2	165	125	69
Syracuse	53	26	16	8	3	157	143	63
Cleveland	53	26	18	4	5	159	149	61
Rochester	55	22	21	8	4	127	137	56
St. John's	56	22	25	6	3	156	180	53
Toronto	55	21	24	8	2	150	167	52
Manitoba	57	20	28	7	2	144	169	49
Section Ouest								
Grand Rapids	56	33	15	8	0	144	109	74
Milwaukee	52	28	15	6	3	168	122	65
Chicago	55	27	18	7	3	161	143	64
Houston	58	19	26	10	3	133	160	51
Cincinnati	52	21	23	7	1	130	130	50
San Antonio	51	21	24	6	0	133	142	48
Utah	54	17	30	4	3	102	153	41

Note: Deux points pour une victoire; un point pour une nulle et une défaite en prolongation. Les défaites en prolongation sont indiquées dans la colonne DP seulement.

Lundi 16 février
Binghamton 2 Wilkes-Barre 2
Cleveland 2 Utah 1
Grand Rapids 3 Houston 1
Norfolk 3 Providence 1
Portland 2 Lowell 0
San Antonio 6 Syracuse 3

Mardi 17 février
Bridgeport 2 Worcester 0

Mercredi 18 février
Houston 4 Grand Rapids 1
Norfolk 4 Albany 2
Manchester 3 Lowell 0
Bridgeport 2 Portland 1 (P)
Binghamton 0 Syracuse 0
Wilkes-Barre 2 Philadelphie 0
Hartford 3 Springfield 3
Rochester 5 San Antonio 3
Chicago 3 Milwaukee 1

Jeudi 19 février
Cleveland à Toronto, 19h00.

Vendredi 20 février
Cleveland à St. John's, 18h05.
Wilkes-Barre à Albany, 19h00.
Norfolk à Lowell, 19h00.
Cincinnati à Toronto, 19h00.
Bridgeport à Hartford, 19h05.
Hershey à Philadelphie, 19h05.
Springfield à Portland, 19h05.

JUNIOR MAJEUR

Section Ouest

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
x-Gatineau	59	43	10	6	0	262	152	92
Shawinigan	58	32	18	4	4	210	176	72
Rouyn-Noranda	58	27	21	9	1	218	217	64
Drummondville	59	22	24	10	3	173	183	57
Val-d'Or	56	21	26	9	2	170	188	53
Victoriaville	57	17	35	4	1	163	236	39
Section Est								
Chicoutimi	61	27	23	7	4	190	193	65
Rimouski	61	28	25	5	3	244	223	64
Lewiston	58	27	26	4	1	196	177	59
Québec	60	22	30	6	2	170	217	52
Baie-Comeau	61	20	35	4	2	166	235	46
Section Atlantique								
x-Cap-Breton	59	43	13	1	2	239	137	89
x-Moncton	59	38	17	3	1	227	175	80
x-I.-P.-E.	61	34	18	3	6	223	172	77
Halifax	59	16	34	6	3	169	228	41
Acadie-Bathurst	62	16	43	3	0	167	278	35

x — se qualifie en vue des séries éliminatoires.
Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Lundi 16 février
Cap-Breton 1 Moncton 3

Mardi 17 février
Drummondville 3 Baie-Comeau 0
Rimouski 4 Québec 5
Gatineau 7 Rouyn-Noranda 6 (P)

Mercredi 18 février
Halifax 2 Moncton 3
Chicoutimi 2 Cap-Breton 7
Gatineau 5 Val-d'Or 0

Jeudi 19 février
Rimouski à Lewiston, 19h00.

Vendredi 20 février
Chicoutimi à Halifax, 19h00.
Québec à Baie-Comeau, 19h30.
Acadie-Bathurst au Cap-Breton, 19h30.
Rimouski à Drummondville, 19h30.
Shawinigan à Gatineau, 19h30.
Victoriaville à Rouyn-Noranda, 19h30.

Samedi 21 février
Moncton à Drummondville, 19h00.
Acadie-Bathurst à Halifax, 19h00.
Chicoutimi à I.-P.-E., 19h00.
Shawinigan à Rouyn-Noranda, 19h30.
Victoriaville à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 22 février
Victoriaville à Gatineau, 16h00.
Moncton à Lewiston, 16h00.
Cap-Breton à I.-P.-E., 16h00.
Baie-Comeau à Rimouski, 16h00.
Shawinigan à Val-d'Or, 16h00.

Lundi 23 février
Drummondville à Rouyn-Noranda, 19h30.

Mardi 24 février
Drummondville à Val-d'Or, 19h30.

Mercredi 25 février
Moncton au Cap-Breton, 19h30.

MARQUEURS

	Mj	B	A	Pts
Crosby, Sidney Rim	50	48	64	112
Roussin, Dany Rim	57	47	50	97
Hennessy, Josh Qué	57	40	42	82
Daoust, Jean-Michel Gat	49	27	55	82
Guénette, François-Pierre Cap	58	33	45	78
Mondou, Benoit Sha	56	28	50	78
Talbot, Maxime Gat	40	17	61	78
Lambert, Michaël I.-P.-E.	58	38	38	76
Fournier, Guillaume Gat	54	32	43	75
Urquhart, Cory I.-P.-E.	58	32	41	73
Tifu, Yannick Rou	58	36	36	72
Pelletier, Pascal Sha	52	30	39	69
Gagné, Karl Mon	57	16	53	69
Picard, Alexandre Lew	57	33	34	67
Bernier, Steve Mon	55	32	33	65



MIDGET AAA

Séries éliminatoires 2004
Premier tour
Quarts de finale de section
(Trois de cinq)
Section C.C.M.
Gatineau c. West Island
Série A
Mardi 17 février
West Island 6 Gatineau 5 (P)
Mercredi 18 février
Gatineau 5 West Island 4
(La série est égale 1-1)
Vendredi 20 février
West Island à Gatineau, 19h30.
Samedi 21 février
Gatineau au West Island, 19h30.
Lundi 23 février
x-West Island à Gatineau, 19h30.

Série B
Amos c. E.E.-Montpetit
Lundi 16 février
E.E.-Montpetit 4 Amos 3 (P)
Mardi 17 février
E.E.-Montpetit 2 Amos 6
(La série est égale 1-1)
Vendredi 20 février
Amos à E.E.-Montpetit, 19h30.
Samedi 21 février
Amos à E.E.-Montpetit, 19h30.
Lundi 23 février
x-E.E.-Montpetit à Amos, 19h30.

Section Koho
Série C
Magog c. Jonquière
Mardi 17 février
Jonquière 1 Magog 4
Mercredi 18 février
Jonquière 3 Magog 5
(Magog mène la série 2-0)
Vendredi 20 février
Magog à Jonquière, 19h30.
Samedi 21 février
x-Magog à Jonquière, 19h30.
Lundi 23 février
x-Jonquière à Magog, 19h30.

Série D
Lévis c. Sém. Saint-François
Mardi 17 février
Sém. Saint-François 2 Lévis 3
(Lévis mène la série 1-0)
Jeudi 19 février
Lévis au Sém. Saint-François, 19h30.
Vendredi 20 février
Sém. Saint-François à Lévis, 19h30.
Samedi 21 février
x-Lévis au Sém. Saint-François, 19h30.
Lundi 23 février
x-Sém. Saint-François à Lévis, 19h30.
x - si nécessaire.

SENIOR MAJEUR

Section Est

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
x-Thetford Mines	46	36	8	1	1	232	141	74
x-St-G.-de-Beauce	46	35	10	0	1	211	125	71
x-Pont-Rouge	47	22	16	3	6	182	176	53
x-Québec	48	20	24	2	2	170	209	44
x-Rivière-du-Loup	47	18	22	4	3	153	213	43
x-Saguenay	46	17	24	4	1	162	193	39
Trois-Rivières	46	10	32	2	2	130	215	24
Section Ouest								
xy-Verdun	47	33	12	1	1	254	178	68
x-Saint-Jean	47	28	19	0	0	224	180	56
x-Saint-Hyacinthe	48	25	21	1	1	184	188	52
x-Sherbrooke	46	23	19	3	1	189	193	50
x-Laval	46	23	22	0	1	181	192	47
Sorel	46	20	24	1	1	173	184	42
Granby	46	16	25	3	2	172	230	37

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
y - champion de section.
Note: Un point pour une défaite en prolongation ou en fusillade.

Lundi 16 février
Aucun match.

Mardi 17 février
Sherbrooke 5 Verdun 4

Mercredi 18 février
Pont-Rouge 3 Québec 4 (F)
Saint-Jean 4 Laval 1

Jeudi 19 février
Aucun match.

Vendredi 20 février
Pont-Rouge à Trois-Rivières, 20h00.
Granby à Verdun, 20h00.
Sherbrooke à Sorel, 20h00.
Laval à Saint-Hyacinthe, 20h00.
Saguenay à Saint-Jean, 20h00.
Thetford Mines à Saint-Georges, 20h30.

Samedi 21 février
Saint-Georges à Rivière-du-Loup, 20h00.

BASKETBALL

Benjamin masculin AA

	G	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Sém. Chic. I	14	0	0	27	0	785	433	69
Kénogami	10	3	0	25	0	691	592	58
Arvida I	11	1	0	22	0	781	515	56
Quatre-Vents	5	10	0	30	0	775	801	55
Sém. Chic II	6	7	0	26	0	537	600	51
Charles-Gravel	8	3	0	21	0	668	472	48
Cité Étudiante	3	11	0	24	0	599	677	44
Lycée Sag.	0	14	0	28	0	335	907	42
Lafontaine	5	6	0	20	1	552	527	40
Arvida II	2	9	0	22	0	452	651	37

Cadet masculin A

	G	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Riverside	9	0	0	18	0	539	227	45
Lafontaine	4	4	0	16	0	274	267	32
Wilbrod-Dufour	3	5	0	16	0	215	305	30
Jean-Gauthier	1	7	1	6	0	162	346	18
Jonquière	0	1	0	2	0	31	76	3

Cadet masculin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Sém. Chic.	13	0	0	26	0	915	337	65
Arvida	8	4	0	23	0	654	548	51
Quatre-Vents	5	7	0	23	0	637	651	45
Charles-Gravel	4	4	0	15	0	362	386	31
Cité Étudiante	0	10	0	20	0	239	736	30
Lycée Sag.	2	7	0	15	0	331	480	28

Juvénile masculin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Lycée Sag.	13	0	0	25	0	842	360	64
Arvida	8	7	0	30	0	747	745	61
Cité étudiante	7	5	1	22	0	615	518	50
Sém. Chic.	8	3	0	22	0	652	518	49
Wil.-Dufour	7	4	0	22	0	496	424	47
Charles-Gravel	8	1	0	17	0	567	400	42
La Baie	0	14	0	23	0	568	1022	37
Riverside	2	9	0	21	0	472	664	36
Dom.-Racine	2	7	0	16	0	339	458	29
Kénogami	3	8	0	12	1	439	628	28

Benjamin féminin A

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Lycée Sag.	13	0	0	25	0	842	360	64
Arvida	8	7	0	30	0	747	745	61
Cité étudiante	7	5	1	22	0	615	518	50
Sém. Chic.	8	3	0	22	0	652	518	49
Wil.-Dufour	7	4	0	22	0	496	424	47
Charles-Gravel	8	1	0	17	0	567	400	42
La Baie	0	14	0	23	0	568	1022	37
Riverside	2	9	0	21	0	472	664	36
Dom.-Racine	2	7	0	16	0	339	458	29
Kénogami	3	8	0	12	1	439	628	28

Benjamin féminin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Sém. Chic.	10	1	1	22	0	594	358	55
Char.-Gravel	9	1	0	20	0	507	335	48
Arvida	4	8	0	24	0	414	489	44
Cité Étudiante	5	5	0	20	0	434	358	40

Cadet féminin A

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
La Baie	9	2	0	21	0	618	388	50
Lafontaine	5	5	0	19	0	323	474	39
Lycée Sag.	6	2	0	16	0	450	233	36
Wil-Dufour	3	6	0	18	0	383	410	33
J-Gauthier	0	8	0	10	0	164	433	18

Cadet féminin AA

	V	P	DP	ES	PP	PC	Pts
La Baie	9	2	0	21	0	618	388	50
Lafontaine	5	5	0	19	0	323	474	39
Lycée Sag.	6	2	0	16	0	450	233	36
Wil-Dufour	3	6	0	18	0	383	410	33
J-Gauthier	0	8	0	10	0	164	433	18

Juvénile féminin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Cité étudiante	5	4	0	18	0	385	339	37
Sém. Chic.	7	0	0	14	0	415	183	35
Lycée Saguenay	6	1	0	14	0	297	213	33
La Baie	0	9	0	18	0	201	487	27
Charles-Gravel	4	2	0	12	0	328	254	26
Wilbrod-Dufour	3	4	0	12	0	271	276	25
Dom.-Racine	2	4	0	12	0	231	242	22
Jonquière	0	3	0	6	0	61	195	9

Collégial masculin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
St-Félicien	10	2	0	23	0	837	696	55
Jonquière	9	3	0	23	0	917	792	53
Alma	5	7	0	24	0	799	786	46
Chicoutimi	6	6	0	21	0	800	795	45
Baie-Comeau	0	12	0	20	0	694	978	32

Collégial féminin AA

	V	P	DP	ES	F	PP	PC	Pts
Jonquière	11	0	0	22	0	886	295	55
Chicoutimi	7	3	0	20	0	485	321	44
St-Félicien	2	7	0	18	0	241	573	31
Baie-Comeau	0	10	2	14	0	199	622	28

HOCKEY RÉGIONAL

SENIOR AA

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
La Baie/Chic.	28	21	7	0	142	111	42
Roberval	28	15	11	2	136	112	32
Jonquière	26	13	10	3	127	127	29
Forestville	27	13	12	2	124	132	28
St-Bruno	27	6	20	1	111	158	13

Jeudi, 19 février
Saint-Bruno vs Jonquière 18h55 (Foyer)
Vendredi, 20 février
Saint-Bruno vs La Baie/Chic 21h00
Forestville vs Jonquière 21h00 (Foyer)
Samedi, 21 février
Jonquière vs Forestville 19h30
Roberval vs Saint-Bruno 20h00
Dimanche, 22 février
La Baie/Chic. vs Roberval 15h00

JUNIOR BB

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Fj.	PTS
Normandin	28	21	6	1	182	122	13	56
Métabetchouan	27	17	8	2	175	126	17	53
Jonquière	29	17	10	2	150	130	10	46
Chicoutimi	28	14	12	2	161	153	3	33
La Baie	28	6	22	0	106	197	15	27
Alma	28	9	19	0	124	170	8	26

Vendredi, 20 février
Chicoutimi vs Métabetchouan 21h00
Alma vs Normandin 21h00
Samedi, 21 février
Métabetchouan vs La Baie 19h30 (à Petit-Saguenay)
Dimanche, 22 février
La Baie vs Jonquière 18h30 (Kéno)
Chicoutimi vs Normandin 18h30
Métabetchouan vs Alma 19h30
(Fin de la saison régulière)

MIDGET BB

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Fj	PTS
Baie-Comeau	30	22	7	1	131	91	10	55
Alma	30	15	14	1	105	110	22	53
St-Félicien	30	15	12	3	116	125	16	49
Dol.-Mist.	30	15	14	1	110	116	17	48
Jonq. (Marquis)	30	12	12	6	118	109	10	40
Chic. (Sags)	30	10	18	2	90	119	18	40

Du 22 au 27 février
Tournoi Michel Goulet de Dolbeau-Mistassini

MIDGET CC

	PJ	G	P	DF	BP	BC	Fj.	PTS
Dol.-Mist. (Loups)	30	25	4	1	173	92	19	70
Roberval	30	17	11	2	103	102	19	55
Jonq. (Orioles)	30	16	10	4	136	105	16	52
Chic. (Dynamos)	30	11	15	4	87	129	23	49
Alma (Jeannois)	30	15	14	1	105	96	16	47
Chic. (Couguars)	30	10	19	1	103	130	15	36
La Baie	30	11	17	2	77	130	9	33

**Du 17 au



COLLISION - Le défenseur des Oilers d'Edmonton, Steve Staios, a appris hier à ses dépens qu'il ne faut pas s'éterniser le long de la bande. Surtout lorsque l'ailier gauche de l'Avalanche Peter Worrell se trouve dans les parages...
(Photo PC)

Tournoi de hockey Michel Goulet

Les Orioles célèbrent leur entrée en grand

par Paul-Armand Girard

DOLBEAU-MISTASSINI (PAG) - Les Orioles de Jonquière ont célébré en grand leur entrée à la 43e édition du Tournoi de hockey Michel Goulet, mercredi, en raflant une précieuse victoire de 4-3 devant les pugnaces Sabres de Roberval, en classe midget CC.

Frédéric Bouchard, un but et une passe, Marc-André Perron, un but, Jean-Michel Lemieux, un but, et Dave Marinoff, un but, ont confectionné le sommaire des Orioles lors de cette rencontre fort intéressante pour les spectateurs réunis au Complexe sportif du secteur Dolbeau.

Dans le camp des Sabres, victorieux la veille, Jean-Michel Fortin s'est distingué avec un but et une passe. Daniel Allard et Yannick Martel ont noirci la feuille de pointage avec un but respectivement.

En classe A, le match entre l'Express de Saint-Félicien et les Condors de Jonquière a donné également lieu à du jeu relancé de part et d'autre.

L'Express a finalement mis la main sur une précieuse victoire de 3-2. Jean-Michel Fraser a obtenu deux buts pour l'Express. Mathieu Paradis a contribué pour un but et une passe. Maxime Perron a amassé deux mentions d'aide. Chez les Condors, Dave Larivière a engrangé un but et une passe. Fernando Gaudreault a produit l'autre but.

Dans l'autre match de cette classe, c'est Simon-Pier Bouchard qui a constitué la différence en faveur des Coyotes de Saint-Ambroise, tombeurs 6-3 des Orioles de Jonquière. Simon-Pier Bouchard a véritablement entraîné l'offensive des Coyotes en enfilant trois buts et en recevant le crédit d'une mention de passe. Sébastien Tremblay a collectionné trois points, un but et deux passes, tandis que Maxim Gagné s'est distingué avec un but et une passe. Benoît Larouche a marqué l'autre but des Coyotes.

Chez les Orioles, la réplique a été donnée par Keven Tremblay, qui s'est offert un doublé, et Samuel Boivin St-Pierre, un but.

Aujourd'hui, le jeudi 19 février, trois rencontres sont au programme au Complexe sportif du secteur Dolbeau: Express de St-Félicien contre les Monarques de Saint-Ambroise, à 18 h, en midget A; le National de La Baie contre les Loups de Dolbeau-Mistassini, à 19h30, en midget CC; et les Aiglons d'Alma face aux Castors de Dolbeau-Mistassini, à 21 h, en midget BB.

Onze ans plus tard

Maddux renoue avec les Cubs

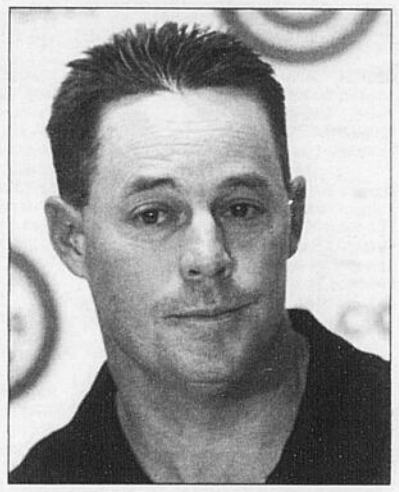
MESA, Arizona (AP) - Onze ans après son départ, Greg Maddux s'alignera avec l'équipe où il a fait ses débuts.

Le quadruple lauréat du trophée Cy Young a signé une entente de trois ans d'une valeur de 24 millions $ US avec les Cubs de Chicago et il a rejoint ses nouveaux coéquipiers mercredi en après-midi au camp d'entraînement des siens.

Il recevra 6 millions $ cette année et 9 millions $ à chacune des deux saisons suivantes. Les Cubs pourront toutefois annuler la dernière année du contrat, sans clause de rachat, si Maddux lance moins de 400 manches au cours des deux prochaines campagnes. Le droitier a atteint le plateau des 200 manches lancées à tous les ans, sauf deux, au cours de sa carrière.

«C'est un privilège d'avoir l'occasion de revenir jouer à Chicago, a dit Maddux en conférence de presse, mercredi. J'ai passé neuf merveilleuses années ici et ça, je ne l'ai jamais oublié. Je suis content d'avoir la chance de revenir terminer ce que j'ai commencé.»

L'arrivée de Maddux, qui est à 11 victoires du plateau de 300 gains, donne aux Cubs l'une des plus solides rotations du baseball. Il se joint à Kerry Wood, Mark Prior, Matt Clement et Carlos Zambrano après avoir passé 11 saisons avec les Braves d'Atlanta.



Greg Maddux
(Photo PC)

«Ce sera formidable pour notre rotation, évidemment, mais aussi pour notre équipe et pour la ville», a déclaré le receveur des Cubs Paul Bako, qui avait été le receveur personnel de Maddux avec les Braves en 2000 et 2001.

Maddux n'est peut-être plus le lanceur qu'il a été plus jeune, mais il demeure l'un des plus efficaces. En dépit d'un lent début en 2003, il a présenté une fiche de 16-11 avec une moyenne points mérités de 3,96 par match la saison dernière, sa 16e année consécutive avec au moins 15 victoires.

Maddux montre un dossier cumulatif de 289-163 et une moyenne de points mérités de 2,89 au cours de sa carrière de 18 ans. Ses 289 victoires lui donnent le deuxième rang derrière Roger Clemens chez les lanceurs actifs du baseball majeur.

À son premier séjour chez les Cubs, Maddux a présenté une fiche de 95-75 en sept saisons, remportant alors son premier trophée Cy Young.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Floride 1
Buffalo 1
Première période
1. Buffalo, Boulton 1 (Mair, Campbell) 4:17
Pénalités — Audette Flo 1:53, Huselius Flo 7:02, Lilja Flo 11:54.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Jokinen Flo 2:27, Van Ryn Flo 10:13, Ritchie Flo (double min.) 12:11.
Troisième période
2. Floride, Nilson 5 (Huselius, Odelein) 9:33
Pénalités — Zhitnik Buf 2:47, Zhitnik Buf 7:28.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité — Aucune.
Tirs au but

Floride	6	3	9	5	23
Buffalo	11	22	7	2	42

Gardiens — Floride: Luongo (N,17-25-11); Buffalo: Noronen (N,11-13-2).
Avantages numériques — Floride: 0-2; Buffalo: 0-7.
Arbitres — Jay Sharrers, Chris Rooney; **Juges de lignes** — Pierre Champoux, Ryan Galloway.
Assistance — 13,110 (18,690).

Pittsburgh 3
N.Y. Islanders 4
Première période
1. N.Y. Islanders, Czerkawski 20 (Hamrlik, Ronning) 14:57 (an)
Pénalités — Aucoin NYI 1:51, Tarnstrom Pgh 3:23, Martinek NYI 6:51, Morozov Pgh 8:55, Hamrlik NYI 11:29, Melichar Pgh, Kostopoulos Pgh (majeure), Asham NYI (min., majeure) 14:01, Surovy Pgh 14:32, Blake NYI 16:35.
Deuxième période
2. Pittsburgh, Surovy 10 (Bergevin) 6:54
3. Pittsburgh, Jackman 4 (Tarnstrom, Kraft) 14:48 (an)
4. N.Y. Islanders, Czerkawski 21 (Jonsson, Kvasha) 19:47 (an)
Pénalités — Meloche Pgh 4:02, Ronning NYI 14:44, Meloche Pgh 16:25, Weinhandl NYI 17:25, Meloche Pgh 18:30.
Troisième période
5. N.Y. Islanders, Hamrlik 2 (Peca, Bates) 2:53
6. N.Y. Islanders, Jonsson 5 (Aucoin, Blake) 6:29 (an)
7. Pittsburgh, Kraft 11 (Kostopoulos, Surovy) 11:25
Pénalités — Jackman Pgh 4:54, Tarnstrom Pgh 19:35.
Tirs au but

Pittsburgh	4	8	9	21	
N.Y. Islanders	8	14	12	34	

Gardiens — Pittsburgh: Chiodo (P,0-1-0); N.Y. Islanders: Snow (G,14-13-4).
Avantages numériques — Pittsburgh: 1-6; N.Y. Islanders: 3-8.
Arbitres — Craig Spada, Tim Peel. **Juges de lignes**: Dan Schachte, Jean Morin.
Assistance — 13,570.

Phoenix 2
Detroit 5
Première période
1. Detroit, Dandenault 3 13:45
Pénalités — Schneider Det 3:23, Rivers Det 14:08.
Deuxième période
2. Detroit, Hull 21 (Zetterberg, Datsyuk) 16:05 (an)
Pénalités — Langkow Phx 9:09, Reirden Phx 14:43, Dandenault Det 17:07.
Troisième période
3. Phoenix, Gratton 9 (Mara, Comrie) 6:22 (an)
4. Detroit, Schneider 12 (Holmstrom, Datsyuk) 8:27 (an)
5. Phoenix, Sjostrom 6 (Reirden) 9:36
6. Detroit, Draper 22 (Yzerman) 18;10
7. Detroit, Draper 23 19:03 (fd)
Pénalités — Rivers Det 5:13, Vaananen Phx 7:05.
Tirs au but

Phoenix	10	8	8	26	
Detroit	11	12	11	34	

Gardiens — Phoenix: Boucher (P,9-10-7); Detroit: Legace (G,13-6-4).
Avantages numériques — Phoenix: 1-4; Detroit: 2-3.
Arbitres — Greg Kimmerly, Marc Joannette. **Juges de lignes** — Tony Sericolo, Randy Mitton.
Assistance — 20,066 (19,983).

San Jose 3
Nashville 7
Première période
1. San Jose, Marleau 25 (Primeau, Sturm) 4:12
2. Nashville, Sullivan 16 (Zidlicky, Walker) 9:56 (an)
3. Nashville, Sullivan 17 (Zidlicky, Walker) 12:33 (an)
4. San Jose, Ekman 16 (Primeau) 14:03 (dn)
Pénalités — Dimitrakos SJ 9:28, Rathje SJ 12:18, Parker SJ 13:51.
Deuxième période
5. Nashville, Johnson 11 0:24
6. Nashville, Timonen 7 (Sullivan, York) 5:06
7. Nashville, Sullivan 18 (Walker, Zidlicky) 17:11 (an)
Pénalités — Hamhuis Nash 5:24, Orszagh Nash 8:24, Davison SJ, Schnabel Nash 11:25, Sturm SJ 16:21, Damphousse SJ 18:58, Preissing SJ 19:28.
Troisième période
8. Nashville, Walker 18 (Timonen, Zidlicky) 0:22 (an)
9. Nashville, Timonen 8 (Zidlicky, Johansson) 1:31 (an)
10. San Jose, Thornton 12 (Ricci, Cheechoo) 6:16
Pénalités — McLaren SJ 1:14, Timonen Nash 10:00.
Tirs au but

San Jose	9	7	11	27	
Nashville	7	7	6	20	

Gardiens — San Jose: Nabokov (14-9, L,18-15-7), Toskala (à 0:00 de la 3e période, 6-4); Nashville: Vokoun (27-24, W,25-21-6).
Avantages numériques — San Jose: 0-3; Nashville: 5-7.
Arbitres — Ian Walsh, Brad Watson. **Juges de lignes** — Stéphane Provost, Jonny Murray.
Assistance — 10,155 (17,113).

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 2
Cap-Breton 7
Première période
1. Cap-Breton, Jean-François Cyr (24) (F. Guénette, N. Corbeil) 4:06
2. Cap-Breton, Samuel Béland (10) (P. Bertrand, V. Lambert) 19:38
Pénalités - F. Guénette Cap 1:26, J. Goodsell Chi 11:18, S. Béland Cap 13:35, R. George Chi 17:00, T. Ramholt Cap 17:25.
Deuxième période
3. Cap-Breton, Nicolas Corbeil (5) (F. Guénette, J. Cyr) 0:32
4. Cap-Breton, Neil Smith (1) (S. Dixon, M. Tessier) 6:03
5. Chicoutimi, David Desharnais (18) (N. Marcotte, F. Lemieux) 6:42 (an)
6. Cap-Breton, Samuel Béland (11) (C. Fontaine, P. Bertrand) 10:52
7. Cap-Breton, Nicolas Corbeil (6) (M. Fleury, J. Cyr) 12:32
8. Cap-Breton, Philippe Bertrand (3) (V. Lambert, S. Béland) 16:18
Pénalités - F. Verreault-Paul Chi 1:59, P. Tessier Chi 1:59, V. Lambert Cap 1:59, M. Bernier Cap 6:33, N. Marcotte Chi 12:44.
Troisième période
9. Chicoutimi, David Desharnais (19) (S. Lascek, F. Lemieux) 15:52 (an)
Pénalités - G. Hoffe Cap 11:39, R. Ruggeri Chi 13:14, A. Pardy Cap 15:32, S. Courcelles Chi 16:18, S. Courcelles (inc.) Chi 16:18.
Gardiens - Chicoutimi, Jeff Drouin-Deslauriers, Alexandre Vincent (à 0:00 de la 2e période) (10-11-1), Jeff Drouin-Deslauriers (un retour à 1:59 de la 2e période), Alexandre Vincent (un retour à 10:52 de la 2e période); Cap-Breton, Marc-André Fleury (3-0-0).
Tirs au but

Chicoutimi	7	6	10-23	
Cap-Breton	9	13	9-31	

Avantages numériques - Chicoutimi: 2 en 6; Cap-Breton: 0 en 6.
Arbitre - Todd Thomander.
Juges de lignes - Kent Brewer et Mike McMullen.
Assistance - 3041.

Les marqueurs

Les Saguenéens

	PJ	B	A	PTS
55-Françis Lemieux	58	21	36	57
19-Yvan Busque	55	22	27	49
88-Yan Gaudette	41	18	24	42
17-Stanislav Lascek	47	14	28	42
77-Rosario Ruggeri	53	9	31	40
15-David Desharnais	58	17	19	36
49-Sébastien Courcelles	55	12	24	36
97-Maxime Boisclair	43	17	12	29
20-Michel Dubé	45	9	18	27
04-Julien Lavoie	50	5	14	19
48-Nicolas Marcotte	58	4	14	18
26-Brent Macsween	54	5	8	13
81-Francis V. Paul	51	4	9	13
71-Romy Elayoubi	37	6	6	12
13-Jesse Goodsell	56	5	7	12
76-Martin Chabot	57	4	8	12
41-Marc-André Roy	54	1	7	8
87-Patrick Tessier	47	1	3	4
10-Travis Coles	41	0	1	1
12-Julien Brouillette	12	0	0	0
35-Alexandre Vincent	57	0	0	0
38-Jeff Deslauriers	51	0	0	0

But controversé à Magog

Jean Imbeau digère mal la défaite

par Serge Émond

MAGOG (SE) - Après les deux premiers matches de leur série contre les Cantonniers de Magog, les Élites de Jonquière n'ont qu'une grande question en tête. Comment transformer une bonne performance en victoire?

Les hockeyeurs jonquiérois ont de nouveau donné satisfaction à leur entraîneur, hier soir, à Magog. Malgré cela, ils ont encaissé un revers de 5-3 face aux Cantonniers.

Accusant maintenant un retard de 2-0 dans cette série, les Élites tenteront d'éviter l'élimination, vendredi soir, au Palais des Sports de Jonquière.

Comme après le match de mardi, Jean Imbeau a indiqué hier que sa formation a échappé un match qu'elle méritait de gagner. Quelques minutes après la rencontre, il tempêtait encore contre un but controversé qui a changé l'allure de la soirée. «On s'est fait avoir, a laissé tomber le pilote des Élites. Nous menions 2-1 au milieu de la deuxième période quand l'arbitre leur a accordé un but très douteux.

Selon nous, la rondelle n'a jamais franchi la ligne rouge. Habituellement, ce sont des arbitres de niveau III qui occupent la fonction de juge de but en séries éliminatoires. Pour ce deuxième match, c'était une dame de Magog. Sur la séquence, elle a allumé la lumière rouge. L'arbitre n'a pas bien vu le jeu et ses juges de lignes ont dit qu'ils n'ont pas vu la rondelle. Après avoir consulté la juge de buts, l'arbitre a accordé le filet.

«Selon ce que nous avons su après le match, la dame en question serait l'épouse d'un membre de l'organisation. Nous avons voulu déposer un protêt mais les gens de la Ligue midget AAA nous ont dit que nous ne pouvions le faire parce qu'il s'agit d'une décision d'un officiel.

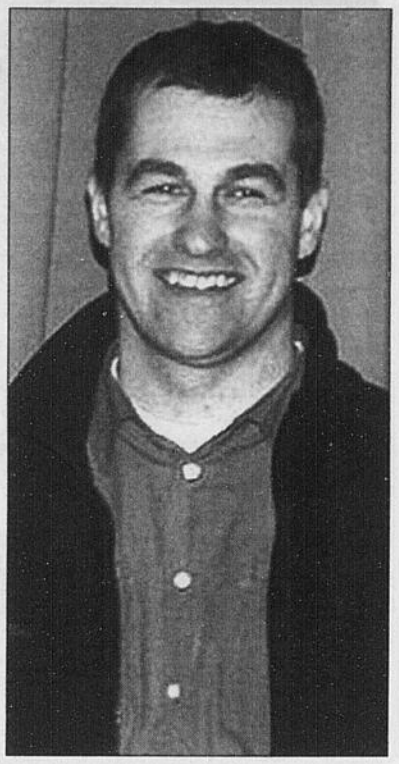
«Sur notre film du match, on voit qu'Olivier (Saint-Onge) a le gant sur la rondelle. Sa mitaine ne traverse jamais la ligne rouge. Ce but a changé le match. Les Cantonniers ont ensuite marqué deux buts bizarres. Leur quatrième a été obtenu avec seulement deux secondes à jouer en deuxième période. Il a fait mal.»

Imbeau en colère

Avant le but qui a soulevé la colère de Jean Imbeau, les Élites jouaient parfaitement au goût de leur entraîneur. Francis Pelletier et Louis-Étienne Leblanc ont profité des premières minutes du match pour déjouer Jean-Philippe Levasseur.

Les Élites pensaient bien avoir finalement secoué le gardien des Cantonniers après ces deux buts mais Levasseur a de nouveau connu un bon match. Lorsqu'il a concédé un troisième but, celui de Samuel Richard, il restait à peine deux minutes à faire à la partie. Les Cantonniers ont complété le pointage dans un filet désert.

«Nous travaillons vraiment fort, a conclu Jean Imbeau. Je ne peux en vouloir aux joueurs. Selon nos chiffres, nous avons dominé 33-20 au niveau des lancers. Nous avons vraiment dominé. Depuis le début de la série, les Cantonniers n'ont dominé qu'une seule des six périodes. Il faut arriver à profiter un peu plus de nos occasions. Ça nous prend un peu plus de chance. Une chose est certaine, nous ne lâcherons pas. Ils devront nous passer sur le corps pour gagner le match de vendredi.»



Jean Imbeau

(Archives)

Tournoi novices en fête

Les Faucons sauvent l'honneur robervalois

par Paul-Armand Girard

(PAG) - Les Faucons ont sauvé l'honneur des équipes de Roberval inscrites au Tournoi novices en fête de Chicoutimi, mercredi, en gagnant la dernière rencontre au calendrier de la journée.

Les Faucons se sont imposés 4-1 devant les Élites de Jonquière lors d'un match disputé en classe B. Francis Fortin a été le grand artisan de cette victoire avec une paire de buts. Maxime Bonneau et Jérémy Girard ont fourni les autres réussites des Faucons.

Les deux autres équipes robervaloises n'ont pas eu autant de veine. Les Aigles ont subi un revers de 3-0 face aux Dynamos de Chicoutimi, en classe B. Julien Lévesque a donné un gros élan à l'attaque des Chicoutimiens avec un doublé. L'autre but a été marqué par Guillaume Dufour. En classe A, les Tempêtes 1 de Mashteuiatsh ont soutiré profit d'une performance explosive de trois buts par Gabriel Launière pour vaincre les Prédateurs de Roberval 4-2. Alexandre Girard a complété le sommaire des Tempêtes.

Chez les Prédateurs, les deux buts ont été l'oeuvre de Vincent Boudreault, à chaque fois avec la complicité de Charles Boily et Frédéric Blanchette.

Dans une autre rencontre de la classe A, le Royal de Métabetchouan a revendiqué un gain de 4-1 aux dépens des Dragons de La Baie. Édouard Doré a eu le bonheur de produire le premier et le quatrième buts du Royal. Philippe Voyer et Patrick Harvey ont déjoué le gardien adverse à une reprise de part et d'autre.

Vincent Girard a évité le jeu blanc aux Dragons.

L'action reprend cet après-midi, dès 16 h, à l'aréna du Plateau de Chicoutimi.

RAPIDO

Championnat canadien de natation

Deux nageuses du Club de natation Juvaqua d'Alma entameront aujourd'hui leur participation au Championnat canadien senior pour les nageurs avec un handicap physique. Cette compétition se déroule à Halifax, au même moment que les championnats canadiens ouvert et juvénile. Amélie Bonenfant-Corneau participera à six épreuves pendant ce championnat canadien. Pour sa part, Geneviève Ouellet compte cinq épreuves à son programme.

Tournoi amateur de Falardeau

Le toujours populaire Tournoi de hockey amateur de Falardeau sera présenté au Centre sportif Réjean Tremblay durant les week-ends du 18, 19, 20 et 21 mars, ainsi que les 25, 26, 27 et 28 mars. Huit équipes de l'extérieur de la région ont depuis longtemps confirmé leur association à l'édition 2004. Ce tournoi regroupera des équipes en quatre classes différentes: compétition (senior relevé), participation, 39-49 ans, et vétérans 50 ans et plus. Le coût d'inscription est de 280 $ par équipe, celle-ci étant assurée de disputer au moins trois matchs. Date butoir d'inscription le 12 mars. Pour information, composez le 673-4627.

Coupe du Québec de patinage de vitesse

Trente-cinq patineurs de la région participeront à la 4e tranche de la Coupe du Québec, niveau 1, de patinage de vitesse qui se tiendra à l'aréna Michel Normandin de Montréal en fin de semaine.

Les Comètes de Chicoutimi envoient la plus forte délégation avec 19 patineurs, suivi du club Opti-Vite de Dolbeau avec cinq. Le club F-18 de La Baie délègue quatre patineurs tout comme les Éclairs de Saint-Félicien. Deux patineurs des Élans de Jonquière et une des Satellites d'Alma complètent la délégation régionale.

Sélection de soccer

Un camp de pré-sélection pour les jeunes joueurs de soccer de calibre U13 se tiendra dimanche, à la Polyvalente Jonquière, de 10h à 14h. Cette activité permettra à l'entraîneur-chef de l'équipe masculine U13, Simon Palomino, d'évaluer la condition physique des candidats, leur attitude et leurs aptitudes (techniques et tactiques), et de connaître leurs aspirations (objectifs et intérêts). Tous les clubs sont invités à informer leurs membres de la tenue de ce pré-camp et à déléguer des candidats, le cas échéant. Ce camp s'adresse aux jeunes nés en 1991 et en 1992 (U13 l'été prochain) et vise à mettre sur pied l'équipe qui représentera la région dans le cadre de la Coupe des Sélections qui se tiendra à Drummondville au début août. Pour informations, il faut communiquer avec Simon Palomino (818-3326) ou avec les responsables de l'association régionale (695-5092 ou 591-5203).



Amélie Bonenfant-Corneau

(Archives)

Woods n'ira pas en Allemagne

FRANCFORT, Allemagne (AP) - Tiger Woods a déclaré forfait de l'omnium Deutsche Bank-SAP prévu en mai pour des raisons personnelles.

Le numéro un du golf a remporté trois des cinq dernières éditions de l'épreuve.

Les organisateurs ont haussé la bourse à trois millions d'euros (5,1 millions) pour ce tournoi qui sera disputé du 20 au 23 mai au club St.Leon, situé dans le nord de l'Allemagne.

Le champion sortant Padraig Harrington sera de retour cette année, de même qu'Ernie Els, Nick Price, Retief Goosen, Colin Montgomerie et Nick Faldo.

Tournoi "Novices en Fête" CHICOUTIMI

TOURNOI
Novices en Fête
de Chicoutimi
www.hockeymineurchicoutimi.com
À L'ARÉNA DU PLATEAU
DU 15 AU 22 FÉVRIER 2004

SIGNALISATION INTER-LIGNES

Desjardins
Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi et de la Rive-Nord du Saguenay

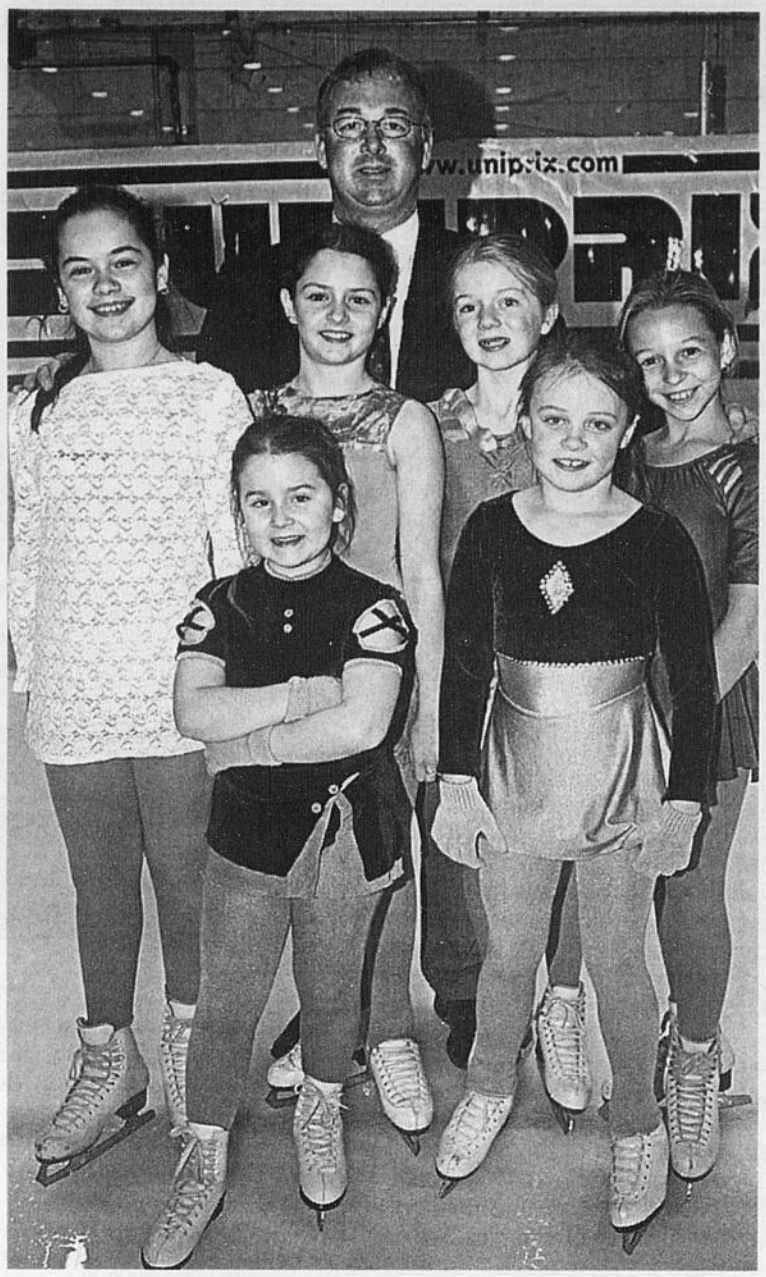
RÉSULTATS DES PARTIES DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2004

16 h	Prédateurs Roberval 2	vs	Tempêtes 1 Masteuiatsh 4	A
17 h 15	Aigles Roberval 0	vs	Dynamos Chicoutimi 3	B
18 h 30	Dragons La Baie 1	vs	Royal Métabetchouan 4	A
19 h 45	Élites Jonquière 1	vs	Faucons Roberval 4	B

HORAIRE DES PARTIES DU JEUDI 19 FÉVRIER 2004

16 h	Jeannois Alma	vs	Voyageurs Alma	A
17 h 15	Saguenéens Chicoutimi	vs	Rafales Blizzard St-Bruno	B
18 h 30	Loups Delisle	vs	Avalanches Jonquière	A
19 h 45	Éclaires La Baie	vs	Lynx Alma	B

0697728



INVITATION - Accompagné de patineuses qui participeront à la compétition Claude Boucher, en fin de semaine, Jean Thiffault attend bien des visiteurs pour ce rendez-vous annuel du patinage artistique régional.
(Photo Rocket Lavoie)

Compétition Claude Boucher

400 patineurs attendus au Centre Georges-Vézina

par Serge Émond

(SE) - Rendez-vous de fin de saison du milieu régional de patinage artistique depuis plusieurs années, la traditionnelle compétition Claude Boucher occupera la surface glacée du Centre Georges-Vézina de Chicoutimi pendant toute la fin de semaine.

Pour l'occasion, le club Les Fines Lames de Chicoutimi accueillera 400 patineurs de tous les clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chibougamau et de Chapais.

En réalité, il faudrait parler de «l'activité» Claude Boucher. Cet événement annuel ne met pas l'accent sur la compétition. Tout est axé sur la participation. Pour bien des patineurs, il offre un tout premier contact avec la compétition.

«Ce qui nous a incités à demander la présentation de la compétition Claude Boucher est justement ce côté participation, explique Jean Thiffault, responsable du comité organisateur de l'événement. La compétition représente une belle occasion de donner un coup de main aux jeunes patineurs. C'est la compétition par excellence pour aider les jeunes et vraiment mettre l'accent sur la participation. Dans des compétitions de plus haut calibre, le niveau de compétition ne grimpe pas seulement sur la patinoire.»

Jean Thiffault travaille à l'organisation de l'événement en compagnie de Nathalie Lajoie, Nadine Boivin, Isabelle Fortin et Johanne Cyr.

L'activité se tiendra sous la présidence d'honneur de Kathy Gaudreault et Sylvain Laberge, des pharmacies Uniprix. Les présidents d'honneur, en plus de leur travail protocolaire, aideront financièrement les organisateurs en versant 7000 $. Un budget de 15 000 $ est nécessaire à la présentation de l'événement.

Sur le thème «Symphonie musicale», les épreuves se dérouleront entre 8h30 et 19h30, samedi, et de 8h00 à 16h00, dimanche.

La compétition Claude Boucher mettra en vedette des patineurs de tous les calibres. Pour chaque niveau de compétition, quatre équipes de quatre patineurs seront formées sans tenir compte de la provenance des athlètes. À la conclusion des épreuves, les récompenses seront remises en fonction du résultat de chaque équipe.

Pour quitter Saint-Ambroise

Les Espoirs acceptent de payer

par Serge Émond

(SE) - L'organisation des Espoirs bantam AA du Saguenay-Lac-Saint-Jean entend payer les 2000 $ demandés en compensation par les élus de Saint-Ambroise pour briser dès cette année le contrat qui la lie à la municipalité pour l'utilisation du centre sportif Marcel Claveau.

Le souhait du conseil d'administration des Espoirs bantam AA de briser immédiatement une entente qui doit normalement se terminer à la fin de la saison 2004-2005 a été discuté par les membres du conseil municipal, lundi soir. Il y a une semaine, des représentants des Espoirs et de l'Association régionale de hockey mineur ont rencontré des élus de Saint-Ambroise pour discuter de la question. Ils ont alors appris que la municipalité est prête à résilier le contrat si elle obtient une compensation de 2000 $.

«Nous allons payer les 2000 $ demandés, a confié le président du conseil d'administration des Espoirs, Jean-Yves Couillard, hier. J'aurai une résolution officielle de l'Association régionale à ce sujet et nous aviserons la municipalité en temps et lieu. Ce sera fait assez rapidement. J'aurais préféré qu'on se quitte avec une bonne poignée de mains. Comme cela semble impossible, nous payerons la compensation demandée pour mettre fin au contrat dès cette année.»

Jean-Yves Couillard a par ailleurs rappelé que le présent conseil d'administration n'était pas en place lorsque le hockey pee-wee et bantam AA a fait son apparition dans la région. Les franchises ont été obtenues par Hockey Saguenay-Lac-Saint-Jean (l'Association régionale de hockey mineur). Après deux saisons au sein de circuits régionaux, les deux équipes AA ont été admises dans la Ligue de hockey de développement de Québec.

«Nous nous sommes rapidement rendus compte que les installations de Saint-Ambroise ne correspondaient plus aux besoins de l'équipe, a poursuivi Jean-Yves Couillard. Nous avons effectué une première demande pour mettre fin au contrat l'an dernier mais ça n'a pas fonctionné.

«Cette année, les membres du conseil d'administration ont décidé à l'unanimité de quitter Saint-Ambroise. Nous avons eu une rencontre avec les dirigeants de l'Association régionale, à qui appartient l'équipe, pour leur parler de nos intentions.

Ils nous ont accordé leur appui total. Mercredi dernier, en compagnie de deux représentants de l'Association régionale, nous avons rencontré les gens de la municipalité. C'est là que nous avons appris que la municipalité demandait 2000 $ pour mettre fin au contrat.

«Tous les gens autour de l'équipe sont des bénévoles et nous ne voulons surtout pas que les parents qui donnent l'occasion à leur enfant de jouer avec l'équipe soient obligés de payer plus de 2500 $. Nous avons essayé de la faire comprendre sans succès aux gens de la municipalité. Selon moi, la municipalité doit porter l'odieux de cette histoire.»

Les Espoirs bantam AA quitteront donc Saint-Ambroise et ils installeront leurs pénates à Saint-Bruno pour la saison 2004-2005. Selon Jean-Yves Couillard, les infrastructures sportives de Saint-Bruno répondront mieux aux besoins de l'équipe.

Tournoi international pee-wee

Les Espoirs-Saguenéens déroutent les Islanders

par Paul-Armand Girard

QUÉBEC (PAG) - Les Espoirs du Saguenay/Lac-Saint-Jean, qui représentent les Saguenéens junior majeur de Chicoutimi, ont enregistré un deuxième gain en classe AA au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, mercredi, en défaisant 8-1 les Islanders de New York.

À la suite de ce succès, les protégés de l'entraîneur-chef Charles Gauthier ont mérité le privilège d'affronter les Remparts de Québec, précisément les Citadelles de la Ligue de développement, une équipe qu'ils connaissent fort bien, ce soir, à 19h15, au Colisée Pepsi.

Les Espoirs, qui peinaient depuis un mois à trouver leur rythme et leur détermination, ont retrouvé leur élan contre les Islanders. De fait, ils n'ont pas donné le temps aux jeunes New-Yorkais de réaliser l'importance de la rencontre en enfilant trois buts par l'entremise d'Alexandre Murray, Mathieu Tremblay et Guillaume Goulet lors des cinq premières minutes de jeu en période initiale.

«L'issue du match s'est jouée durant cette séquence. Ce juste retour aux bonnes habitudes de travail était attendu. Nos joueurs se sont exprimés en intensité tout le long de la rencontre. Et chacun de nos joueurs a eu la chance d'apporter son petit quelque chose à la cause de l'équipe. Vraiment, nous avons eu droit à un très bel effort collectif contre les Islanders», de relater Charles Gauthier.

Michaël Lapointe a donné une priorité de 4-0 aux Espoirs en période médiane. Guillaume Goulet, avec son 2e, Yoan Poirier, Mathieu Tremblay, également son 2e, et Maxime Ménard ont doublé la production de buts des régionaux en troisième période.

Les Espoirs ont accordé un répit à leur gardien Jean-René Villeneuve en dominant 33-13 au chapitre des tirs au but.

Victime d'un coup de bâton à un genou en fin de match, le défenseur Charles Leblanc représente un cas incertain en prévision du match de ce soir face à la délégation des Remparts. «Le médecin du Colisée a examiné Charles après le match. D'après lui, notre défenseur devrait être en mesure de jouer jeudi soir», de dire Charles Gauthier sur un ton empreint de doute.

Quant au futurs rivaux de sa formation, Charles Gauthier a admis que ce n'est pas le charme entre ses joueurs et les Remparts-Citadelles. «Ils pratiquent un style accrocheur. Et en général, nous tombons dans le piège. Nous devrons favoriser un jeu discipliné et demeurer concentrés sur notre système pour espérer l'emporter contre cette équipe», a-t-il ouvertement indiqué.

Marquis midget BB et la Ligue JMS

La paix revient au sommet

(PAG) - La paix a repris sa place au sommet des relations entre Éric St-Hilaire, l'organisation des Marquis midget BB et les dirigeants de la Ligue JMS.

Le gérant des Marquis a souligné que la récente rencontre programmée entre son organisation et les dirigeants de la ligue avaient permis de clarifier les points en litige.

«Pour ma part, j'ai exprimé mes regrets d'avoir dénoncé publiquement certaines positions alors que tout cela aurait pu être réglé à l'interne. Les dirigeants de la ligue ont toutefois été réceptifs à mes explications en signalant qu'il était temps de fermer ce genre de dossier et de reprendre nos relations sur de nouvelles bases», de préciser Éric St-Hilaire.

En faisant table rase des événements passés, l'organisation des Marquis midget BB préfère se concentrer sur la première phase des séries éliminatoires qui commencera le 27 février.

Cinquièmes au classement du circuit, les Marquis disputeront une série 3/5 aux Saguenéens de Chicoutimi, qui ont terminé la saison régulière en sixième position. L'équipe gagnante de cette série joindra les trois autres équipes régionales (Alma, Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini) en prévision de la ronde demi-finale.

Les Saguenéens malmenés 7-2

Une bien longue soirée à Cap-Breton

CAP-BRETON (SE) - En bonne partie parce que les gardiens ont connu un match difficile, les Saguenéens de Chicoutimi ont eu droit à une bien longue soirée, hier, au Cap-Breton. La formation dirigée par Richard Martel a encaissé un revers de 7-2 face aux Screaming Eagles.

Le pilote chicoutimien n'est pas passé par quatre chemins pour expliquer le revers de son équipe.



ÉMOND
SERGE
semond@lequotidien.com

«Nos gardiens ont connu un mauvais match, a indiqué Richard Martel. C'est une histoire de gardiens. Sept buts sur 31 lancers, ça ne donne pas une très bonne moyenne d'efficacité. Je suis à la fois surpris et déçu. Jeff Deslauriers avait une belle occasion de se mesurer à Marc-André Fleury. Il n'en aura pas d'autres cette saison. Jeff s'est peut-être mis trop de pression.

«Nos deux gardiens ont peut-être été impressionnés par Fleury. Si ce n'est pas le cas, quelle est l'explication? Je ne dis pas que nous aurions nécessairement gagné le match mais nous aurions pu nous amuser si nos gardiens avaient arrêté les rondelles. Quand le gardien arrête les rondelles, tout peut arriver. Dans notre situation actuelle, avec les blessés et notre léthargie en attaque, nous n'avons aucune chance si nos gardiens ne font pas le travail.»

Quelques secondes

Le match d'hier s'est décidé en l'espace de quelques secondes. Les Saguenéens n'ont pas connu une mauvaise première période. Avec moins d'une minute à faire, ils semblaient sur le point de rentrer au vestiaire avec un petit recul de 1-0.

Les Screaming Eagles ont cependant récolté un deuxième but avec seulement 22 secondes à écouler au cadran pour changer toute l'allure de la rencontre. Lorsque les deux équipes sont revenues sur la patinoire, Alexandre Vincent a remplacé Jeff Deslauriers devant le filet des Saguenéens. L'expérience n'a pas été très concluante puisque les Aigles n'ont eu besoin que de 32 secondes pour ajouter un troisième filet.

Deslauriers a immédiatement repris sa place devant la cage chicoutimienne. Il y est demeuré jusqu'au cinquième but des vainqueurs. Les Screaming Eagles ont conclu la deuxième période avec un pointage de 7-1 en leur faveur et le troisième tiers n'a été qu'une formalité.

Richard Martel n'a retiré que deux points positifs de la rencontre d'hier. Son jeu de puissance a produit deux buts, ceux de David Desharnais, en six occasions. Les Saguenéens ont également été parfaits en désavantage numérique. Pour le reste, le match n'a rien apporté de bon. Tous les joueurs chicoutimiens en uniforme ont terminé la soirée avec une fiche «plus et moins» dans le rouge.

«On oublie ce match et on passe à un autre appel», a repris Richard Martel.



CONTRE-PERFORMANCE - Les gardiens de but des Saguenéens n'ont pas été à la hauteur, hier, à Cap-Breton, selon l'entraîneur Richard Martel qui s'est montré spécialement déçu de la contre-performance du vétéran Jeff Deslauriers.
(Archives)

Samuel Béland (2), Nicolas Corbeil (2), Jean-François Cyr, Neil Smith et Philippe Bertrand ont inscrit les gagnants au pointage.

Congé

Les Saguenéens profiteront d'un petit congé aujourd'hui. La journée leur permettra de se rendre à Halifax. Ils y affronteront les Mooseheads, vendredi, avant de se mesurer au Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard, samedi.

Le défenseur Jean-Pierre Morin rejoindra la formation chicoutimienne à Halifax. Rappelé pour ce nouveau périple, René George participera également aux deux prochains matches.

Boxe vendredi

Gala très coloré au Centre Price

par Paul-Armand Girard

(PAG) - Pour un gala de boxe, celui organisé vendredi, dès 20h, au Centre commémoratif Price de Jonquière, sera passablement coloré. En effet, ce gala marquera notamment le retour sur le ring de Hubert Malaison et de Sébastien Boily, tandis que plusieurs athlètes du club de boxe olympique jonquiérois vivront l'expérience d'un premier affrontement officiel.

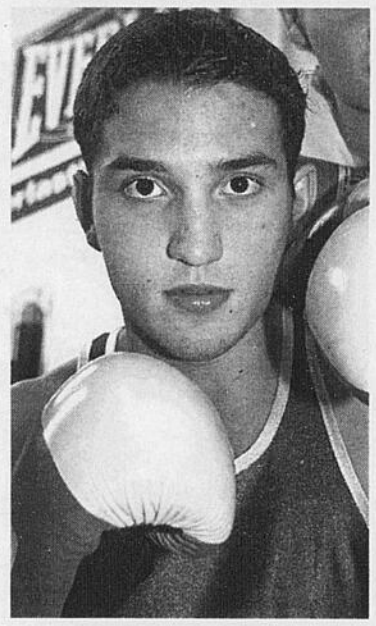
Sébastien Boily, qui renoue avec la compétition à la suite d'une interruption de quelques années, s'opposera à Martin Huppé, de Victoriaville, chez les 65 kilos senior. Quant à Hubert Malaison, il se produira chez les 67 kilos.

Le frère de Hubert, José, champion canadien junior 2003, sera de la finale. Il croisera les gants chez les 69 kilos senior avec Alexandre Ouellet, du Club Saint-Émile. En ce qui concerne la demi-finale, elle s'annonce prometteuse chez les 75 kilos senior, Louis Germain, de Jonquière, s'en prenant au solide Ahamad Selemanay, du Club Saint-Émile.

Les boxeuses seront à l'honneur en cette soirée. Marie-Claude Pilote, de Jonquière, se mesurera chez les 67 kilos senior à Élissa Breton, de Saint-Hyacinthe. Pour sa part, Tanya Chevarie, 14 ans, une juvénile, sera confrontée chez les 60 kilos à Cynthia Bolduc, de Québec. Stéphanie Landry-Poirier, chez les 57 kilos senior, aura comme adversaire Marie-France Trudel, de Lévis,

En ce qui a trait à Noémie Blais, 19 ans, elle livrera son premier combat chez les 66 kilos senior.

Scénario identique chez les garçons avec l'entrée en scène de Martin Boudreault, 20 ans, chez les 60 kilos senior; de Daniel Junior Fortin, 15 ans, chez les 57 kilos juvénile; de Jean-Nicolas Gagnon, 19 ans, chez les 68 kilos senior; et Maxime Gagnon, 13 ans, chez les 63,5 kilos en catégorie cadette.



José Malaison
(Archives)

Des premiers pas sur le ring également pour Alex Tremblay, 10 ans, chez les 35 kilos en catégorie benjamine, et Jean-Nicolas Vaillancourt, 11 ans, chez les 43 kilos en catégorie benjamine.

Outre John Alejandro Gonzalez, chez les 75 kilos senior, qui est inscrit au programme, on recherche toujours les perles rares désireuses de rivaliser d'adresse avec Gabriel Riffon et Élissa-Marie Gauthier, tous deux champions canadiens junior en 2004. Jessy Gagnon, chez les 52 kilos senior, en est un autre qui attend de connaître son adversaire en prévision du gala de vendredi.

RAPIDO

Basket-ball

La formation masculine juvénile de l'École polyvalente Dominique-Racine a facilement disposé de la Polyvalente de La Baie, 68-33, hier, dans un match du circuit régional de basket-ball scolaire. Vincent Maheux (17 points) et Sébastien Mior (11) ont dirigé l'attaque des gagnants. Jean-Michel Tremblay a répliqué avec onze points. L'équipe juvénile féminine de Dominique-Racine a aussi connu du succès en prenant la mesure de La Baie, 59-13. Claudia Lapointe et Kathleen Tremblay ont récolté respectivement 23 et 13 points. Dans la défaite, Karine Gilbert a obtenu sept points.

Dans le circuit benjamin masculin AA, Charles-Gravel a eu raison du Séminaire de Chicoutimi par 62-32. Kaven Simard a conclu la partie avec 25 points. Elie Dussault a été le meilleur pour le Séminaire avec neuf points. Charles-Gravel a aussi signé un gain de 37-27 sur le Séminaire, en catégorie benjamine féminine. Marie-Pierre Cyr et Fabienne Tremblay ont amassé huit points au profit des gagnantes. Myriam Bouchard a riposté avec 13 points.

Mardi soir, au niveau cadet féminin, l'école Jean-Gauthier a encaissé un revers de 55-26 face au Pavillon Wilbrod-Dufour malgré dix points de Marie-Hélène Sauvé. Pour les gagnantes, Marilyn Verreault a ajouté 16 points à sa fiche. En division féminine, 16 points d'Eddy Friolet ont aidé le PWD à vaincre Jean-Gauthier, 35-15.

Moins de suspensions

Pour la première fois en cinq ans, les circuits régionaux de hockey junior, midget BB et midget CC ont connu une diminution du nombre de suspensions pendant la saison 2003-2004. Uniquement au niveau junior, 77 suspensions ont été imposées. Il y en avait eu 117 l'année précédente. Le Royal de Métabetchouan a principalement brillé par sa discipline avec seulement six suspensions. Il a bénéficié 17 fois du programme Franc-Jeu. En revanche, les Saguenéens de Chicoutimi ont eu droit à 17 suspensions et à trois petits points Franc-Jeu. Dans le circuit midget BB, le total de 76 suspensions représente une diminution de 20 en comparaison avec la saison 2002-2003. Les Aiglons d'Alma, avec huit suspensions et 22 points Franc-Jeu, ont prêché par l'exemple. L'Express de Saint-Félicien a été touché par 17 suspensions mais a tout de même récolté 16 points Franc-Jeu. Dans la ligue midget CC, les joueurs ont écopé de 87 suspensions, dix de plus que l'an passé. Les Jeannois d'Alma (8) et les Orioles de Jonquière (19) ont connu une saison bien différente au chapitre des suspensions. Pour leur part, les Dynamos de Chicoutimi ont ajouté 23 points grâce à Franc-Jeu.

Ronde novice de Normandin

La 26e édition de la Ronde novice de Normandin se déroulera au centre sportif de l'endroit du 23 au 29 février. Pour l'occasion, les organisateurs attendent près de 300 jeunes de 4 à 9 ans. La présidence d'honneur du tournoi a été confiée à Michel Girard, propriétaire des Estampes Cogiro de Normandin.

Vente du million

GAGNEZ
un des 8 voyages
à Riviera Maya*

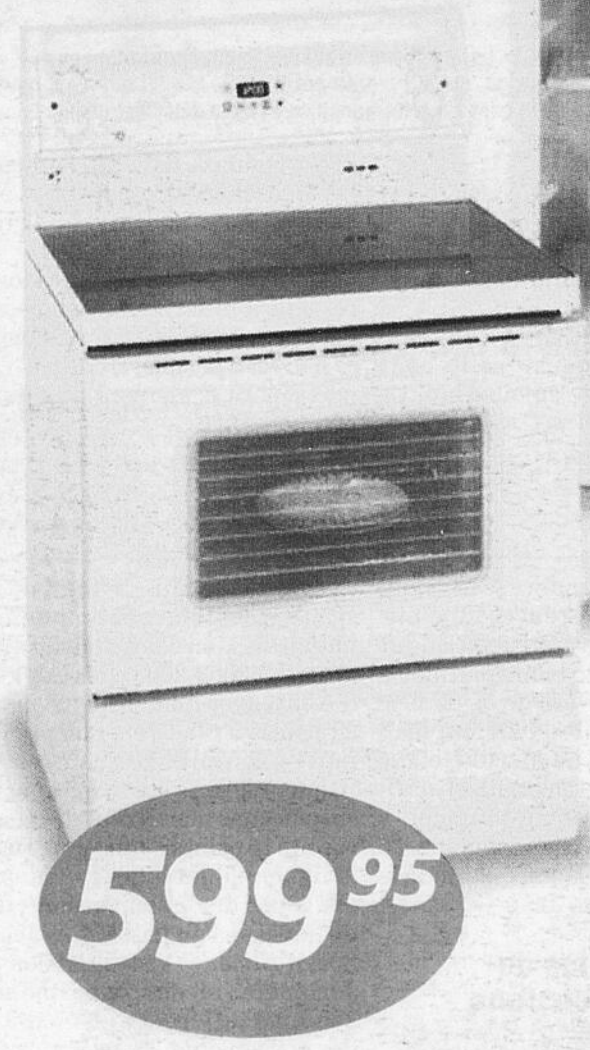
DES RABAIS sur toute la marchandise sans exception

4 derniers jours



Cuisinière (329338)

- Cuisinière 30 pouces
- Dessus en vitrocéramique
- Grand hublot
- Horloge électronique



599,95

Réfrigérateur 15 pi cu (328099)

- 2 tablettes ajustables
- Bacs à fruits et à légumes
- Balconnets dans la porte

499,95

Lave-vaisselle (329106)

- Broyeur d'aliments durs
- Système de lavage Power Scrub™
- 3 niveaux de lavage
- 4 cycles



359,95

Livraison et service GRATUITS à la grandeur de la province

TANGUAY

FINANCEMENT accord D Desjardins

Magasinez en ligne: www.tanguay.ca

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • (418) 698-4411

* Règlements disponibles en magasin. Gagnez un voyage pour 2 personnes, d'une durée d'une semaine à Riviera Maya au Mexique ou un crédit-voyage de 5000 $ avec Les Voyages Laurier Du Vallon. Obtenez un coupon de participation avec chaque tranche d'achat de 100 $. Photos à titre indicatif. Crédit disponible sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédits acceptées.

00576914